

Département des Sciences du Langage
UFR des Lettres
Université de Bordeaux 3
33607 Pessac Cedex

Master Professionnel DIFLESIL

**MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE
FORMATION A DISTANCE A L'UNIVERSITE DU
CAP-VERT « E-LEARNING » :
*LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA
COMMUNICATION DANS L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS
LANGUE ETRANGERE***

Sous la direction de Monsieur Didier PAQUELIN, Maître de Conférences de l'Information et
de la Communication

Jury :

2008/2009

*« Un des principes les plus nécessaires à une réforme (de l'éducation),
c'est redonner l'initiative et la responsabilité à celui qui apprend
ou à celui qui l'aide à apprendre. »*
Ivan Illich, *Une société sans école*, Seuil, 1971.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier plus particulièrement Monsieur l'enseignant Didier PAQUELIN, pour m'avoir orientée lors du choix de ce sujet et pour ses conseils avisés quant à la rédaction de ce mémoire.

Ma gratitude va également à tous les enseignants du Master 2 – Sciences du langage de bordeaux 3.

Je remercie le service de coopération de l'Ambassade de France au Cap-Vert, pour la bourse d'étude qui m'a permis de venir en France.

Je remercie aussi le Ministère de l'Education du Cap-Vert qui m'a donné le congé nécessaire pour continuer mes études.

Je remercie vivement l'université du Cap-Vert (UNI-CV), plus particulièrement Monsieur Marcel PEREIRA et Mme Cristina FERREIRA, pour la bonne ambiance et la sympathie régnant au sein de leur établissement qui ont permis l'excellent déroulement de mon stage et qui m'ont apportés une expérience professionnelle appréciable dans le domaine des TICE et du FLE.

Je suis également reconnaissante à mes amis Ricardo SUAREZ et Carlos DINIZ qui m'ont beaucoup aidé pendant mon séjour à Bordeaux.

Finalement, à mes enfants Laly et Ariel qui ont su tenir le coup durant mon absence.

A tous je dis Merci ! (Obrigada !)

SOMMAIRE

<i>Mise en place d'un dispositif de formation à distance à l'université du Cap-Vert« e-Learning » :</i>	<i>1</i>
<i>Les technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement du français langue étrangère</i>	<i>1</i>
<i>Remerciements</i>	<i>3</i>
<i>Sommaire</i>	<i>4</i>
<i>Introduction</i>	<i>6</i>
<i>1^{ère} Partie : La politique éducative au Cap-Vert</i>	<i>8</i>
Premier Chapitre: L'enseignement au Cap-Vert	10
1.1- Données géographiques du Cap-Vert	10
1.2-La politique linguistique cap-verdienne	11
1.3- Le système éducatif cap-verdien	13
Second Chapitre : L'état de lieux de l'université publique du Cap-Vert	16
2.1-L'installation et création d'une université publique au Cap-Vert (décret-loi n°53/2006)	16
2.2- Pourquoi l'émergence d'une université publique au Cap-Vert	19
2.3-L'organisation générale et administrative de l'UNI-CV	21
Troisième Chapitre : Introduction des TIC et de l'internet dans l'éducation au Cap-Vert	27
3.1-Initiatives nationales de la mise en œuvre des TIC dans l'éducation au Cap-Vert	28
3.2-Quelles bénéfices de l'utilisation des TIC et de L'internet pour l'enseignement supérieur ?	31
3.3-Limites à l'utilisation des TIC dans l'UNI-CV	32
<i>2^{ème} Partie : Les technologies de l'information et de la communication(TIC) et l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère (FLE)</i>	<i>34</i>
Quatrième Chapitre : l'enseignement et apprentissage du français et l'utilisation des TIC	36
4.1-La didactique de l'apprentissage du français langue étrangère	36
4.2-Les principales théories d'apprentissage	37
4.3- Les méthodes d'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère	42
4.4-Les théories d'apprentissage et les TIC	43
4.5-L'apprentissage collaboratif: l'interaction et l'interactivité en classe de langue	46
Cinquième Chapitre : le contexte de l'enseignement et de l'apprentissage du FLE à l'UNI-CV	50
5.1- L'accès à la culture/langue française au cap-Vert	50
5.2-L'enseignement du français langue étrangère et L'utilisation des TIC dans le contexte universitaire cap-verdienne	52
<i>3^{ème} partie : Organisation, développement et mise en oeuvre du projet pilote « e-Learning.cv » à l'université du Cap-Vert</i>	<i>55</i>
Sixième chapitre : L'analyse de l'usage du dispositif de formation à distance « e-Learning »	57
6.1-L'enseignement à distance (EAD)	57

6.2-Le e-Learning : Qu'est-ce que c'est ?	59
6.3- Le projet de formation à distance à l'UNI-CV: "Construindo a rede UNI-CV: Potenciar a Interacção pedagógica com recurso as TIC"	69
6. 4- Fondament théorique du projet « e-Learning.cv » de l'université publique du Cap-Vert	71
Septième Chapitre : La mission de stage et le projet « e-Learning.cv »	74
7.1- La demande et la problématique du stage	74
7.2- Le choix du stage	75
7.3- Ma mission de stage	75
7.3.1- La méthodologie de travail	76
7.3.2- Quelques taches du groupe EAD	76
7.4- Le déroulement du stage et le planning de travail	77
Huitième chapitre : L'installation de la plate-forme « moodle » dans le campus de l'UNI-CV	80
8.1- Pourquoi la plate-forme Moodle ?	80
8.2- Quels changements pour les enseignants et les apprenants/ les phases de formation: workshops et formation du public cible	88
8.3-Production et exemple des premières séquences des cours en ligne par les enseignants à l'UNI-CV (cas des cours de FLE : « Nouvelles technologies appliqués à la traduction »)	92
8.4- L'analyse et l'évaluation du projet pilote « e-learning.cv »	100
Conclusion générale	104
Annexes	106
Table des illustrations	115
Liste des tableaux	115
Liste des figures	115
Liste des images	115
Convention de stage	117
Convention de stage	119
Données Statistiques	120
Cahiers des charges	121
Bibliographies	122
Bibliographie générale	123
Ouvrages	123
Dictionnaires & encyclopédies	124
Thèses & mémoires	124
* Articles scientifiques	124
Sitographie & articles électroniques	125
Index des Auteurs	127
Tables des matières	128

INTRODUCTION

Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) font partie intégrale de la socialisation des individus dans les sociétés modernes. Elles sont de plus en plus utilisées de façon variable par les établissements d'enseignement supérieur à travers le monde, où elles sont intégrées autant dans un enseignement présentiel que dans un enseignement ouvert et à distance.

Ces TIC induisent des changements importants dans les pratiques pédagogiques, plus particulièrement dans l'apprentissage des langues, en transformant les modalités de communication, de travail et de formation. Dans ce fil d'idées, plusieurs auteurs (Charlier & Peraya, 2007, Mangenot & Louveau 2006) affirment que l'intégration des TIC dans l'enseignement implique des modifications des pratiques des enseignants et touche à leurs représentations de l'apprentissage et à leurs modalités de collaboration et d'évaluation.

L'usage des TIC a permis de mettre en place une nouvelle forme d'enseignement, celle de la formation à distance également appelée *e-formation*, *e-Learning* ou *formation en ligne*. Ce type de formation peut se définir par rapport à la formation présenteielle, comme étant une formation qui se caractérise par la délocalisation spatio-temporelle. Les apprenants ne sont pas obligés à être présents dans les mêmes lieux et en même temps que les enseignants. Il y a ainsi un changement du schéma classique d'apprentissage de maître « dispensateur de savoir » à apprenant en position de récepteur qui sera renforcée par l'avènement des réseaux et des technologies fondées sur Internet (outils de communication synchrone et asynchrone, Web, etc.)

Cette conception de la formation commence à se développer à l'université publique du Cap-Vert avec la mise en place d'un projet d'enseignement à distance « *e-Learning.cv* ». La mise en place et l'expérimentation d'une plate-forme d'enseignement à distance à l'université publique du Cap-Vert va permettre de révolutionner, non seulement l'enseignement, mais également l'approche pédagogique, économique et géographique de la formation en générale. L'apprentissage totalement en ligne ou partiellement en ligne offre une multitude de possibilités nouvelles en particulier aux filières limitées par des contraintes diverses.

Ce mémoire est l'occasion de partager le résultat de la mise en place de ce dispositif de formation à distance que nous avons mené dans l'université du Cap-Vert.

Dans la première partie, nous décrivons la nature de la politique éducative au Cap-Vert. Nous contextualiserons les principes de l'installation de l'université publique dans ce pays, ainsi que les intentions d'innovation pédagogique de cette université.

La deuxième partie portera un regard complémentaire sur l'utilisation des TIC et de l'internet dans l'enseignement/apprentissage d'une langue, cas du français langue étrangère, et nous nous inspirerons des théories constructiviste et socio-constructiviste.

Enfin, la troisième partie détaillera toutes les étapes de la conception et de la mise en place du dispositif de formation à distance. Dans cette troisième partie, nous aborderons dans un premier temps la question des enjeux et des risques du e-Learning et nous présenterons notre mission dans le projet « *e-Learning.cv* » mené par l'université. Puis, dans un deuxième temps nous analyserons quelques cours que nous avons mis en ligne, en sachant qu'un cours en ligne n'est pas la simple reproduction d'un support pédagogique imprimé mais il offre à l'apprenant un environnement multimédia et interactif. Enfin dans un troisième temps nous essayerons de prendre un peu de recul pour faire une analyse critique de ce que nous avons réalisé et essayer par là même de dégager les perspectives pour améliorer le travail effectué.

1^{ERE} PARTIE : LA POLITIQUE EDUCATIVE AU CAP-VERT

Au Cap-Vert, l'organisation et la gestion de l'enseignement sont confiées au Ministère de l'Education Nationale ainsi qu'au Ministère de l'Enseignement Supérieur. Ceux-ci ont la responsabilité de l'organisation et de l'administration de l'ensemble du système éducatif.

Pendant beaucoup d'années, la principale offre d'études universitaires au Cap-Vert a été à l'étranger. L'Université du Cap-Vert (Uni-CV) apparaît avec l'intention de se constituer comme le premier choix des Cap-Verdiens pour fréquenter leurs études universitaires dans leur pays.

En étant Cap-Vert comme un archipel, garantir l'accès à l'enseignement à des étudiants de toutes les îles amène l'Uni-CV à adopter une politique d'université en réseau, en faisant recours aux technologies d'enseignement à distance et en coopérant avec d'autres centres de formation à l'étranger avec le but d'offrir une formation innovatrice, de qualité et flexible, en faisant attention aux nécessités des apprenants en formation de forme permanente, où qu'ils soient.

L'objectif de cette première partie est de vous présenter ce pays, dont j'avais choisi pour faire mon stage, son système éducatif, l'établissement d'accueil (UNI-CV), ainsi que de vous montrer concrètement la démarche de la conception/installation de l'université du Cap-Vert.

A l'issue de ces chapitres, vous connaîtrez aussi les démarches politiques pour l'insertion et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement au Cap-Vert.

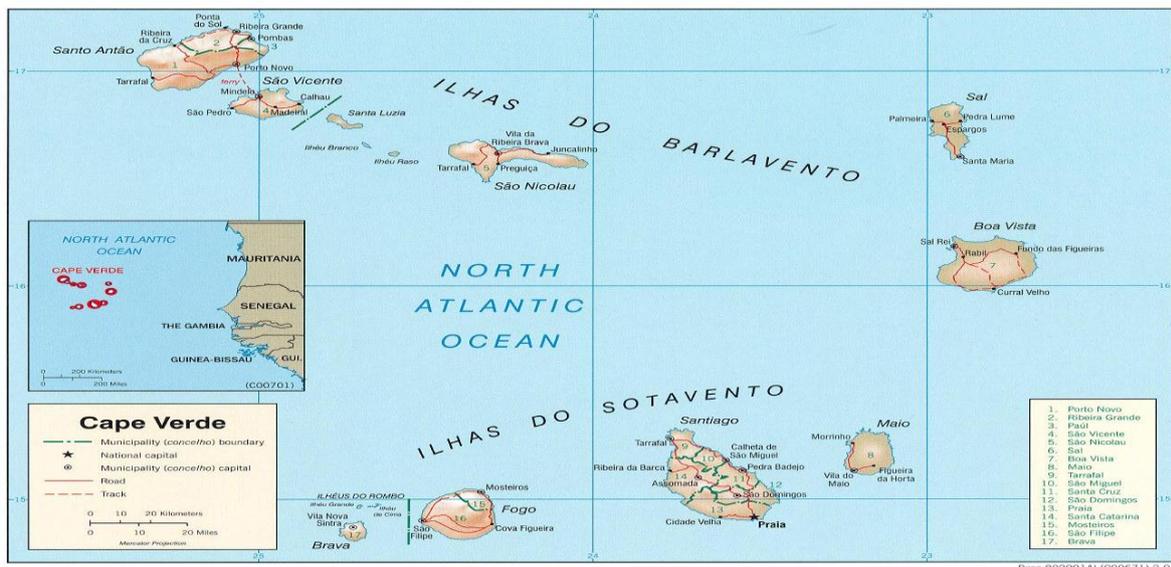
PREMIER CHAPITRE: L'ENSEIGNEMENT AU CAP-VERT

1.1- DONNEES GEOGRAPHIQUE DU CAP-VERT

Le Cap-Vert (en portugais: Cabo Verde) est un petit pays insulaire de 4033 km² avec une population d'environ 408.760 habitants (2002), situé dans l'océan Atlantique, à plus de

600 km au large du Sénégal, la pointe la plus occidentale de l'Afrique. L'archipel est constitué de dix îles et de cinq îlots. Au nord, les Îles-du-Vent (*Ilhas de Barlavento*) comprennent Santo Antão, São Vicente, São Nicolau, Sal et Boa Vista. Au sud, São Tiago (ou Santiago regroupant la moitié de la population), Brava, Fogo et Maio forment les Îles-sous-le-Vent (*Ilhas de Sotavento*). Les îles sont toutes d'origine volcaniques et c'est sur l'île de Fogo qu'on va trouver le point culminant 2829m. Un relief escarpé pauvre en végétation couvre la plupart des îles où le climat y est chaud et sec, avec une moyenne des températures située entre 20 à 25°C. Praia est la capitale administrative et elle se trouve sur l'île de Santiago (la plus vaste de l'archipel)

Image 1 : image du Cap-Vert (sources : <http://www.atlasgeo.net/htmlg/CapVert.htm> (08/2009))



1.2-LA POLITIQUE LINGUISTIQUE CAP-VERDIENNE

1.2.1- Le créole (capverdien)

La langue officielle Cap-Verdienne est le portugais (*L'article 9 de la Constitution du 23 novembre 1999 (ou Lei Constitucional n.º 1/V/99 de 23 de Novembro)*), mais la pratique de cette langue est souvent limitée à l'écrit puisque presque tous les Capverdiens (nationaux) parlent le créole, appelé en français *capverdien* une langue véhiculaire forgée à partir du portugais et de différentes langues d'Afrique. Cette langue véhiculaire qui est utilisée comme langue maternelle par plus de 99 % de la population capverdienne est aussi une langue assimilatrice puisque les immigrants arrivant au Cap-Vert apprennent facilement cette langue et l'utilisent après comme langue véhiculaire.

Le créole capverdien qui est l'un des plus vieux créoles parlés dans le monde est fragmenté en plusieurs variétés dialectales, chacune des îles ayant développé son idiome local. On peut opposer deux grandes variétés dialectales : le créole de Sotavento (env. 65 % de la population) ou *créole des Îles-sous-le-Vent* et le créole de Barlavento (env. 35 %) ou *créole des Îles-du-Vent*. Les différences dialectales constituent la barrière principale en vue d'une éventuelle standardisation du créole capverdien, voire de son officialisation.

La plupart des initiatives faisant la promotion officielle du créole sont venues de la plus grande île, Santiago, ce qui a causé un certain scepticisme dans les autres îles du pays, car les insulaires tiennent beaucoup à leur propre dialecte local. Par exemple, à São Vicente, la seconde île la plus très peuplée du pays, beaucoup de gens s'opposent vigoureusement au statut officiel du créole, car ils craignent l'imposition du capverdien (créole *badiu*) de l'île de Santiago. Quoi qu'il en soit, ces variétés ne sont pas suffisamment importantes pour empêcher la compréhension entre les habitants. La langue n'étant pas standardisée, le système d'écriture (alphabet latin) peut varier entre le capverdien sotavento et le capverdien barlavento.

1.2.2-Le portugais

Le portugais est resté comme nous l'avons vu la langue officielle, c'est-à-dire la langue de l'État, du Parlement, de l'Administration, de la justice, de l'enseignement et des médias, même de la religion. Cette langue est une réalité que pour une portion très restreinte de la population cap-verdienne instruite est donc elle est synonyme de savoir, d'éducation et de prestige.

Dans l'enseignement, à tous les niveaux, c'est-à-dire du primaire à l'université, la langue utilisée est le portugais mais les enseignants peuvent utiliser le créole capverdien pour quelques illustrations, surtout quand le problème de compréhension en portugais se pose.

L'enseignement primaire obligatoire dur six ans et l'organisation des études primaires portent sur quatre domaines: la langue portugaise, les mathématiques, les «sciences intégrées» (histoire, géographie et sciences de la nature) et l'expression orale.

L'enseignement secondaire assure la continuité du primaire en recourant encore à la langue portugaise comme véhicule d'enseignement.

1.2.3-Les langues de relations internationales (cas du français)

L'article 11 de la Constitution¹ énonce que l'État du Cap-Vert doit maintenir des liens spéciaux d'amitié et de coopération avec les pays de langue officielle portugaise et avec les pays d'accueil des émigrants cap-verdiens comme le Sénégal, le Portugal, la France, les États-Unis, etc.

C'est pourquoi Cap-Vert a également développé une politique d'enseignement du français car Cap-Vert est membre des Sommets de la Francophonie depuis 1993 et il a adhéré à l'Agence intergouvernementale de la Francophonie en décembre 1996 et aussi car il a comme pays voisins, la Mauritanie, le Sénégal, la Guinée, le Maroc, etc., qui sont des États francophones.

Le gouvernement cap-verdien a cru bon de promouvoir, dès 1995, l'enseignement du français comme langue d'enseignement obligatoire, dont les grands objectifs ont été :

- a) la promotion du français dans le système scolaire et hors-système scolaire
- b) l'appui aux associations franco-capverdiennes et à la Commission nationale de la francophonie ; et dans le cadre du système scolaire, les objectifs visent à augmenter le nombre de professeurs de français qualifiés, de promouvoir la qualité de l'enseignement de la langue française et d'augmenter le «public bénéficiaire».

L'enseignement d'une langue étrangère est donc obligatoire pour les apprenants entrant à l'école secondaire. Ils commencent l'apprentissage d'une langue vivante en 7^e année (1^{re} année de l'enseignement du secondaire). Cette langue peut être soit l'anglais soit le français, mais 50 % des élèves choisissent le français. En 9^e et 10^e année, les élèves commencent l'apprentissage d'une deuxième langue étrangère en fonction de leur choix initial. En 11^e et 12^e année, le français est obligatoire dans la filière *humanités* (lettres) et optionnel dans les autres programmes.

Tableau 1 : la distribution des horaires de langues à l'enseignement secondaire :

1 ^{er} Cycle	2 ^e Cycle	3 ^e Cycle
Portugais : 4 h par semaine	Portugais : 4 h	Portugais : 3h
Anglais : 4 h par semaine	Anglais : 3h	Français : 4h
Français : 4 h par semaine	Français : 3h	Anglais : 4h

En dehors du système public, des cours de FLES pour enfants et adultes ont lieu dans l'Alliance Française sur les îles de Santiago et Sao Vicente. Et par ailleurs, les télévisions (Canal France International: CFI) et radio (Radio France International: RFI) proposent dans leur programme un enseignement du français.

¹ Article 11 "Relations Internationales" [...] 6) L'Etat du Cap-Vert maintien des liens spéciaux d'amitié et de coopération avec les pays de langue officielle portugaise et les pays d'accueil des émigrants cap-verdiens

1.3- LE SYSTEME EDUCATIF CAP-VERDIEN

Le système éducatif cap-verdien a passé par de profondes transformations au cours des quinze dernières années, liées aux réformes introduites à partir de 1990 avec la Loi de Bases du Système Éducatif (Loi n° 103/V/99, et la nouvelle rédaction donnée par la Loi 103/V/99).

Depuis le début des années 1990, le gouvernement a pris l'engagement de développer et de moderniser le système éducatif de façon à répondre aux nouvelles perspectives de développement socio-économique tracées dans le cadre du Plan National de Développement (1997-2000).

De nouveaux défis émergeront en ce qui concerne la modernisation du système éducatif, avec des réformes et des améliorations dans l'enseignement d'une façon générale.

Les lignes d'orientation politique dans un contexte marqué par les atteintes de la société vis-à-vis de la formation des jeunes et par la nécessité de définir un profil minimum et flexible pour l'éducation de l'homme cap-verdien dans le cadre d'une économie de services en changement, sont définies dans la Résolution du Conseil des Ministre, n° 8/98 (publié au Journal Officiel n° 10, de la I série, en date du 16 mars 1998). L'objectif était donc d'améliorer la qualité du système éducatif cap-verdien et de promouvoir l'éducation pour Tous au Cap-Vert.

Cap-Vert se voit alors confronté à des nécessités de changement, d'adaptation et de recyclage, face aux rapides événements qui ont marqué le monde actuel dans tous les niveaux, entre lesquels de l'éducation, tant qu'un des secteurs décisifs pour le développement d'un pays.

Selon l'article 22 de la Loi sur le système éducatif primaire (LBSE) n° 103/III/90 de décembre (*Lei de Bases do Sistema Educativo n° 103/III/90 de Dezembro*²), le système éducatif cap-verdien se comporte les sous-systèmes d'éducation préscolaire (deux ans, à partir de l'âge de quatre ans) et d'éducation scolaire (six ans, à partir de l'âge de six/sept ans) qui inclut l'enseignement de base obligatoire, l'enseignement secondaire (six ans, à partir de douze/treize ans) général et technique, l'enseignement supérieur et les modalités spéciales de l'enseignement extrascolaire et d'éducation d'adultes (voir structure du système éducatif du CAP Vert dans annexe) :

- **L'éducation Préscolaire** a pour objet fournir aux enfants donc l'âge compris entre les quatre et six ans : « une formation complémentaire ou supplémentaire à des responsabilités éducatives familiales ».
- **L'enseignement de Base** a comme fin armer l'enfant d'une préparation basique globalisante, que lui permet de saisir en tant que personne individuel mais faisant

² Article 22 : a) Développer la capacité d'analyse et éveiller l'esprit de perspicacité et de recherche ; b) Rendre propice l'acquisition des connaissances de base sur la culture universelle, scientifique et technique en visant notamment relation avec la vie active ; c) Promouvoir le domaine de la langue portugaise en renforçant la capacité d'expression orale et écrite

partie d'un collectif, qui se meut en harmonie avec ce même collectif et en fonction du moyen entourant.

- **L'enseignement Secondaire** est la continuité de l'enseignement de base, il permet le développement des connaissances et des aptitudes obtenues dans le cycle d'études précédent et l'acquisition de nouvelles capacités intellectuelles et les aptitudes physiques nécessaires à l'intervention créative dans la société. Il vise à rendre possible l'acquisition des bases scientifiques et culturels nécessaires à la continuation d'études et d'admission dans la vie active et, en particulier, il permet, par les manières techniques et artistiques, l'acquisition de qualifications professionnelles pour l'insertion dans le marché de travail. La durée de l'enseignement secondaire est de six ans et il est organisé dans trois cycles de deux ans chaque.
- **L'enseignement Moyen** est de nature professionnelle. Il a en règle générale la durée maxima de trois ans et il est réalisé dans des Instituts publics et privé, soutenu par le Ministère de l'Éducation.
- **L'enseignement Supérieur**, dans le cadre de la réforme de l'enseignement, vise à fournir une formation scientifique, technique et humanistique et culturelle. Cette modalité d'enseignement a commencé à être mise en œuvre au Cap-Vert à partir de la création de l'École de formation d'Enseignants d'enseignement Secondaire, en conférant le degré de baccalauréat aux diplômés par cette institution.

Cependant, c'était qu'à partir de 1992, qu'ils ont créé la Commission Installatrice de l'enseignement Supérieur dans le contexte de la réforme d'enseignement, avec l'objectif de se faire l'encadrement institutionnel des compétences existantes et futures et de la coordination de projets internationaux.

À l'heure actuelle, l'enseignement Supérieur comprend l'enseignement universitaire et l'enseignement polytechnique :

- L'enseignement universitaire vise à assurer une solide préparation scientifique et culturelle et à fournir une formation technique laquelle il habilite les apprenants pour l'exercice d'activités professionnelles et culturelles et foment le développement des capacités de conception, d'innovation et d'analyse critique.

- L'enseignement polytechnique vise à fournir une solide formation culturelle et technique de niveau supérieur, à développer la capacité d'innovation et d'analyse critique et à donner des connaissances scientifiques de nature théorique et pratique et leurs applications en vue de l'exercice d'activités professionnelles.

Dans l'enseignement supérieur sont conférés les diplômes suivants : baccalauréat ; licence ; master ; doctorat.

Pour y avoir accès (tant pour la formation dans le pays qu'à l'extérieur) les étudiants doivent remplir les conditions basiques suivantes :

- a) Etre habilitées avec la 12^e année de l'enseignement secondaire, ou équivalent.
- b) Etre âgée de plus de 25 ans qui, n'étant pas habilitées avec la 12^e année et ni n'étant pas titulaire d'un cours de l'enseignement supérieur mais qui fassent preuve spécialement appropriée de la capacité pour leur formation.

c) Personnes habilitées avec des cours moyens.

En revanche, une nouvelle loi pour le système éducatif doit entrer en vigueur prochainement selon le Ministère de l'Education et Enseignement Supérieur (MEES). Cette nouvelle loi de base pour le système éducatif prévoit l'augmentation graduelle de l'obligation de l'enseignement jusqu'à la 12^{ème} année de scolarité pour 2015. Cette proposition de loi a encore par objectif : actualiser l'enseignement au Cap-Vert avec l'introduction des technologies d'informations et la communication (TIC) et par l'enseignement des langues étrangères et renforcement de la mathématique et de la science.

Selon le Premier ministre du Cap-Vert M. José Maria NEVES, le pays doit penser à augmenter les niveaux de gratuité dans le système d'enseignement, qui jusqu'à présent atteint seulement les six premières années de scolarité (EBI). La nouvelle législation dont l'entrée en vigueur est prévue prochainement représente la vision de l'éducation dans les proches 20 ans au Cap-Vert et elle se fonde sur l'importance que l'éducation a dans le développement des ressources humaines et du pays. Bien que ce soit clair ce développement, le chef du Gouvernement cap-verdien est d'avis que le système éducatif de l'archipel doit passer par des changements profonds pour lesquels ils puissent être à la hauteur des défis et trouver de nouvelles réponses pour les nouvelles dynamiques qui émergent du développement de l'éducation au Cap-Vert. Dans cette perspective, le Premier ministre a indiqué quelques mesures en visant l'intégration de politiques éducationnelles, de formation et d'emploi. D'autres mesures indiquées par M. NEVES disent respect à la création de conditions pour le développement de la radio et de la télévision éducative « ce qui de lui-même impulse l'enseignement à la distance et garantit l'accès à l'éducation pour tous », ainsi que la qualité de l'enseignement.

Le MEES a annoncé, néanmoins, que déjà dans les proches années scolaires il prétend introduire autres nouveautés dans le système éducatif, notamment l'enseignement obligatoire de langues étrangères (Français et l'Anglais) dans l'enseignement Secondaire dès la 7^{ème} année et leur mise en œuvre aussi dans l'enseignement de Base.

Néanmoins, le plus grand défi pour l'année 2009/2010 est la continuation de l'élargissement de la scolarité obligatoire de six pour huit ans. Le Gouvernement va continuer aussi à créer des salles spéciales pour répondre aux nécessités des enfants et à des personnes handicapés, en même temps qu'il va continuer à soutenir la formation d'enseignants aux domaines des technologiques (TIC), de la mathématique et des sciences.

SECOND CHAPITRE : L'ETAT DE LIEUX DE L'UNIVERSITE PUBLIQUE DU CAP-VERT

2.1-L'INSTALLATION ET CREATION D'UNE UNIVERSITE PUBLIQUE AU CAP-VERT (DECRET-LOI N°53/2006)

2.1.1-De la Loi de Bases du Système Éducatif « Enseignement Supérieur » à l'installation de l'UNI-CV :

Pendant des années, le contexte de la création de l'enseignement Supérieur sur la base de la reconnaissance de l'importance que l'enseignement supérieur a comme axe de culture et de développement économique et social du pays, a obligé le Programme du Gouvernement à considérer prioritaire pour le secteur de l'Éducation la création de conditions pour l'institutionnalisation de l'enseignement supérieur.

Conformément aux orientations de la Loi de Bases du Système Éducatif³ (Loi n°113/V/99), le développement de l'enseignement supérieur doit intégrer les modalités d'enseignement universitaire et polytechnique.

Le premier vise à assurer une solide préparation scientifique et culturelle et à fournir une formation technique laquelle il habilite l'apprenant pour l'exercice d'activités professionnelles et culturelles et foment le développement des capacités de conception, d'innovation et d'analyse critique.

Le dernier, « il vise à fournir une solide formation culturelle et technique de niveau supérieur, à développer la capacité d'innovation d'analyse critique et à donner des connaissances scientifiques de nature théorique et pratique ».

Ainsi l'enseignement supérieur de courte durée (baccalauréats - 3 ans) né au Cap-Vert à partir du développement de cours de formation pos-secondaire, créé en règle générale pour répondre à des nécessités au niveau d'un manque d'enseignants pour l'enseignement

³ Cette loi est la référence pour le développement des activités éducatives depuis 1990. Elle intègre les objectifs de politique éducative et la structure du système.

Deux objectifs primordiaux constituent les points forts du texte : l'universalisation de l'enseignement de base de six ans et la formation intégrale de l'individu selon des valeurs universelles et nationales, dans un cadre d'éducation permanente pour la vie, de façon à ce qu'il puisse s'épanouir et participer au développement du pays. Ce sont des objectifs qui s'intègrent dans le cadre mondial d'éducation pour tous et des défis qu'elle implique en termes d'accès, de permanence, de qualité et de satisfaction de besoins éducatifs fondamentaux.

secondaire : le Cours de Formation d'Enseignants, ensuite École de Formation d'Enseignants d'enseignement Secondaire (EFPEs) ; un peu plus tard, pour les nécessités de la marine marchande et de la pêche dans expansion s'est créé l'École Nautique ensuite Centre de Formation Nautique (CFN) ; et pour le développement agricole, se sont créées des formations pos-secondaires dans l'Institut National de Recherche Agraire.

Postérieurement ont été créés les Instituts Supérieurs d'Éducation (ISE) et d'Ingénierie et de Sciences de la Mer (ISECMAR), qui sont nés de la transformation d'EFPEs et de CFN, respectivement. À cette même date il était en création des Écoles Supérieures qui ont logé les Baccalauréats (licences) dans Gestion et Marketing, Comptabilité, et Sciences « Agro-Florestais », ainsi qu'autres cours qui viendront à être développés dans des secteurs semblables.

En revanche, par la résolution du Décret-loi n° 53/2000, du 28 août, a été créée l'Université du Cap-Vert, dont le régime d'installation a été défini par le Décret-loi n.° 33/2000, du 28 août, néanmoins révoqué par le Décret-loi n.° n°31/2004, du 26 juillet. Par ce dernier diplôme, a été instituée la Commission Nationale pour l'Installation de l'Université du Cap-Vert.

Ainsi, le Gouvernement du Cap-Vert a créé, à travers le Décret-loi ° 24 de juillet 2004, cette Commission Nationale pour l'Installation de l'Université du Cap-Vert (CNI-Uni-CV), en ayant par objectif installer l'Université Publique du Cap-Vert⁴, dans une période de deux ans prorogatifs.

La Commission a été chargée la mission de créer des conditions nécessaires à l'installation de l'Université du Cap-Vert. L'un des objectifs de la première phase d'installation était le dessin du modèle organisationnel. Une fois acceptée le modèle organisationnel proposé, convient d'égaliser la meilleure forme de continuer le processus d'installation.

Première indication donnée à la Commission par le Gouvernement a été de penser l'Université à partir de la reconversion des cinq institutions publiques d'enseignement supérieur et de recherche, à savoir : ISE, ISECMAR, INIDA, INAG ET ISCEE.

Cette base organique a résulté du fait du Gouvernement du Cap-Vert avoir adopté la stratégie de créer l'Université Publique sur base d'un substrat existant. Et ultérieurement la possibilité d'intégrer autres instituts publics comme : Institut National de Développement des Pêches, (INDP), Institut Pédagogique (IP), Institut de Recherche et Patrimoine Culturel, (IIPC). Et à cause de l'importance des technologies d'informations et de communication (TIC), il s'est pensé intégrer dans cet univers le Centre Opérationnel pour la Société des Informations (NOSI).

Ainsi, dans une première étape, l'Université du Cap-Vert sera l'élément « unificateur » des principales institutions d'enseignement supérieur et de recherche existants au Cap-Vert :

- Institut Supérieur d'Éducation (ISE)

⁴ Site de l'université publique du Cap-Vert : URL : <http://www.unicv.cv>

- Institut Supérieur d'Ingénierie et de Sciences de la Mer (ISECMAR)
- Institut Supérieur de Sciences Économiques et D'entreprises (ISCEE)
- Institut Pédagogique (IP)
- Centre de Formation et Perfectionnement Administratif (CENFA)
- Institut National de Recherche et Développement Agraire (INIDA)
- Institut National de Développement des Pêches (INDP)
- Institut National d'Énergie (INERG)
- Institut de Recherche Culturelle (IIC)
- Institut National de Recherche et Développement Agraire (INIDA)
- Institut National de Développement des Pêches (INDP)
- Institut National d'Énergie (INERG)
- Institut de Recherche Culturelle (IIC)
- Laboratoire d'Ingénierie de Cap-Vert (LEC)
- Centre de Documentation et d'Informations pour le Développement (CDID)
- Archive Historique Nationale (AHN).

Deux ans après, la commission installatrice de l'UNI-CV fait preuve de sa compétence, elle a accompli l'essentiel de sa mission qui lui a été confiée dans le délai normal, en créant les conditions nécessaires à la création effective de l'Université Publique du Cap-Vert, notamment à travers la conception de la stratégie et du modèle organisationnel de la même, de l'évaluation des institutions publiques d'enseignement supérieur qui devront l'intégrer, de la mobilisation de partenariats nationaux et internationaux et de la conception et de la mise en œuvre d'actions de qualification des enseignants pour l'université publique, outre la production de normes relatives à l'organisation et au fonctionnement de la même.

Ainsi, telle que spécifié dans le Statut (Décret-loi n° 53/2006 Du 20 novembre), l'Université Publique du Cap-Vert est conçue comme une institution d'enseignement supérieur, dont le URL est : www.unicv.edu.cv

Malheureusement l'installation de l'université de Cap-Vert aura lieu que dans deux îles, c'est-à-dire qu'à Mindelo (Sao Vicente) et à Praia (Santiago), mais n'excluant pas l'extension de quelques activités pour autres localités, comme le tourisme à Sal la géothermie à Santo Antão et Fogo.

Image 2 : L'installation de l'université à Praia : Campus de Palmarejo



2.2- POURQUOI L'EMERGENCE D'UNE UNIVERSITE PUBLIQUE AU CAP-VERT

2.2.1- Les objectifs de l'université

L'Université Publique du Cap-Vert est conçue comme une institution d'enseignement supérieur dont la mission est de permettre la nation Cap-Verdienne de saisir les grands défis de la modernisation et du développement du pays.

À travers des programmes d'enseignement bien précis, l'Uni-CV contribuera à la compétitivité de l'économie Cap-Verdienne, au progrès soutenable et à l'inclusion sociale et bien ainsi pour le renforcement de l'identité culturelle de la nation, tous ces objectifs devront faire partie du projet scientifique et organique de la nouvelle institution.

Ainsi, l'université du Cap-Vert aura comme objectif de :

- a) Promouvoir le développement humain dans son intégralité
- b) Fomenter des activités de recherche.
- c) Promouvoir la capacité entreprenante de la société Cap-Verdienne,
- d) Prêter des services diversifiés à la communauté, dans une perspective d'évaluation réciproque
- e) Développer l'échange scientifique, technique et culturel avec des institutions de recherche et d'enseignement supérieur, nationaux et étrangères
- f) Contribuer au développement de la coopération internationale et à l'approche entre les peuples, notamment aux domaines de l'éducation et de la connaissance, de la science et de la technologie

- g) Contribuer à la modernisation du système éducatif de Cap-Vert à tous les niveaux, notamment à travers la recherche, l'adoption de nouvelles méthodologies d'enseignement et de promotion de la connaissance, à travers de l'utilisation des Technologies d'Informations et Communication (TIC).

2.2.2- Ses valeurs

L'Uni-CV respectent et promeuvent dans leur action les valeurs essentielles qui dérivent des principes et des droits établis dans la Constitution de la République et dans la Loi de Bases du Système Éducatif, notamment :

- a) Liberté - elle doit se supposer et être considérée comme un espace privilégié de création et circulation libre d'idées, ne pas en être soumis à des contraintes idéologiques de toute espèce.
- b) Excellence - elle s'engage avec la recherche incessante de la connaissance, en se plaçant dans le seuil de l'innovation scientifique et technologique.
- c) Autonomie pédagogique - Uni-CV jouit de la faculté de créer et de suspendre des cours ; elle a aussi l'autonomie dans l'élaboration des plans d'étude et de programmes des disciplines, de définition des méthodes d'enseignement et d'apprentissage, dans le choix des processus d'évaluation de connaissances et essai de nouvelles expériences pédagogiques.
- d) Qualité- elle assume les suivantes dimensions comme constitutives du concept de la qualité : (i) Importance, dans le sens dont elle est socialement pertinente ; (II) Équité, dans le sens de l'élargissement des occasions d'accès et de succès éducatifs à tous les Cap-Verdiens, indépendamment de sa condition sociale et du lieu de résidence et (III) d'Abordage par des compétences, dans le but de guider les processus pédagogiques pour la construction de capacités au niveau des savoir être et savoir faire ;
- e) Entreprenante - c'est un espace qui privilégie la promotion d'une culture d'initiative d'entreprise, en contribuant au développement de l'initiative créative et de la capacité entreprenante de la société Cap-Verdienne ;
- f) Auto sustenter – elle doit assurer que les respectives activités et les initiatives aient le dû support gestionnaire et financier, ordonnée à se sauvegarder son efficacité, comme garantie du développement ultérieur de l'Université
- g) Internationalité -elle se guide dans le sens de son insertion dans des espaces régionaux et mondiaux d'enseignement supérieur et de science qui se règle par des hautes normes de qualité et d'excellence.
- h) Autonomie scientifique et culturelle- dans le contexte de son autonomie scientifique et culturelle, elle a la capacité librement de définir, programmer et exécuter des activités d'enseignement, de la recherche et d'extension, de nature scientifique et culturelle, nécessaires à la continuation de leur fins.

2.2.3- La politique de l'internationalisation de l'université de Cap-Vert :

L'UNI-CV développe ainsi programmes de recherche en coopération avec des pays qui présentent des similitudes avec Cap-Vert, ces activités rendront possible une insertion plus rapide au système national de science et technologie dans le monde. Comme exemple, la recherche liée aux questions de la mer et des écosystèmes côtiers avec les universités des Canaries, des Açores, de Madeira et de l'Algarve et les études liées aux

questions de la désertification et de la lutte contre l'érosion avec les institutions des pays du Sahel.

En conclusion, la possibilité d'avoir des échanges avec des pays étrangers, rendra possible l'appropriation de technologies modernes et efficaces ainsi que l'acquisition de professeurs et d'investigateurs hautement qualifiés pour les activités de l'université, et donc l'internationalisation de l'Université du Cap-Vert.

2.2.4- La politique de l'université en réseau

L'Uni-CV a adopté aussi un modèle politique d'université en réseau⁵, qui consiste à intégrer et exploiter la capacité de leurs diverses unités organiques et bien ainsi des organisations de différents niveaux et de nature variée à laquelle elle est associée, indépendamment de sa localisation géographique, pour promouvoir des activités d'enseignement, de la recherche et de l'extension accessibles aux citoyens des divers points du territoire national et de diaspora Cap-Verdienne, en recours aux Technologies d'Informations et de Communication.

L'insertion de l'Université de Cap-Vert dans des réseaux universitaires des Pays de Langue Portugaise (CPLP), comme le Portugal et le Brésil, donnera continuité à la formation dans les secteurs non organisés internement. L'exploitation des relations déjà établies avec des universités portugaises et brésiliennes permettra la formation d'enseignants et les investigateurs pour le système, non si en excluant aussi la qualification des ressources humaines de l'université dans d'autres pays, dans le contexte d'accords bilatéraux de coopération.

2.3-L'ORGANISATION GENERALE ET ADMINISTRATIVE DE L'UNI-CV

2.3.1- Organisation de l'université

L'université du Cap-Vert est organisée en unités organiques propres, qui sont les départements, les écoles, les centres de recherches et les noyaux. Les départements sont trois:

- Sciences sociales et humaines
- Science et Technologie
- Ingénieries et Sciences de la mer

Chaque département a un Conseil directif et un Conseil pédagogique, chacun avec son président, parallèlement, nous trouvons l'école d'Affaires et de Gouvernement de UNI-CV, avec des cours de gestion pour le secteur public et privé. Et comme unité associée, nous trouvons l'INIDA.

⁵ Decreto-Lei nº 17/2007 de 7 de Maio - Aprova o Estatuto do Ensino Superior Particular e Cooperativo

Outre les départements et l'école, l'université fonctionne aussi à travers des noyaux et des centres de recherche. Les noyaux sont des unités transversales aux cours et aux départements et ils ont une mission spécifique à accomplir :

- Le noyau de l'EAD doit contribuer à la matérialisation du projet d'université en réseau, à travers l'adoption et le développement de nouvelles méthodologies de travail et d'apprentissage.
- Le centre de formation postsecondaire doit promouvoir des cours de caractère professionnels
- Les centres de la recherche dynamisent des actions de formation et de recherches.

Les fonctions de chaque structures, c'est-à-dire : les unités organiques (la structure académique de l'université), les services (la structure administrative et d'aide à la gestion) et les organes (d'où on trouve le directeur ; le Conseil de l'université ; le Conseil de stratégie et de gouvernement, et le Conseil pour la qualité.) :

- Le Directeur a comme fonction de diriger et représenter l'UNI-CV ; de mettre en œuvre la stratégie et les unités de politique délinées et approuvées par les agences statutaires compétentes dans les domaines de l'enseignement et de la formation, de la recherche et de l'extension.
- Le Conseil de l'université : c'est l'agence supérieure dans la matière de stratégie et le développement.
- Le Conseil de stratégie et gouvernement : il conçoit et crée la politique stratégique de l'UNI-CV, il rend possible le développement des secteurs de l'université considérés comme prioritaires à l'accomplissement de la respective mission et les fins.
- Le Conseil pour la qualité : il a comme fonction de promouvoir la qualité des diverses activités développées dans l'université et il doit instaurer tout le mécanisme pour l'auto-évaluation dans l'institution.
- Le Conseil administratif répond par la gestion administrative, financière et patrimoniale.

La constitution du Conseil de l'Université :

- a) Le Directeur, qui préside ;
- b) Le Vice-directeur ;
- c) Le Pro-Directeur,
- d) L'Administrateur général de l'Uni-CV ;
- e) Les directeurs des unités organiques :
 - Directeur de Recherche et Publications Scientifiques
 - Directeur de l'Extension Universitaire
 - Directeur de la Graduation, de l'Innovations Pédagogiques, de l'EAD et Sujets Académiques
 - Directeur de Formation Postsecondaire et Relation avec l'enseignement Secondaire
 - Directeur pour les Technologies d'Informations et Communication
- f) Six membres de la communauté universitaire (enseignants et employés)

2.3.2-Unité de formation à l'UNI-CV

L'université est chargée de concéder aux apprenants des diplômes et des titres académiques et honorifiques, ainsi qu'autres certificats prévus à la loi. Elle peut encore accorder à des diplômes ou des certificats de formation professionnelle, de nature postsecondaire ou d'autre niveau.

Le régime d'accès et d'admission dans l'Uni-CV est fixé dans la loi pour la généralité des établissements d'enseignement supérieur.

Outre les conditions fixées dans la loi, elle peut encore exiger aux candidats la démonstration de leur capacité pour la fréquence à travers des preuves de connaissances ou d'aptitude par elle élaborées.

Le Conseil de l'Université approuve le règlement général des cours donnés dans l'Uni-CV. Chaque cours est doté d'un règlement spécifique à proposer par la respective unité organique et approuvée par le Conseil de l'Université, qui doit, dans le respect les dispositions légales et réglementaires applicables, définir le respectif contexte et les objectifs, son encadrement dans les structures de l'Uni-CV, sa direction et coordination et modalités de fonctionnement, l'organisation curricula, la durée, les conditions spécifiques d'accès, le degré ou le diplôme qui accorde, ainsi que les autres normes nécessaires à sa performance efficace.

Les cours sont ainsi organisés autour de grands secteurs scientifiques, notamment :

- a) Sciences de la Nature, de la Vie et de l'Environnement ;
- b) Sciences Humaines, Sociales et Arts ;
- c) Sciences Exactes, Technologies et Ingénieries ;
- d) Sciences Économiques, Juridiques et Politiques.

Tableau 2- Les offres de formation à l'UNI-CV en 2008-2009

LICENCE	MASTER
---------	--------

- Ingénieur civil
 - Ingénieur mécanique
 - Ingénierie électronique
 - Ingénierie chimique et biologique
 - Ingénierie informatique et d'ordinateurs
 - Biologie marine et pêche
 - Mathématiques
 - Statistique et gestion d'informations
 - Géographie et ord. Territorial
 - Sciences sociales
 - Études Anglaises
 - Études françaises
 - Sciences biologiques
 - Sciences d'entreprises
 - RP et Secr. Exécutive
 - Métier d'infirmier
 - TIC
 - Chimique Philosophie
 - Histoire
 - Science de l'éducation
 - Sciences sociales
 - Éducation spéciale
 - Patrimoine et développement
 - Dessin urbain
 - Enseignement de la mathématique
 - Énergies
 - Ingénierie mécanique
 - Ressources de la mer des zones côtières - Finances d'entreprises
 - Gestion et administration publique
 - Gestion et politiques environnementales
 - Agronomie et ressources naturelles
- et Doctorat Sciences Sociales**

Hors ces cours, il y a d'autres cours qui ont été créés avant l'installation de l'UNI-CV qui persiste comme par exemple : Etudes portugaises, Lettres modernes, Biologies, Géographie, etc. dont ces apprenants sont en 3^{ème} année. Ainsi que des baccalauréats à l'ISECMAR en face de conclusion.

2.3.3- Le Public cible

L'UNI-CV s'adresse à tous les citoyens nationaux ou étrangers qui remplissent les conditions minimales d'accès nommées dans la loi, indépendamment de sa condition sociale et du lieu de résidence.

Tableau 3 : total des apprenants inscrites à l'UNI-CV en 2008 /2009 (selon l'UNI-CV)

Cours	Praia	Mindelo	Total
Enseignement Pos-Secondaire (enseignement professionnel)	116	80	196

Licence (maitrise) et Master							
Cours	Lieu	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année	5 ^{ème} année	
Science et technologie	Campus de Palmarejo	257	199	195	101	58	
Sciences sociales et humaine	Campus de palmarejo et à Mindelo	227	334	229	191	150	
Ingénierie et Science de la Mer	Campus de R. Juliao	144	170	162			
Ecole d'Affaires et Gouvernement	Praia	111	106				
Ecole de Santé	Campus de palmarejo	91					

2.3.4-Infrastructures

Les Campus universitaire concernant à l'UNI-CV se situent dans les deux premières îles (Sao Vicente et Santiago) :

- Sao Vicente (campus de Mindelo et campus de R. de Juliao)
- Santiago (campus de Palmarejo, Praia, EGN)

2.3.4.1- Modernisation des moyens pédagogiques

Dans le but de développer un environnement numérique de travail destiné à l'ensemble de la communauté universitaire, l'université dispose des moyens pédagogiques modernes et adapté à la réalité Cap-Verdien. Les nouvelles technologies y sont utilisées viennent en appui des pratiques d'enseignement, et améliorer ainsi la formation de ses apprenants.

Ainsi, les différents campus universitaire situés à Praia (Santiago) et à Mindelo (Sao Vicente) proposent à son public :

- des services numériques pour tous :

Salles informatiques, bornes Wifi, bornes de consultation internet, laboratoires numériques de langues, vidéoprojection, visioconférence.

- une offre documentaire en réseau : des bibliothèques on line nationaux et internationales (ex : la bibliothèque nationale, le B-ON, etc.)

Image 3- Salles informatique dans le campus de Palmarejo (Praia)



Image 4- Bornes Wifi disponible pour tous dans le Campus de Palmarejo



2 .3.5-Financement

L'État doit garantir à l'Uni-CV le financement nécessaire à son fonctionnement, dans les limites des disponibilités budgétaires et vu les recettes propres acquises par l'université. Le budget de l'Uni-CV est calculé à travers une formule, à définir dans un diplôme propre, en ayant par base les coûts de formation des apprenants, des recettes de l'université, des exigences de mise à jour du personnel et des coûts récurrents ou de manutention des équipements et des installations. Les activités de recherche et d'extension doivent être l'objet de financement à travers la réalisation de projets pluriannuels ou annuels, présentés par l'Uni-CV.

TROISIEME CHAPITRE : INTRODUCTION DES TIC ET DE L'INTERNET DANS L'EDUCATION AU CAP-VERT

À l'ère de la société de la connaissance ou société des savoir, l'enjeu consiste à « *tirer parti des possibilités qu'offrent les technologies de l'information et de la communication (TIC) en faveur des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire, à savoir éliminer l'extrême pauvreté et la faim, dispenser à tous un enseignement primaire, favoriser l'égalité entre hommes et femmes et rendre les femmes autonomes, lutter contre la mortalité infantile, améliorer la santé des mères, lutter contre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies, assurer un environnement durable et élaborer des partenariats mondiaux pour parvenir à un développement propice à l'instauration d'un monde plus pacifique, plus juste et plus prospère. Nous renouvelons également notre engagement à parvenir à un développement durable et à atteindre les objectifs de développement définis dans la Déclaration de Johannesburg et son plan d'application et dans le consensus de Monterrey, ainsi que dans d'autres textes issus de sommets appropriés des Nations Unies* » Extrait du Sommet mondial de la société de l'information, Genève 2003-Tunis 2005

Ainsi, Cap-Vert comme de nombreux autres pays du continent africain, a mis en place quelques programmes dans l'optique de favoriser l'intégration des TIC et le développement de leur usage dans l'enseignement supérieur et dans l'éducation en général (Projet « e-Learning.cv », Projet EAD, Projet Campus Virtuel, Projet « mundu novo », etc.).

Néanmoins, ces programmes éprouvent de grandes difficultés à atteindre les objectifs qui leur ont été assignés pour des raisons d'ordre économique, politique et même académique.

Toutefois, en l'état actuel de l'enseignement supérieur au Cap-Vert, peut-on imaginer qu'un simple accroissement de la présence des outils numériques, du niveau des infrastructures ou du débit des réseaux dans les institutions universitaires sera suffisant pour réussir l'intégration et un développement de l'usage des TIC ?

Les conditions préalables pour la réussite de l'intégration et le développement de l'usage des TIC dans l'enseignement supérieur au Cap-Vert (UNI-CV) sont-elles réunies ?

Est-ce que les enseignants tant que les apprenants ont les connaissances ou les habilités à utiliser les nouvelles technologies?

C'est à ces questions que tend de répondre ce chapitre. Ainsi que, d'examiner les obstacles potentiels pouvant freiner l'intégration et le développement de l'usage des TIC et de l'internet dans l'éducation cap-verdien, en accordant plus d'importance dans l'enseignement supérieur cap-verdien (UNI-CV).

3.1-INITIATIVES NATIONALES DE LA MISE EN ŒUVRE DES TIC DANS L'ÉDUCATION AU CAP-VERT

3.1.1-Qu'est-ce que TIC et TICE ?

Selon le dictionnaire Larousse, l'acronyme TIC « technologies de l'information et de la communication » signifie l'ensemble des techniques et des équipements informatiques permettant de communiquer à distance par voie électronique.

C'est-à-dire, les TIC renvoient aux deux principales potentialités des systèmes informatiques : l'accès à une grande quantité d'informations codées sous la forme numérique et la communication à distance.

Le sigle TICE « technologies de l'information et de la communication pour l'éducation » qui s'est progressivement substitué à « nouvelles technologies » des années 1930, regroupe par des fins d'enseignement ou d'apprentissage un ensemble de savoirs, de méthodes et d'outils conçus et utilisés pour produire, entreposer, classer, retrouver et lire des documents écrits, sonores et visuels ainsi que pour échanger ces documents entre interlocuteurs en temps réel ou différé. Les TICE incluent aussi les usages de l'ordinateur pour le traitement de l'information.

Pourtant, on peut considérer que l'enseignement s'est toujours intéressé aux nouvelles technologies symbolisées par la radio scolaire, dans les années 1930 suivie de la télé scolaire vingt ans plus tard. Et l'origine des TICE, dans les années 1960, était l'enseignement assisté par ordinateur (EAO), puis les magnétoscopes très utilisés vers 1980 et dix ans plus tard a vu naître un intérêt pour la formation à distance via internet (e-Learning ou e-formation) et les apprentissages collaboratifs assistés par ordinateur.

En effet, les TICE désignent les actions et les projets qui visent à introduire dans l'enseignement des nouvelles technologies qui représentent le multimédia⁶, le matériel informatique et internet.

3.1.2-La politique éducative des TIC au Cap-Vert

Au Cap-Vert, l'éducation représente un élément clé dans l'évolution du pays prêt à participer dans la société de l'information.

Les établissements d'enseignement peuvent donc jouer un rôle important comme lieux d'accès à l'information. Il est important ainsi de doter les écoles des TIC pour les ouvrir au monde.

⁶Le terme multimédia, à la fois substantif et adjectif, est dont l'étymologie latine signifie beaucoup de moyens, veut dire qui marie plusieurs médias tels que la voix, le texte, l'image et qui utilise plusieurs moyens de communication simultanément.

Ultérieurement, le secteur de l'Éducation au Cap-Vert a connu dans en 2008, avances significatives dans des termes de ressources techniques, des infrastructures et de la formation, en offrant à ce pays une grande qualité d'enseignement.

Cependant, le sommet de ces avances a été, sans marge de doutes, l'ouverture de salles de cours d'expérience pilote destinée aux apprenants handicapés à plusieurs niveaux.

Néanmoins, il y a d'autres innovations à rapporter, l'année scolaire 2008/2009, qui a engagé environ 155 mille étudiants, assistés pour plus de six mille enseignants, dont du préscolaire au secondaire, a conquis des nouvelles dynamiques avec l'initiative du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur (MEES) de former des enseignants pour qualifier l'enseignement, un défi qui vise à changer la stratégie éducative, dans le contexte du changement curriculum.

Dans ce contexte, le renforcement de l'enseignement au niveau technologique (TIC), scientifique et de la recherche, a fait déplacer au Brésil quelques professeurs avec l'objectif de développer son aptitude tant dans le domaine de l'enseignement et des TIC que dans ce de recherche.

Ainsi, le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur (MEES), a commencé l'année 2008 sous le signe des Technologies d'Informations et la Communication (TIC) et les « Nouvelles Réponses pour de Nouveaux Défis », initiative laquelle a donnée place à l'inauguration, en septembre 2008, de cinq structures **Web' s**, toutes elles tournées pour le monde scolaire **cybernétique**.

La grande nouveauté de l'année passe pour le « monde de la cybernétique », avec l'annonce, par la ministre de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur, Vera Duarte, du programme « **Chaque apprenant un Ordinateur** » qui s'est débouché par la signature, en septembre dernier, d'un protocole de partenariat avec Microsoft dans le secteur de l'éducation.

Et comme s'il ne suffisait pas, le Premier ministre, José Maria NEVES a annoncé, dans le contexte du projet « Mundu Novu » en français « monde nouveau », l'intention jusqu'à 2010 de mobiliser environ 150 mille ordinateurs pour les étudiants, à partir des six ans et encore il promettait d'installer 135 Téléc centres, avec l'objectif d'amélioration la qualité du système éducatif cap-verdien.

Le Programme « Mundu Novu » a par objectif de moderniser le processus d'enseignement à travers l'utilisation des technologies d'informations et la communication, en créant un nouveau paradigme d'enseignement interactif.

Néanmoins selon l'administrateur général de l'UNI-CV, Mr Bartolomeu VARELA qui a défendu dans un entretien avec des journalistes⁷ la nécessité d'innovations profondes dans le système éducatif, dans le contexte de l'introduction et de l'utilisation des Technologies d'Informations, l'utilisation de TIC dans l'éducation doit être précédée d'une profonde réforme curricula, de manière que cet outil puisse être utilisé comme supporte d'apprentissage dans les divers secteurs.

⁷Revue en ligne sur : A educação e o ensino em Cabo Verde: desafios e perspectivas.
http://www.geocities.com/visao_crioula/pag6.html 07/2009 (consultation 08/2009)

Ainsi, les enseignants de l'enseignement de base et secondaire ont besoin d'être formés et ou recyclés pour qu'ils puissent gérer le processus d'enseignement/apprentissage selon les nouvelles technologies et les nouvelles conceptions et les pratiques curricula, qui impliquent des changements de fond dans la gestion, dans l'action pédagogique et dans le modèle d'évaluation.

Bartolomeu VERELA a affirmé que le projet « Mundu Novu » a besoin d'être mis en œuvre dans le cadre d'un abordage systématique, qui passe par l'engagement du sous-système d'enseignement supérieur, en particulier de l'université publique UNI-CV, que doit contribuer à la création des conditions précédemment désignées (conception et mise en œuvre de nouvelles politiques éducatives et curricula, formation d'enseignants...).

Finalement, il a ajouté que quelques conditions logistiques indispensables à une bonne mise en œuvre du nouveau paradigme scolaire que le projet « Monde Nouveau », nécessairement implique et exige ne sont pas encore créées.

Néanmoins, telles conditions doivent être créées, sous peine du projet ne pas attraper les objectifs prétendus.

En effet, les élèves cap-verdiens à l'enseignement de base et secondaire ne possèdent pas de conditions (espaces, équipements et enseignants/tuteurs) pour rester beaucoup plus de temps dans les écoles, à fin de mieux bénéficier des TIC. Il y a la nécessité de création dans les écoles primaires de salles de Technologies, avec accès à l'Internet, sous l'orientation d'un ou plusieurs enseignants/tuteurs, car hors l'école, la majorité des élèves n'ont pas d'accès à l'Internet, qui exige non seulement la possession d'un ordinateur, mais aussi capacité financière pour supporter les charges inhérentes.

Enfin, si le Gouvernement veut faciliter l'accès à l'ordinateur et à l'internet, il faut que l'administration éducative conçoive et mette en œuvre un ordre du jour stratégique d'innovation scolaire de manière que le projet « Mundu Novu » se traduise dans une occasion pour transformer l'éducation dans une force inductive d'un développement soutenable. Car, ce n'est pas tout de mettre des bons ordinateurs et internet dans les classes et pour tous. Il faut un bon usage des TIC. Ce qui veut dire que les écoles doivent changer leurs méthodes et trouver de nouvelles méthodes pour transmettre les connaissances, selon l'UNESCO⁸

⁸ UNESCO – L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) est née le 16 novembre 1945.

3.2-QUELLES BENEFICES DE L'UTILISATION DES TIC ET DE L'INTERNET POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ?

3.2.1-Introduire l'usage des TIC dans l'enseignement Supérieur (cas d'UNI-CV)

La nécessité pour tous de participer activement à la société de la connaissance, afin de tirer le plus possible profit des avantages qu'elle offre, est perçue comme un impératif dans n'importe quel établissement, entreprise ou pays⁹

Conséquemment, il est nécessaire que les universités afin de répondre rapidement aux divers besoins d'apprentissage des apprenants et, de produire des diplômés qui peuvent leur aider à introduire dans le marché mondial du travail qui exige des diplômés de travail en collaboration avec un large éventail de personnes et de concepts et technologies, changent en profondeur leur paradigme, a affirmé Michael Dolence.¹⁰

Selon ce changement de paradigme l'apprenant devient l'acteur principal du processus d'acquisition des connaissances. L'apprentissage individualisé, la formation « juste à temps » vont désormais profondément peser sur l'organisation de l'enseignement. Il faut de l'innovation, il faut les Tic pour faire évaluer les pratiques pédagogiques, cela entraîne en effet des modifications au niveau de l'ensemble du système universitaire. Car les entreprises et industries exigent que les établissements d'enseignement supérieur préparent leurs apprenants pour le travailler en collaboration, qu'ils soient face à face ou virtuellement connectés.

A l'UNI-CV, on constate que beaucoup de ces apprenants sont plus souvent des adultes qui retournent à l'école afin de reprendre leurs études supérieures, ou afin d'acquérir des nouvelles compétences que leurs aideront au niveau professionnel, ainsi que leurs entreprises, de rester compétitifs dans une économie mondiale.

Malheureusement, comme la nécessité de former ces apprenants adultes augmente, et beaucoup d'entre eux ce sont des apprenants/travailleurs et conséquemment n'ayant pas la flexibilité d'avoir des cours en présentiel, l'obtention du diplôme souhaité reste difficile pour la plupart des cap-verdiens. Cela affecte négativement non seulement les apprenants eux-mêmes et leurs entreprises qui veulent augmenter leur potentialité mais aussi l'ensemble du pays. Ainsi, l'enseignement supérieur doit fournir des possibilités d'apprentissage pour les apprenants qui répondent à leurs besoins spécifiques.

Apprentissage en ligne est une option attrayante pour de nombreux apprenants, principalement pour ceux qui travaillent et qui n'ont pas de possibilité d'avoir l'accès à une institution.

⁹ Thèse Doctorat- Jean-Jacques BOGUI, Intégration et Usages des TIC dans l'éducation en Afrique, 2003/2005

¹⁰ Michael G. Dolence, article en ligne. URL : //www.hrmreport.com/article/Transforming-Higher-Education-Curriculum-Through-Online-Course-Design/ (08/2009)

Selon C. Christensen, M. Horn et C. Johnson l'apprentissage en ligne : « offre aux étudiants la possibilité d'apprendre de façon à correspondre à leurs types de besoins dans les lieux et au rythme qu'ils préfèrent »¹¹.

Alors, la conception de cours de qualité et d'évaluation permet de mieux sensibiliser les apprenants qui sont des apprenants qui cherchent à développer des ensembles de compétences nouvelles et pratiques, et des capacités.

L'UNI-CV lutte pour réunir toutes les conditions nécessaires pour poursuivre sa mission d'université en réseau, pour développer des opportunités éducatives pour la communauté des cap-verdien où qu'ils soient.

Via l'Internet et par le biais des TIC, l'université du Cap-Vert vise selon les objectifs décrits dans le Décret-loi n° 53/2006 une culture numérique de qualité, ainsi que transformer la société Cap-Verdienne par l'éducation d'apprenants qualifiés avec l'excellence, mais aussi informés à l'heure actuelle. Elle s'engage à être centrée sur l'apprenant en offrant des programmes de haute qualité et moderne pour former des spécialistes, enseignants, scientifiques et techniciens intermédiaires et supérieurs pour l'insertion dans le marché mondial du travail.

La définition de ces objectifs stratégiques s'encadre, à son tour, dans les ordres du jour de l'« Éducation pour Tous », approuvée à Dakar dans les années de 2000, et de la Déclaration du Millénaire, qui placent dans le centre des attentions les stratégies par lesquelles visent, essentiellement, l'amélioration de l'accès de la formation et de l'information de qualité pour tous. Par contre, nous avons remarqué qu'il existe une divergence entre cette perspective et la réalité dans laquelle l'UNI-CV s'insère et à partir de laquelle elle se construit.

En effet, la plupart du temps des enseignants est consacré à la préparation de cours présentiel à des groupes d'apprenants, ce qui peut produire des difficultés au niveau pédagogique et financier. De plus, l'interaction pédagogique est réduite pratiquement à la salle de classe, ce qui prend, les coûts élevés avec l'enseignement. En outre, les leçons fonctionnent encore sur base de l'utilisation de transparents ; des photocopies d'extraits de livres ; etc. ce qui pose en question de la modernisation du système éducatif.

3.3-LIMITES A L'UTILISATION DES TIC DANS L'UNI-CV

Des expériences vécues dans l'UNI-CV en TIC démontrent le déficit infrastructurel au niveau des équipements et connectivité, peu fiables et parfois peu satisfaisants, qui peut freiner les processus d'intégration des TIC en éducation dans cette université. Il est de ce fait urgent de pallier ce déficit par la mise en place des infrastructures nécessaires et l'accompagnement adéquat.

Les principaux facteurs de la durabilité de l'intégration des TIC dans l'éducation au Cap-Vert et dans l'UNI-CV sont le financement pour assurer l'équipement en matière d'ordinateurs, etc. des établissements et la maintenance. Il faut aussi revoir les coûts de

¹¹ <http://www.hrmreport.com/article/Transforming-Higher-Education-Curriculum-Through-Online-Course-Design/> (08/2009)

connexion à internet qui sont actuellement très élevés au Cap-Vert, ainsi qu'une réforme au niveau des curricula et la formation des enseignants.

Tous ces facteurs, de l'avis des enseignants de l'université du Cap-Vert que nous avons interrogé et même des apprenants dépendent d'une forte volonté politique de l'université et du gouvernement d'une forme générale.

Malgré toutes ces difficultés, les enseignants et les apprenants à l'université sont convaincus qu'en tant qu'outil pédagogique, les TIC peuvent renforcer l'innovation dans l'enseignement et la motivation dans l'apprentissage, permettant une éducation où chacun un peut en quelque sorte apprendre à son rythme. En d'autres termes, il s'agira de rendre l'individu apte à « apprendre à apprendre » et à « apprendre à être avec le monde entier ».

***2^{EME} PARTIE : LES TECHNOLOGIES DE
L'INFORMATION ET DE LA
COMMUNICATION(TIC) ET
L'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE DU
FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE (FLE)***

Dans cette deuxième partie, nous aborderons dans un premier temps, les implications des TIC et des médias sur l'apprentissage et l'enseignement d'une langue étrangère (cas du français). Nous expliciterons la conception sur laquelle nous appuyons la notion d'apprentissage. D'abord, nous questionnerons sur : Qu'est-ce que l'apprentissage ?, et sur les théories d'apprentissage. La réponse à cette question peut faire l'objet d'un long débat, mais nous choisissons plutôt de nous référer ici qu'à trois théoriciens de l'apprentissage : Piaget, Vygotsky et Bruner. Ces penseurs ne sont pas les seuls à avoir théorisé l'apprentissage et leurs théories ne sont pas non plus à l'abri de toute critique.

Dans un deuxième temps, nous allons connaître comment les cap-verdiens ont l'accès à la culture et à la langue française et quelle est la place des TIC dans l'enseignement et l'apprentissage du français à l'UNI-CV.

QUATRIEME CHAPITRE : L'ENSEIGNEMENT ET APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS ET L'UTILISATION DES TIC

4.1-LA DIDACTIQUE DE L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE

4.1.1- Qu'est-ce la didactique des langues ?

Le Dictionnaire de la Didactique du Français¹², donne la définition de la didactique comme une : « *Science ayant pour objet les méthodes d'enseignements* ». Elle s'appuie sur la méthodologie, la pédagogie, la psychologie et la sociologie, science auxquelles vient s'ajouter la linguistique, notamment linguistique appliquée dans le cas de la linguistique des langues.

La didactique du français langue étrangère est « *l'articulation de plusieurs types d'interventions : théoriques, méthodologiques et pratiques, qui, en interrelation, vont de la sollicitation de diverses disciplines (des sciences humaines et sociales tout particulièrement) au seuil de la classe concrète* »¹³

C'est-à-dire que toute élaboration méthodologique en matière de FLE s'appuie sur les Sciences du Langage et de la Communication (lexicologie, sociolinguistique, pragmatique, etc.) mais aussi sur les Sciences de l'Education (psychologie, anthropologie, etc.).

Pour bien enseigner et apprendre une langue étrangère, il faut savoir ce qu'est la langue¹⁴, à quoi elle sert, quels en sont les composants, comment elle fonctionne ; ainsi que les motivations, les spécificités de l'enseignant et de l'apprenant, les modalités de leur interaction, les contraintes, les lieux, les objectifs, les finalités, etc. Ces conditions ne peuvent pas être isolé de l'apprentissage et ou de l'enseignement.

Mais qu'est-ce qu'apprentissage et enseignement?

¹² Jean-Pierre CUQ, Dictionnaire de la Didactique du français, Clé International, Paris, 2003

¹³ Henri BOYER, M. Butzbach & M. Pendanx, Nouvelle introduction à la didactique du français langue étrangère, 1990, Clé International, Paris, p.7

¹⁴ Une langue est un système de signes linguistiques, vocaux, graphiques ou gestuels, qui permet la communication entre les individus.

« L'apprentissage est le processus personnel, conscient ou non, indispensable à la réalisation d'un objectif, et l'enseignement n'est qu'un moyen qui permet l'apprentissage. Et donc, on apprend une langue maternelle ou étrangère en profitant inconsciemment de processus (linguistiques, cognitifs, psychiques) innés et universels que l'on appelle parfois adductifs (Chomsky) ou instinctifs, ou spontanément, en imitant d'autres personnes, en tentant d'interagir, de communiquer avec elles, ou en prenant conscience de son apprentissage et en s'efforçant de le diriger, etc. » jean-Marc DEFAYS, le français langue étrangère et seconde, Mardaga edition, p. 187-188

En bref, l'apprentissage est aussi un processus dynamique et interactif qui assure une intégration constante de divers éléments et composantes et de nouvelles structures significative pour l'apprenant.

4.2-LES PRINCIPALES THEORIES D'APPRENTISSAGE

Giordan¹⁵ (1998) nous montre que l'apprentissage se divise en trois grandes traditions qui selon lui s'imposent et s'opposent :

« La première décrit l'apprendre comme un simple mécanisme d'enregistrement. Effectuée par un cerveau "vierge", disponible et toujours attentif, l'acquisition d'un savoir est tenue pour le fruit direct d'une transmission. [...] La deuxième tradition repose sur un entraînement élevé au rang de principe. Tout est affaire en fait de conditionnement. [...] La troisième tradition relève d'une pédagogie dite "de la construction". [...] Ce modèle éducatif a servi de référence à l'ensemble du mouvement des pédagogies nouvelles (1998: 31-32).

Or, il est évident qu'il y a autant de conceptions sur les processus et stratégies d'apprentissage d'une langue étrangère, que de théories d'apprentissage. Alors dans ce chapitre nous allons aborder très brièvement les conceptions les plus caractéristiques :

Le behaviorisme

Les behavioristes s'intéressent aux comportements observables des individus. On peut se rendre compte que le schéma behavioriste « Stimulus-Réponse (S-R) », présenté par Skinner¹⁶, considère comme important le rôle du stimulus (un facteur externe), ainsi l'individu donne une réponse (correcte) à un stimulus provenant de l'environnement.

D'après Skinner (cité par Thorpe et Schmuller, 1956 : 160), l'esprit n'est pas un agent désincarné qui recevrait les idées et les exprimerait dans le comportement. Sa notion de «

¹⁵ André Giordan est connu pour ses recherches sur l'élaboration d'un savoir par une personne à l'école et hors de l'école. Il est surtout repéré pour ses études sur les conceptions, c'est-à-dire les idées, les façons de raisonner, les questions d'un apprenant. Elles ont conduit à promouvoir un modèle original de l'apprendre, appelé par les anlo-saxons allosteric learning model. Ce dernier reformule l'approche constructivisme. Sur le plan pratique, il propose des outils et des ressources, notamment un environnement didactique en matière, de médiation et formation.

¹⁶ SKINNER, F. Psychologue et Psycholinguistique américain, fondateur du conditionnement instrumental (1904/1990)

réflexe » caractérise une unité mesurable et contrôlable afin de pouvoir étudier le comportement.

Par conséquent, la notion de réponse correspondrait à un résultat correct, observable et immédiat suite au stimulus qui a été fournis.

Cette théorie attribue un rôle déterminant, dans l'acquisition du langage, aux facteurs externes. Alors, la connaissance naît de l'expérience (donc information externes au sujet) et elle coïncide avec les sensations, ce qui fait que l'acquisition d'un savoir ou d'un comportement est le résultat d'un processus linéaire et continu d'assimilation de données.

Skinner affirme que l'apprentissage d'une langue s'explique donc par la formation d'habitudes/comportements à travers l'association « Stimulus-Réponse », et dans le passage d'une langue à autre (cas d'apprentissage d'une langue étrangère) le stimulus est dans une langue et la réponse est dans une autre. En gros, l'ensemble des comportements acquis seront donc sous la double dépendance des simulations (c'est-à-dire des circonstances de la production de tel comportement), et des renforcements (c'est-à-dire des conséquences environnementales du comportement). *D. Gaonac'h, Théories d'apprentissage et acquisition d'une langue étrangère, les Editions Didier, Paris, 1991, p.16*

Le behaviorisme met l'accent sur le rôle de l'enseignant plutôt que sur celui de l'apprenant, le rôle de l'enseignant est donc « *de ménager des contingences de renforcement susceptibles d'accroître la probabilité d'apparition de réponses adéquates, dans un certain contexte situationnel, sous contrôle de renforcements environnementaux* ». Daniel GAONAC'H, *Théories d'apprentissage et acquisition d'une langue étrangère, les Editions Didier, Paris, 1991, p.21*

C'est-à-dire, l'enseignant prend toute la responsabilité de l'atteinte des objectifs : il crée des conditions environnementales et un système de renforcement qui vont amener l'apprenant à adopter de nouveaux comportements.

En bref, l'apprentissage d'une langue chez le Behaviorisme est un apprentissage mécanique et la langue est une combinaison de comportement et de mouvements appris, est donc apprendre, c'est produire des réponses déterminées dans une situation spécifique, l'adéquation des réponses dépend de leur résultat dans le cadre d'un environnement déterminé, et l'apprentissage est plus efficace si la connaissance de ce résultat est immédiate (l'apprentissage programmé).

Le constructivisme de Piaget¹⁷

Selon Piaget, l'origine de la pensée humaine ne naît pas de la simple sensation, elle n'est pas non plus un élément inné (Chomsky).

Elle se construit progressivement lorsque l'individu, et en particulier l'enfant, entre en contact avec le monde. Grâce à des contacts répétés l'enfant développe des unités

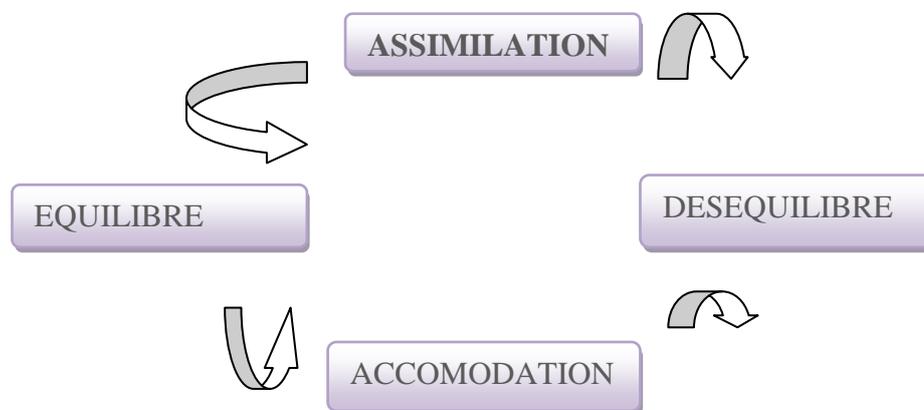
¹⁷ Jean PIAGET (1896/1980) psychologue suisse connu par ses travaux en psychologie du développement

élémentaires de l'activité intellectuelle, appelés schèmes cognitifs. Alors, la théorie piagétienne est « cognitive » car elle vise une théorie de la connaissance. Cette théorie de connaissance a son origine dans l'application d'une loi biologique fondamentale : l'organisme possède des structures adaptatives, constituées de systèmes actifs de réponses et de réorganisation.

Alors, l'hypothèse constructivisme considère que l'apprentissage s'organise selon un double processus d'assimilation (schémas disponibles) et d'accommodation (modification du schéma disponible pour améliorer).

L'apprentissage se construit grâce aux processus d'équilibre des structures cognitifs, en réponse aux sollicitations et aux contraintes de l'environnement.

Figure 2 : Schéma : le processus d'apprentissage



Le Socioconstructivisme

Selon la théorie de Vygotski¹⁸, l'apprentissage est un phénomène socio-cognitif basé sur l'interaction entre un organisme et l'environnement physique et historico-social dans lequel il vit.

D'après Grossen & Pochon (1995), les représentations et les savoirs quotidiens jouent un rôle important dans les apprentissages scolaires. Dans une classe, on peut remarquer qu'il existe certaines collaborations, pendant les activités pédagogiques, entre l'apprenant et ses pairs ou l'enseignant. C'est en effet à partir de leur expérience sociale que les apprenants donnent un sens aux activités d'apprentissage et au savoir.

L'apprentissage est construit en deux schèmes : « les schèmes représentatifs » et « les schèmes communicatifs ». Les premiers correspondent à l'interaction avec le milieu dans ses aspects physiques, alors que les autres correspondent à l'interaction avec le milieu social. Vygotski, cité par Bronckart¹⁹ (1984), constate que l'apprentissage est un

¹⁸ Lev Vygotski, psychologue russe connu par ses recherches en psychologies du développement et par théorie historico-culturel du psychisme

¹⁹ Jean-Paul Bronckart – né en 1946, connu par ses recherches en psychologie du langage

phénomène sociocognitif, produit d'une interaction continue entre l'organisme et ses capacités d'espèce d'une part, et du milieu physique et historico-social d'autre part. Le langage résulte enfin de la fusion de ces deux filières de développement.

Dans une situation d'apprentissage, l'apprenant traite une multitude d'informations à différents niveaux. Dans un premier temps, il traite des informations affectives qui lui viennent de son propre vécu, de son expérience personnelle. Pour assurer sa compréhension, il met en relation les nouvelles données avec les expériences vécues, les connaissances antérieures, et construit ainsi activement son champ de connaissance. En traitant ces informations cognitives, il choisit les stratégies qui lui offrent la plus grande probabilité d'exécuter correctement sa tâche d'apprentissage.

L'approche socioconstructiviste stipule que les connaissances d'un individu sont socialement construites: le sujet les structure activement, les relie les unes aux autres à travers un processus de négociation, d'échanges, de confrontations, de coopération entre pairs. Le processus d'apprentissage s'insère donc dans les pratiques socioculturelles elles-mêmes.

L'approche socioconstructiviste, en particulier les travaux de Vygotsky, mais aussi de Leontiev et Bruner²⁰, constituent ainsi une assise théorique au concept d'environnement d'apprentissage dans la mesure où un rôle central est accordé à la collaboration dans l'évolution des facultés cognitives et langagières.

En effet, Vygotsky avance que le développement cognitif de l'enfant, et de l'humain en général, est dépendant des relations sociales (et des instruments sémiotiques qui permettent les échanges, notamment le langage).

L'apprentissage repose de ce fait sur une aide mutuelle entre un expert et un novice, aide qui permet à ce dernier de progresser au sein de sa Zone de Proche Développement (ZPD), encore appelée « zone de développement proximal »²¹, et définie en ces termes par Vygotsky (1934).

Vygotsky distingue ainsi entre ce que l'apprenant parvient à accomplir par lui-même, et avec le soutien d'un adulte ou d'un pair plus compétent.

Grâce à l'interaction sociale, l'enfant peut atteindre un niveau de connaissances et de performance plus élevé que s'il est seul. Il est en effet amené à questionner l'objet d'apprentissage, à mettre à jour ses représentations internes, ce qui lui permet d'accéder à cet espace potentiel de progrès auquel il n'aurait pas eu accès autrement. C'est donc avec l'aide de son entourage que l'enfant développe progressivement des formes linguistiques de plus en plus complexes.

²⁰ Bruner s'inspire de Piaget dont il retient l'idée de la « construction » et de Vygotski, dont il reprend l'idée de « Zone Proximale de développement » Bruner, donne une place importante, dans sa théorie, à ce qu'il appelle « interaction de tutelle »

²¹ Vygotski S.L. ; Pensée et langage, Paris, la Dispute, 1997, p.353

La médiation sociale prend alors tout son sens dans le cadre socioconstructiviste. Comme le soulignent Arditty et Vasseur (2002):

« Pour Vygotsky comme pour Bruner, le jeune enfant est dès le départ un interactionniste efficace. Cette interaction est d'abord non verbale, tactile, auditive, olfactive, visuelle avant d'être verbale, ce que Bruner (1983) résume en disant que l'on va "de la communication au langage" et non l'inverse » (2002 p.257).

Selon cette position, les processus cognitifs ne peuvent se développer que par le biais d'un étayage (à dimension plurielle, c'est-à-dire non réduit à l'aide linguistique). Ainsi la connaissance est-elle l'effet d'une co-construction entre les individus. Cette dimension sociale de l'apprentissage est également prise en compte par les cognitivistes.

Le socio-cognitivism

Les socio-cognitivistes s'intéressent au contexte qui encadre l'apprentissage et dont ce dernier se nourrit. Pour eux, il y a un lien entre la dimension individuelle et la dimension collective. Henri et Lundgren-Cayrol (2001) inspirés par l'anthropologie et la psychologie sociale, ils estiment que : *« l'apprentissage est soumis à trois variables dominantes: 1) l'interdépendance entre l'apprenant, l'environnement d'apprentissage et le milieu culturel, 2) l'ancrage social et 3) le transfert des connaissances (2001: 16-17).*

Ces mêmes auteurs précisent : *« Les socio-cognitivistes ne font pas de l'apprentissage une démarche exclusivement individuelle et intérieure comme c'est le cas des psychocognitivistes. Ils y ajoutent une dimension sociale qui rend l'apprentissage tributaire de facteurs extérieurs à la personne. Le processus est donc autant individuel que collectif et met en cause deux types de négociations: l'une avec soi-même et l'autre avec les personnes du milieu (Harri-Augstein, 1991). La négociation individuelle prend la forme d'une interaction entre les structures cognitives élaborées par l'apprenant et la réflexion critique, métacognitive, qu'il mène sur ses propres connaissances. La négociation à caractère social permet à l'apprenant de revoir et de restructurer ses représentations individuelles pour les adapter à la culture du milieu (200 :1 17).*

Cette conception ajoute donc à l'approche psycho-cognitiviste un ancrage social qui joint apprentissage et environnement.

Toutefois, si le processus d'apprentissage est nécessairement personnel mais se construit aussi avec l'autre, se pose alors la question de l'articulation entre l'individuel et le collectif. On est amené à s'interroger sur cette relation puisque l'apprenant est en interaction non seulement avec lui-même mais également avec les autres.

4.3- LES METHODES D'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE D'UNE LANGUE ETRANGERE

4.3.1- Les principales méthodes : audio-orale et SGAV

Avant d'aborder ce thème, il faut dire qu'aucune méthode n'étant mauvaise dans l'absolu, il est utile de les confronter à la lumière de la diversité des circonstances de l'enseignement des langues étrangères.

a) La méthode audio-orale

La méthode audio-orale est née pour remplacer l'approche grammaire-traduction et aussi pour répondre aux besoins de l'armée américaine vers 1965, qui a été de donner une formation rapide et efficace en langues étrangères aux militaires en les amenant à communiquer en langue étrangère.

Cette méthode repose sur le modèle structuraliste de Bloomfield associée aux théories behavioristes sur le conditionnement. De fait, l'apprentissage d'une langue devient un processus mécanique car l'apprenant acquiert un ensemble de structures linguistiques qui favorise l'automatisme.

Cette méthode privilégie l'orale et les exercices structuraux ont pour but la réutilisation des structures apprises.

b) La méthode SGAV

C'est dans l'Institut de phonétique de l'université de Zagreb en ex-Yougoslavie qui née l'approche structuro-globale audiovisuelle qui l'on appelle aussi de méthode SGAV, en 1953.

Cette méthode présente la langue comme un instrument de communication dont l'apprentissage met en regard la compréhension du sens global de la structure, ainsi que les éléments audio-visuel qui facilite cet apprentissage.

En effet, elle consiste aussi à faire l'apprenant réutiliser les structures par l'intermédiaire de conversations dirigées ou libres, à faire la présentation de dialogues enregistré accompagné de documents audio-visuel où l'on présente des situations de communication.

4.3.2- L'approche communicative

Il nous semble important aussi de parler de l'approche communicative, car elle s'appuie aussi sur l'utilisation de support multimédia variés, sur la linguistique externe (sociolinguistique, pragmatolinguistique, sémantique) présente dans le Niveau-seuil et ses références psychologiques dans le cognitivisme constructiviste.

Ici, on utilise le mot « approche » au lieu de « méthode » car il n'existe plus un modèle rigide de référence, mais une série d'outils que l'on emploie en fonction du contexte d'enseignement/apprentissage.

Le terme « approche communicative » caractérise les années 1980, où CHOMSKY contredit les approches traditionnelles en introduisant le concept de « dispositif d'acquisition du langage » car selon lui tout être humain possède une capacité innée à

décrypter et à comprendre un code langagier grâce à une fonction intellectuelle spécifique. Pour lui l'enfant construit progressivement son propre langage en partant d'une phase de surgénération des règles syntaxiques et en aboutissant petit à petit à une maîtrise ajoutée de la parole. Ainsi pour l'apprentissage d'une langue étrangère, l'enfant doit construire progressivement son propre langage interne et évoluer naturellement en communicant.

Selon BERTOCCHINI & COSTANZO (2008) : « *l'objectif de l'enseignement d'une langue étrangère n'est plus celui de faire atteindre à l'apprenant une compétence qui se rapproche le plus possible de celle d'un locuteur natif mais de lui faire atteindre la compétence communicative dont il a besoin à travers la maîtrise d'un certain nombre d'actes de parole (ou fonctions communicatives). Dans un point cognitif l'objectif est celui de rendre l'apprenant de plus en plus autonomes en lui apprenant à apprendre* » Paola Bertocchini & Edvige Costanzo, (2008), « Manuel de formation pratique », p.78, CLE international

Dans l'approche communicative, on aborde plutôt la grammaire comme des « grammaires » d'usage (des différents types de discours et des textes), l'importance de la langue (au niveau des sens et du contexte, ...), le besoin de communication (le lexique est en fonction des besoins de communication et des objectifs fixés), etc. Ainsi, qu'on ajoute aux exercices grammaticaux des exercices de type pragmatolinguistique, et des activités communicatives pour favoriser la production orale (jeux de rôle, simulation, études de cas, etc.). Pour la compréhension orale, on utilise des documents authentiques de tout genre (journal à la télé ou à la radio, conversation informel, etc.) ; on utilise aussi des différents types de documents écrits à fin de réaliser des différentes tâches. En gros, on transmette non seulement des savoirs mais de savoir-être, savoir-faire, savoir-devenir, etc.

4.4- LES THEORIES D'APPRENTISSAGE ET LES TIC

4.4.1- Le behaviorisme, le cognitivisme, le constructivisme et l'usage des TIC

Chez le **behaviorisme** la technologie informatique a contribué à renforcer l'enseignement programmé²², par l'automatisation du processus « stimulus-réponse-renforcement ».

L'enseignement programmé skinnérien concerne la présentation d'un contenu structuré pour atteindre un résultat affirmé. « Si l'on examine l'enseignement programmé skinnérien, avec sa théorie du stimulus-réponse, on observe une démarche dans laquelle il s'agit de présenter un contenu structuré selon les normes définies par la technologie choisie pour atteindre le résultat affirmé (la bonne présentation garantira le bon apprentissage). En revanche, dans cette théorie l'apprenant n'a pas le droit d'avoir des erreurs.

²² En découpant la matière enseignée en petites étapes, l'apprenant est conduit à produire une réponse. A travers ces étapes, on le conduit vers l'acquisition. A la fin d'une étape, l'apprenant est invité à vérifier quelle était la réponse à fournir : cette vérification immédiate correspond au principe du renforcement immédiat.

Selon la **théorie cognitiviste**, l'apprenant pourrait utiliser les outils des TIC comme des outils intermédiaires pour faciliter le traitement, réalisant ainsi un ensemble d'opérations sur les informations entrantes comme la mémorisation.

Prenons l'exemple de l'utilisation des sites éducatifs sur Internet pour l'apprentissage des langues étrangères. Nous pouvons considérer que l'hypermédia permet à l'apprenant de construire son propre réseau d'information dans sa mémoire en lui donnant un accès libre à des informations structurées. Il existe une réalité objective externe comme les behavioristes le suggèrent, mais l'apprenant doit intégrer ici cette réalité à ses propres schémas mentaux plutôt qu'acquérir des comportements observables.

Pour la **théorie constructiviste et socioconstructiviste**, il nous semble que la construction des connaissances de l'apprenant peut être développée à l'aide des TIC. Par exemple, l'enseignant peut proposer des activités pédagogiques auxquelles l'apprenant peut participer seul ou en groupe, utilisant les outils des TIC.

Cela peut lui permettre de construire ses connaissances via une interaction avec son environnement. Il est nécessaire de déduire des problématiques qui favorisent l'échange et la collaboration avec les pairs ou autres personnes.

Les interactions entre l'enseignant et les apprenants, ou entre les apprenants eux mêmes, sont le moteur de la dynamique d'une classe de langue. Par ailleurs, avec l'utilisation des TIC, l'ordinateur pourrait-il remplacer un interlocuteur ? Ceci nous impose de réfléchir sur les particularités des dispositifs d'apprentissage et de leur utilisation. Nous devons donc penser non seulement aux interactions entre les personnes mais aussi aux échanges qui existent entre l'apprenant et l'ordinateur.

4.4.2– Les TIC dans l'enseignement/apprentissage de la langue étrangère

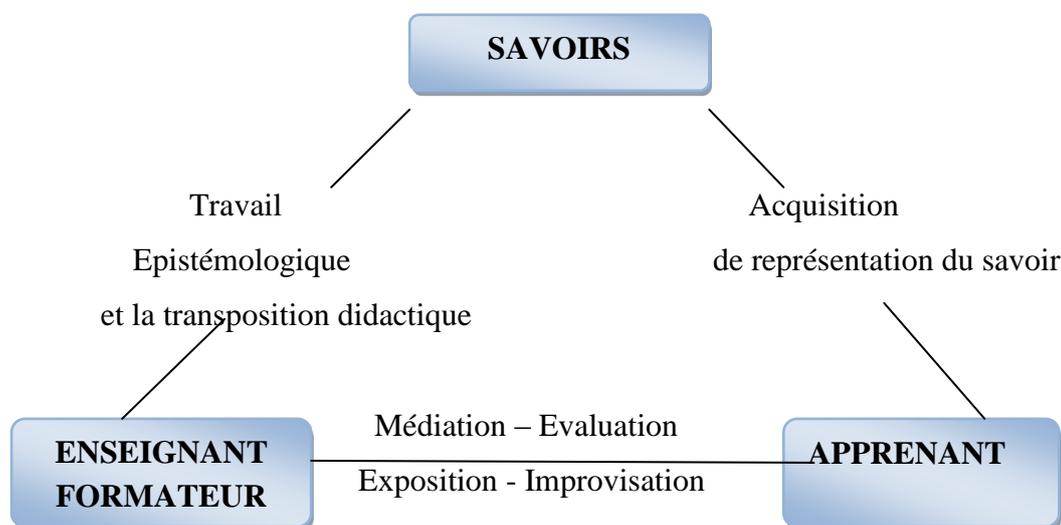
L'enseignement du français langue étrangère s'est toujours intéressé aux nouvelles technologies symbolisées par la radio scolaire dans les années 30, suivie par la télévision, par l'informatique puis le magnétoscope et ensuite par les multimédias dans les années 90 et l'internet.

Or, les technologies offrent à l'enseignement/apprentissage un ensemble de savoirs (savoirs être, savoirs faire, etc.), un ensemble de méthodes et outils conçus et utilisés pour produire, entreposer, classer, retrouver et lire des documents écrits, sonores et visuels ainsi que pour échanger ces documents en temps réel ou différé.

Le CD-ROM, le CD, les didacticiels, etc. ce sont des outils multimédia qui favorisent l'apprentissage et l'acquisition de la langue même hors salle de classe et en autonomie, ainsi que l'internet et ses multiples possibilités est un moyen idéal pour travailler en situation réel de communication : participation à des chats, des forums, à des formations à distance, échange d'information, réalisation de projets collectif, création de blogs (personnel ou pas), analyse de document authentique, etc. ainsi que pour développer les capacités interactives des apprenants. Alors, les TIC donnent aux apprenants l'accès aux savoirs, elles mettent la richesse des multimédias au service de la modernisation pédagogique, ainsi qu'elles favorisent la maîtrise des nouveaux outils de communication qui leur seront indispensable.

Ainsi, elles ouvrent les apprenants à d'autres richesses culturelles, elles favorisent l'assimilation d'un interculturel indispensable dans la société qui se mondialise.

Figure 3: Le triangle didactique (d'après Gilbert Renaud-ENESAD)



Afin de profiter de tous ces avantages que les TICE nous offrent, il faut disposer d'un laboratoire de langue multimédia, des ordinateurs avec connexion à l'internet, etc. Ainsi, les enseignants en Compréhension orale (CO) et Expression Orale (EO) peuvent faire travailler avec les apprenants des textes sonores authentiques ou pas, ils peuvent en Compréhension Ecrite (CE) travailler toutes les sortes de documents : article de presse, carte, plan, journal, etc. Ces documents sont souvent accompagnés de dessins animés ou pas, de photos, etc. ce qui conduit l'apprenant à une vision synthétique, facilite ses stratégies de lecture en L2 et l'amène rapidement à construire le sens. En Expression Ecrite (EE) les TIC et les multimédias mettent l'apprenant en situation réelle de communication, il peut rédiger un message, participer à un blog, à un forum, à un chat, etc. Dans la réalisation de ces différentes tâches, il peut se servir d'ouvrages de référence en ligne (encyclopédies, dictionnaire unilingue et bilingue, etc.) et compter sur les logiciels de correction orthographe.

En bref, les TIC peuvent élargir et enrichir l'enseignement et l'apprentissage des langues particulièrement par l'utilisation des nouvelles ressources. En revanche, nous sommes d'accord que les TIC doivent servir de support pédagogique pour aider les enseignants et non pour les remplacer. L'utilisation des TIC contribue donc à des nouveaux rapports et à des nouveaux rôles entre l'enseignant et l'apprenant. Ces nouvelles interactions peuvent apporter des bénéfices à l'apprenant tels que le développement de compétences cognitives, linguistiques, interculturelles, communicatives (par des situations de communication variées : synchrone et asynchrone).

La communication synchrone *(ce thème sera abordé aussi dans le troisième chapitre)*

Les outils de communication synchrone (chat, vidéoconférence, etc.) permettent à des personnes éloignées de communiquer entre eux en temps réel. Prenons comme exemple, une conversation vocale (un chat vocal ou l'audioconférence), les apprenants d'une langue étrangère peuvent communiquer en temps réel même à distance (avec un natif ou

pas) et avoir un échange qui doit mener à une réponse immédiat. Cette forme de communication présente des fonctions du discours semblables à celles que l'on trouve dans la conversation orale et qui est important pour l'acquisition du L2.

La communication asynchrone

Dans la communication asynchrone, on n'est pas attaché aux contraintes, au temps ni à l'espace. Prenons comme exemple un message électronique ou la participation dans un forum. Les participants ici disposent de temps pour mûrir leurs idées avant de participer à la communication, aux échanges, etc., donc, ils n'ont pas besoin d'une rétroaction rapide comme dans la communication synchrone. Ils auront le temps pour réfléchir avant de faire leurs interventions, et dans le cas d'un apprenant en L2, il peut relire, analyser pour mieux comprendre les interventions des autres et mieux donner sa collaboration. Les messages sont sauvegardés donc il peut les consultés à tout moment.

4.5-L'APPRENTISSAGE COLLABORATIF: L'INTERACTION ET L'INTERACTIVITE EN CLASSE DE LANGUE

4.5.1- L'interactivité²³ et l'interaction en classe du français langue étrangère

Chez Piaget, Vygotsky et Bruner l'apprentissage est souvent défini comme : « *un processus d'acquisition, de construction et encore de transformation de savoirs* ».

Or, ces savoirs sont donc acquièrent par la lecture ou l'audition, dans les conférences, les exposés, et dans les communications de toutes sortes. Ces savoirs sont ainsi présentés sous forme de textes, de discours (concepts, théories ou même récits), mais aussi sous forme d'images, d'illustrations, de dessins, de graphiques, etc. On acquiert donc ces savoirs (savoir-être, savoir-faire) par une interaction multiples avec l'environnement.

Vygotsky considère que le développement intellectuel est avant tout un phénomène social. Selon lui, le fonctionnement mental trouve son origine dans l'activité sociale et sa nature même est profondément sociale. C'est à partir du social que doit être pensé tout le fonctionnement mental individuel.

Inspiré par Vygotsky, Bruner définit aussi l'apprentissage comme un processus sociaux, c'est-à-dire comme le résultat d'un usage de la culture, ou comme l'appropriation des outils culturels propres à la culture d'appartenance du sujet, cette appropriation supposant un contexte social favorable et bienveillant.

²³ L'interactivité est la propriété de ce qui permet un échange. En informatique, le terme s'applique à plusieurs situations de communication, plusieurs types de dialogues établis entre une machine et un utilisateur par l'intermédiaire d'un écran de visualisation. La notion de «dialogue», qui implique l'échange et le choix, recouvre une série d'opérations complexes qui peuvent se résumer à quatre situations.

En bref, l'apprentissage apparaît comme une expérience profondément sociale. L'apprentissage « *d'une part, requiert de multiples situations d'interactions, d'échanges, de rencontres et de confrontations interpersonnelles à travers lesquelles il s'effectue: c'est ce qu'on pourrait appeler la dimension microsociale de l'apprentissage. D'autre part, il s'insère toujours dans un cadre social plus large (institutionnel, culturel), porteur de valeurs, de règles et de normes qui l'affectent directement; c'est ce qu'on pourrait appeler la dimension macrosociale de l'apprentissage.* » Revue des sciences de l'éducation, vol. 25, n° 1, 1999, p. 61-85.

Quand on aborde la dimension sociale de l'apprentissage, on évoque la notion d'interaction. De fait, parler de la dimension sociale de l'apprentissage revient à traiter de la dimension de l'interaction, ou de l'interaction sociale. Cette dimension croise toutes les situations d'apprentissage. D'une manière générale, apprendre, c'est interagir, c'est-à-dire expérimenter et développer des interactions multiples avec un environnement avant tout social. Comme nous l'avons vu chez les constructivistes, les connaissances se construisent et se transforment à travers l'interaction continue du sujet avec son environnement.

Ce qui nous amène à indiquer deux grands types ou deux grandes modalités de cette interaction sociale. La première est que, en se servant du discours, du langage ou des différents systèmes de signes à sa disposition, le sujet peut développer avec son environnement des interactions langagières, discursives. La seconde est que le sujet peut développer simultanément avec son environnement des interactions sensorimotrices; il utilise à cette fin les ressources de son corps, de ses sens perceptifs, du mouvement, et il recourt aux outils et aux instruments techniques à sa disposition.

L'apprenant est vu donc comme appartenant à un groupe social dans lequel il se fonde. Au niveau de l'apprentissage d'une langue étrangère, le *Cadre Européen Commun de Référence* pour les Langues est d'avis que : « *L'usage d'une langue, y compris son apprentissage, comprend les actions accomplies par des gens qui, comme individus et comme acteurs sociaux, développent un ensemble de compétences générales et, notamment une compétence à communiquer langagièrement. Ils mettent en œuvre les compétences dont ils disposent dans des contextes et des conditions variés et en se pliant à différentes contraintes afin de réaliser des activités langagières permettant de traiter (en réception et en production) des textes portant sur des thèmes à l'intérieur de domaines particuliers, en mobilisant les stratégies qui paraissent le mieux convenir à l'accomplissement des tâches à effectuer. Le contrôle de ces activités par les interlocuteurs conduit au renforcement ou à la modification des compétences.*» (2005 : 15).

L'interaction dans l'apprentissage d'une langue étrangère touche donc à la fois les deux activités : orales et écrites, de réception et de production ainsi que l'activité unique de construction d'un discours commun (réfléchir au traitement du travail sur les compétences langagières de réception, d'interaction et de production à l'oral et à l'écrit). En conséquence, toutes les stratégies de réception et toutes les stratégies de production font aussi partie de l'interaction.

Parmi les activités interactives, à l'oral, nous pouvons indiquer comme exemple, les échanges courants, la conversation courante, les discussions formelles et informelles, le

débat, l'interview, la négociation, la planification conjointe et la coopération en vue d'un objectif.

Quant à l'écrit, l'interaction est fondée sur l'utilisation de la langue écrite, par des activités telles que : transmettre et échanger des notes, correspondre par lettres, courrier électronique, participer à des forums en ligne et hors-ligne, participer à des blogs, etc.

En conclusion, l'interactivité est donc, une activité qui englobe plusieurs personnes ou système dont le comportement se modifie suite à une action réalisée par l'un d'entre eux.

Pour rendre propice l'interactivité entre apprenant/apprenant, l'enseignant doit créer des activités qui facilitent l'apprentissage collaboratif, c'est-à-dire, qui fournisse un échange de connaissances entre les apprenants pour lesquels, ils vont construire leur connaissance.

Ce type d'apprentissage est caractérisé par la présence de petits groupes d'apprenant qui interagissent dans la recherche de la réalisation d'une tâche en commun en appliquant et en synthétisant les concepts du cours. L'apprentissage est ainsi plus grand quand les apprenants s'impliquent dans l'interactivité les uns avec les autres, donc les facteurs cognitifs et métacognitifs, les facteurs affectifs, les facteurs sociaux et structurels liés aux différences personnelles au moyen des échanges interactifs promeuvent un meilleur résultat dans le processus d'apprentissage.

Pareillement, l'interactivité apprenant/contenu ou apprenant/machine est primordiale dans le processus d'apprentissage parce que, par l'interaction, il construira sa connaissance.

L'enseignement à distance n'est donc pas simplement une reproduction de textes et fichiers. La création de links dans le texte et la possibilité de l'apprenant de répondre à des questions dans l'environnement technologique l'aident à interagir avec le contenu. Cette interaction l'aidera à se maintenir intéressé vers le cours et à chercher des informations supplémentaires sur le contenu dans d'autres sources.

Finalement, c'est important de rappeler que les êtres humains sont des êtres sociaux et qu'ils aiment interagir entre eux.

4.5.2- L'interaction et l'apprentissage collaboratif à distance

On rapproche souvent à la formation à distance d'être privée d'interaction, de ne pas permettre le dialogue et de se limiter à l'apprentissage individuel. Avec l'évolution et l'intégration des TIC dans l'enseignement, on peut entrevoir une solution à ces problèmes. Il est possible donc d'intégrer dans la formation à distance la relation humaine, l'interaction, le dialogue, etc., afin de développer chez les apprenants des compétences communicatives, l'interaction entre le groupe, de renforcer l'aspect social de l'apprenant, de valoriser le partage et les échanges culturels, de favoriser l'autonomie et la collaboration.

Aujourd'hui, la communauté d'apprenant peut désormais vivre à distance dans les environnements technologiques qui sont accessibles par diverses infrastructures de réseaux qui les rejoignent afin qu'ils puissent travailler et apprendre en collaborant.

La collaboration en classe de langue pour apprendre et faire apprendre est une pédagogie dont la pertinence et la faisabilité s'accroissent avec l'intégration des TIC aux différents ordres d'enseignement ainsi qu'en formation continue. Ainsi, le recours aux chats ou aux forums, comme nous l'avons souligné ci-dessus laisse des traces des discussions qui ont lieu et permet aux usagers, s'ils le désirent, de poursuivre leurs échanges hors des temps et des lieux habituels.

L'apprenant dans les environnements d'apprentissage virtuel peut travailler seul ou ensemble, alors dans le deuxième cas le groupe joue un rôle actif de soutien, ainsi que l'enseignant afin d'assurer les échanges. En revanche, chacun travaille activement à sa manière et à son rythme, à la construction de ses propres connaissances, et au fil des échanges et des travaux de groupe, l'apprentissage se réalise par la discussion, le partage, la négociation et la validation des connaissances nouvelles construites.

L'apprentissage en collaboration est : « *une stratégie d'apprentissage où un petit groupe d'apprenant travaille à l'atteinte d'un but commun, il n'y a pas de répartition de tâches, comme dans l'apprentissage coopératif, tous les apprenants travaillent ensemble à la réalisation de toutes les tâches.* » C. DEAUDELIN & T. NAULT, Collaborer pour apprendre et faire apprendre, 2003, Edition Québécoise, 2003, p.3.

En gros, le travail collaboratif détermine une vision horizontale : la construction collective d'une œuvre commune. A contrario, le travail coopératif s'inscrit en vision verticale, chaque personne est responsable d'une seule partie de la tâche.

En conclusion, les outils technologiques sont devenus des interfaces qui rejoignent l'apprenant, ses pairs et les objets d'apprentissage, afin d'échanger des informations, de partager des tâches d'apprentissage, de résoudre des problèmes, d'établir des contraintes d'apprentissage, etc. Les TIC et la prise en compte d'approches d'enseignement et d'apprentissage axées sur la coopération et la collaboration fournissent de nouveaux contextes conduisant à repenser l'enseignement/apprentissage.

CINQUIEME CHAPITRE : LE CONTEXTE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'APPRENTISSAGE DU FLE A L'UNI-CV

L'enseignement des langues au Cap-Vert est organisé autour de trois piliers : le portugais comme langue officielle, avec pour objectif l'alphabétisation de toute la population dans cette langue ; l'anglais et/ou le français comme langue étrangère obligatoire dès l'enseignement secondaire.

Il faut en effet souligner que le français s'impose aujourd'hui au Cap-Vert dans une dynamique de relance propre, comme le remarquent au moins deux indicateurs : d'une part son affirmation dans les écoles (50% des élèves choisissent le français comme langue étrangère dès la 7^{ème} année) ; d'autre part la demande de formation en français qui attire un nombre de plus en plus important d'étudiants dans l'université publique.

Dans ce chapitre nous allons évaluer, premièrement, l'accès à la culture française au Cap-Vert, deuxièmement, nous allons analyser, le contexte de l'enseignement du français à l'université publique du Cap-Vert.

5.1- L'ACCES A LA CULTURE/LANGUE FRANÇAISE AU CAP-VERT

La coopération franco-cap-verdienne a commencé dès l'indépendance du Cap-Vert (le 5 juillet 1975). Elle a donné lieu à un Accord de coopération culturelle, scientifique, technique et économique, signé le 12 février 1976 par M. Jean de Lipkowski, ministre français de la Coopération et M. Carlos Fernandes Reis, ministre cap-verdien de l'Education, de la Culture de la Jeunesse et des Sports. (*Selon le site²⁴ de l'ambassade de France au Cap-Vert*)

Avec l'ouverture de l'Ambassade du Cap-Vert à Paris (en 1996) et l'adhésion du Cap-Vert à l'Organisation internationale de la Francophonie, les relations franco-cap-verdiennes sont de mieux en mieux adaptées aux enjeux auxquels doit faire face le Cap-Vert, notamment avec la sortie progressive de la catégorie des Pays les moins avancés (PMA).

Durant la période 2000-2004, la coopération française s'est opérée à différents domaines essentiels pour le développement du Cap-Vert, comme par exemple au domaine de :

- La francophonie.
- La gestion des ressources naturelles

²⁴ Ambassade de France : URL : http://www.ambafrance-cv.org/france_capvert/spip.php?article299 (08/2009)

- La formation (notamment des cadres afin de permettre un développement adapté du pays).
- La décentralisation, etc.

Durant cette période 2000-2004, l'aide française au développement s'élevait à environ 2 500 000 euros par an et se concentrait sur les quatre priorités précitées, à hauteur de 66 %. (Selon le même site)

En bref, des expériences nouvelles au niveau de cette coopération franco-cap-verdienne ont ainsi pu être conduites et parmi celles-ci on peut citer que: « en 2006, Madame Brigitte Girardin, Ministre déléguée à la Coopération, au Développement et à la Francophonie et M. Victor Borges, Ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Communautés ont signé, à Paris le 30 octobre 2006, le Document Cadre de Partenariat pour la période 2006-2011 ». (Selon l'ambassade de France au Cap-Vert)

A part l'Ambassade de France, le pays est représenté par le Centre Culturel Français à Praia, créé en 1982. Ce centre assure la diffusion de la langue et de la culture française, par ses différentes actions : organisation d'expositions, de concerts, diffusion et consultation de livres, etc.)

Et, par l'Alliance Française de Mindelo qui est liée au ministère des Affaires étrangères et européennes par une convection annuelle d'objectifs. L'Alliance Française de Mindelo (qui est une association à but non lucratif) a succédé le Centre Culturel Français à Mindelo créé en 1977, en mai 1998. Elle prend en charge l'enseignement du français langue étrangère (FLE) et du français sur objectif spécifique (FOS) ; et la diffusion de la culture française par ses différentes actions.

L'accès à la culture et à la langue française s'effectue aussi par les biais du tourisme ; et des médias (TV 5, CFI, etc.) et d'Internet qui donnent une image plus contemporaine de la vie française. Sans oublier que la Radio Télévision du Cap-Vert (RTC) et CFI ont des liens de coopération au niveau de la diffusion de la culture française qui existe depuis de nombreuses années.

Au Cap-Vert, le français est enseigné comme langue étrangère obligatoire dans tous les établissements secondaires, avec une prévision d'en 2010 l'élargir pour l'enseignement de base (selon le ministère de l'éducation); et à l'Université publique « UNI-CV » comme une formation professionnelle des enseignants de français langue étrangère. Formation qui est donc aujourd'hui de grande qualité et qui attire un nombre de plus en plus important d'étudiants, candidats pour la formation à l'université et à un départ vers la France, passionnés par la culture française.

Néanmoins, c'est grâce à la coopération française, à l'Alliance Française, au Centre Culturel Français, etc. que les apprenants de la formation professionnelle des enseignants du FLE découvrent mieux le côté civilisationnel et culturel de la France. La plupart de ces apprenants viennent effectuer leurs stages en France, et ou ils peuvent avoir une bourse d'études pour poursuivre ses études dans une université française.

En bref, les programmes de bourses du Gouvernement français, les programmes de formation, les accords inter-universitaires (échanges d'enseignants, d'apprenants, de documents, etc.), les séminaires d'enseignants de français, les examens du DELF et du

DALF constituent donc des axes principaux de la coopération française guidée par l'Ambassade de France.

5.2-L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE ET L'UTILISATION DES TIC DANS LE CONTEXTE UNIVERSITAIRE CAP-VERDIENNE

Après avoir décrit l'organisation politique et éducative du Système Éducatif au Cap-Vert, il est important de faire ressortir que l'enseignement d'une langue étrangère au Cap-Vert est une forme d'organiser et d'ouverture vers le monde. Dans ce cas, le fait d'apprendre une langue étrangère crée la possibilité de placer les apprenants devant un monde distinct du sien, ce qui pourra contribuer au développement de la tolérance et de la solidarité. Néanmoins, pour que cela se rend possible, la langue ne devra pas, en aucun cas, être enseignée seulement comme un instrument de communication ni pourra être séparée de la culture des peuples qui parlent cette langue. Nous sommes d'avis donc que l'apprentissage d'une langue étrangère ne pourra pas être hors contexte de communication. Bourdieu nous montre que : « la langue doit être analysée en contexte sociales de la production » (Bourdieu, 1998 : 8). La langue n'est pas seulement un instrument de communication mais un instrument d'interprétation et de réalisation du monde. Une langue différente est un véhicule émetteur d'une nouvelle vision du monde. À travers l'apprentissage d'une langue étrangère, par la confrontation avec une nouvelle culture et une réalité, l'apprenant devra acquérir non seulement des contenus linguistiques mais aussi communicatifs et interculturels, car la langue et la culture sont des réalités inséparables.

Au Cap-Vert, comme nous l'avons souligné, l'enseignement du français langue étrangère commence dès l'enseignement secondaire. Néanmoins, c'est l'UNI-CV qui a pris la charge de former des enseignants de français langue étrangère. Pour cela, nous trouvons à l'université des cours d'Etudes Françaises dans le Département de Sciences Sociales et Humaine, dans cette formation les apprenants peuvent choisir deux variantes : la variante d'enseignement qui préparent les apprenants pour l'enseignement du FLE ; ou alors, la variante Traduction/Interprétation en FLE, cette variante prépare les apprenants pour aller travailler dans les domaines des événements internationaux, du tourisme, etc.

En revanche, une seule forme d'enseignement est dispensée à l'université : le présentiel (pendant 5 ans), le nombre d'apprenants dans le campus de Palmarejo correspondre à 145 apprenants (1^{ère} année 51, 2^e année 56 et 5^e année 38) par 10 enseignants.

Le public cible est représenté par les étudiants qui ont commencé leurs études du français à l'école secondaire et qui possède certaines connaissances de grammaire et de lexique en français conformément au programme. L'objectif de la formation est de préparer des enseignants de français pour les écoles secondaires et des interprètes capables de travailler dans la société. La formation comporte 10 semestres, donc plus de 1500 heures sont consacrées à l'enseignement du français.

Les ressources pédagogiques se composent de supports divers : manuel, œuvres de littérature française, enregistrements audio et vidéo, etc.

Le programme du cursus de français à l'université est centré sur l'aspect linguistique de la langue, mais il n'y a pas de cursus complet de français langue étrangère. Ces formations permettent d'acquérir les connaissances et les techniques spécifiques de l'enseignement du FLE et de la traduction/interprétation. Des cours pratiques sont complétés par des cours magistraux, les enseignements sont nombreux et se composent des cours de civilisation, de littérature française, de grammaire, de traduction, de phonétique, de lexicologie, de psycholinguistique, de sociolinguistique, de méthodologie d'enseignement du français, etc.

La culture est abordée à travers des cours de civilisation et de littérature, ces cours permettent aux étudiants d'obtenir des solides connaissances de la culture française, de l'histoire, de la géographie, de l'art de la France, etc.

Selon les enquêtes réalisées auprès des enseignants de l'université, un des points faibles de la formation concerne en particulier la compétence culturelle et sa composante interculturelle. Malgré, des séjours de stages permettant la mobilité de quelques étudiants de l'université en France et des bourses d'études pour qu'ils y puissent continuer leurs études supérieures, il y a toujours des faiblesses au niveau de la formation en FLE. De plus, l'utilisation de vieux supports pédagogiques donne une image stéréotypée et souvent erronée de la réalité française. Comme résultat, nous voyons des gens qui savent bien parler la langue, possède certaines références socioculturels mais qui ne savent pas se positionner par rapport à la culture véhiculée par cette langue.

Néanmoins, dans le campus de Palmarejo de l'UNI-CV, un laboratoire de langue, équipé de quelques ordinateurs et d'imprimant; et des salles multimédias sont à la disposition des apprenants et des enseignants. Une salle d'accès libre à l'internet, quelques ordinateurs à la bibliothèque et/ou des bornes de Wifi permettent aux étudiants de travailler une heure ou plus par jour sur la toile. Nous pouvons affirmer donc que l'université a des ressources matériaux et pédagogiques essentiels pour résoudre ces problèmes au niveau de l'innovation pédagogique.

Par contre, nous avons remarqué qu'il existe une divergence entre cette affirmation et la réalité dans laquelle l'enseignement du français se construit à l'UNI-CV. Puisque la plupart du temps des enseignants est consacré à la préparation de cours présentiel à des groupes d'apprenants, ce qui peut produire des difficultés au niveau pédagogique et financier. De plus, l'interaction pédagogique est réduite pratiquement à la salle de classe, ce qui pose la question d'innovation pédagogique ; de rythme d'apprentissage et de temps/espaces ; d'autonomie des apprenants et d'auto-formation ; d'interaction et de la collaboration entre les pairs, hors salle de classe ; etc.

En outre, les leçons fonctionnent encore sur base de l'utilisation de transparents ; des photocopies d'extraits de livres ; etc. ce qui pose en question de la modernisation du système éducatif.

En bref, il y a aussi un manque de formation au niveau de l'utilisation des TIC, quelques enseignants et apprenants n'ont pas une familiarisation avec la technologie internet, c'est-

à-dire qu'ils n'ont pas une bonne maîtrise des outils informatiques et réseaux (création de doc. Word, PowerPoint, Excel, internet,...).

Malgré toutes ces faiblesses, l'UNI-CV est consciente que l'utilisation des TIC dans l'enseignement donnent aux apprenants l'accès aux savoirs, ils mettent les richesses de la multimédia au service de la modernisation pédagogique, ils favorisent l'acquisition d'un interculturel indispensable dans l'enseignement d'une langue, etc.

***3^{EME} PARTIE : ORGANISATION,
DEVELOPPEMENT ET MISE EN OEUVRE DU
PROJET PILOTE « E-LEARNING.CV » A
L'UNIVERSITE DU CAP-VERT***

Internet est un puissant outil de transmission de l'information, mais comment le transformer en savoir ?

Dans cette troisième partie, nous essayerons de vous répondre à cette question à travers la mise en place d'un projet de formation à distance à l'université du Cap-Vert « e-Learning.cv ». Nous vous montrerons comment ce projet e-Learning peut aider à développer des connaissances et des compétences chez les apprenants.

Le premier chapitre de cette troisième partie, décrira l'enseignement à distance et le projet e-Learning.

Le deuxième chapitre présentera notre mission dans le projet « e-Learning.cv » mené par l'université.

Le troisième chapitre de cette partie portera sur l'analyse de l'environnement d'apprentissage à distance pour aboutir à la réalisation technique des cours en ligne, en utilisant la plate-forme Moodle.

SIXIEME CHAPITRE : L'ANALYSE DE L'USAGE DU DISPOSITIF DE FORMATION A DISTANCE « E- LEARNING »

La formation à distance parce qu'elle dissocie dans le temps et dans l'espace le processus d'enseignement/apprentissage apparaît d'emblée comme une formation en différé et, en conséquence, elle doit nécessairement se concevoir et être mise en œuvre comme une formation médiatisée. Autrement dit, toute formation à distance recourt nécessairement à des artefacts techniques, à des dispositifs médiatiques anciens ou nouveaux, analogiques ou numériques : livres ou manuels imprimés et illustrés, radiodiffusion, enregistrements sonores sur cassettes, émissions de télévision en direct ou magnétoscopées, technologies de l'information et de la communication.

C'est ainsi que seront mis à disposition des apprenants les ressources pédagogiques, les différents outils de communication et de collaboration, les activités d'apprentissage et les moyens de les réaliser. C'est à travers de tels dispositifs que les apprenants communiqueront et collaboreront, qu'ils se verront aider dans leurs travaux, que les tâches administratives qu'impose toute formation seront réalisées. La formation à distance constitue donc un terrain extrêmement riche pour qui s'intéresse aux processus de médiatisation et de médiation. Par ailleurs, l'analyse de ces processus constitue un cadre de référence indispensable pour qui conçoit et met en œuvre de tels dispositifs de formation.

Dans ce chapitre, nous proposons d'aborder l'enseignement à distance dans un premier temps, dans un deuxième temps, nous analyserons les avantages et désavantages d'un dispositif « e-Learning » ainsi que toutes les étapes de conception de modules e-Learning. Finalement, nous présenterons les deux projets proposés par l'UNI-CV au niveau de l'enseignement à distance: le projet EAD et le projet e-Learning.cv.

6.1-L'ENSEIGNEMENT A DISTANCE (EAD)

Selon l'Unesco (1978): « *l'EAD est le mode d'enseignement, dispensé par une institution, qui n'implique pas la présence physique du maître chargé de le donner à l'endroit où il est reçu, ou dans lequel le maître n'est présent qu'à certains moments ou pour des tâches spécifiques. Les communications enseignants/enseigné se font par le recours à la correspondance, aux imprimés, aux divers médias audiovisuels, à l'informatique, à certains regroupement.* »

L'enseignement à distance (EAD) est donc le processus d'enseignement-apprentissage, assisté par des technologies, où des enseignants et des apprenants sont séparés dans le temps et dans l'espace.

En revanche, ils peuvent être reliés ou connectés par des technologies comme l'Internet. Mais aussi, ils peuvent utiliser d'autres moyens comme les correspondances par la poste, la radio, la télévision, la vidéo, le CÉDÉROM, le téléphone, le fax et les technologies semblables.

Dans l'expression « enseignement à distance » l'accent est donné au rôle de l'enseignant (comme quelqu'un qui enseigne à distance). Dans ce processus, le rôle de l'enseignant change, de plus en plus il devient un animateur, un stimulateur de la connaissance.

Aujourd'hui nous avons l'enseignement présentiel, semi-présentiel (une partie présentiel/une partie virtuelle ou la distance) et enseignement à distance (ou virtuel). Le présentiel est ce des cours traditionnels, à tout niveau, où des enseignants et des apprenants se trouvent toujours dans un lieu physique, appelé salle de classe. C'est l'enseignement classique. Le semi-présentiel est une partie dans la salle de classe et autre partie à distance, à travers les technologies. L'enseignement à distance peut avoir ou non des moments présentiel, mais il est fondamentalement caractérisé par des enseignants et des apprenants séparés physiquement dans l'espace et dans le temps, mais en pouvant être joint à travers des technologies de communication.

Le développement des technologies de communication virtuelle (Internet, télécommunications, vidéoconférence, réseaux de haute vitesse) modifie la façon de penser l'éducation. Nous pouvons ainsi avoir des enseignants externes qui peuvent partager leurs cours avec d'autres enseignants, par exemple dans un cours présentiel on peut inviter quelqu'un expert d'un autre établissement par son image et voix, il peut partager son savoir, etc. C'est-à-dire des cours en présentiel avec interaction à distance mais aussi on peut avoir des cours à distance avec la possibilité d'interaction on-line (en temps réel).

Ces processus donnent place à un échange plus grand de savoirs, en rendant possible que chaque enseignant collabore, avec leurs connaissances spécifiques, dans le processus de construction de la connaissance.

Le concept de cours et de leçon change aussi. Aujourd'hui, encore nous comprenons par cours un espace et un temps déterminés. Mais, ce temps et cet espace, de plus en plus, seront flexibles.

L'enseignant continuera « à donner ses cours », et à enrichir ce processus avec les possibilités que les technologies interactives fournissent : pour recevoir et répondre à des messages des apprenants, pour créer des forums de discussion entre apprenants/apprenants, pour faire des débats et pour les recherches avec des textes, pages de l'Internet, etc. De plus en plus, on commence à être tous présents dans beaucoup de temps et espaces différents. Et, à comprendre le concept de « cours » comme une recherche et un échange.

6.2-LE E-LEARNING : QU'EST-CE QUE C'EST ?

6.2.1 -Le contexte de l'e-Learning

La notion du mot e-Learning proviens peut-être du monde anglo-saxon (où existe une grande pratique de l'enseignement /apprentissage à l'aide de documents). Ce mot « e-Learning » contient le mot anglais « Learning » c'est-à-dire apprentissage ou formation (ou alors l'acquisition personnelle des connaissances, des compétences, des attitudes, etc.) et la lettre « e » étant l'abréviation d'électronique, alors ce préfixe nous renvoi sur la numérisation de l'information et sa diffusion par réseaux grâce aux avances au niveau des technologies (c'est-à-dire un système de formation reposant sur l'usage des technologies issues de l'internet).

Certains auteurs définissent le e-Learning comme un apprentissage facilité et soutenu par l'utilisation des TIC.

Selon le Joint Information Systems Committee : *« le e-Learning comporte la transmission des contenus, l'évaluation en ligne, les communications synchrone et asynchrone entre apprenants/apprenants et apprenants/tuteurs, l'utilisation des ressources de l'internet, ainsi que toutes les activités proposées et soutenues par les TIC et l'internet ».*

Selon la Communauté Européenne *« l'e-Learning est l'utilisation des nouvelles technologies multimédia et de l'internet, pour améliorer la qualité de l'apprentissage en facilitant l'accès à des ressources et des services, ainsi que des échanges et la collaboration à distance »*

En fin, il existe une grande diversité de définitions du mot e-Learning (formation en ligne, site web éducatif, téléformation, enseignement télématique, e-training, etc.) pour nous l'e-Learning est plus que l'usage des technologies dans l'apprentissage, c'est d'abord un changement d'approche de la manière d'apprendre dans une société de connaissance. Le e-Learning suppose une organisation et un fonctionnement spécifique qui vont au-delà de l'introduction des TIC pour faire « mieux », c'est un modèle dynamique dans lequel la quantité des connaissances individuelles et organisationnelles augmente au fur et à mesure que l'on apprend. C'est-à-dire un moyen de favoriser l'apprentissage autonome et à la fois collaboratif en rendant l'apprenant acteur de sa formation. Mais aussi il peut être un moyen de prolongeant l'enseignement et l'apprentissage assisté par ordinateur hors salle de classe traditionnelle (b-Learning).

Cette définition souscrit également à une très grande diversité de réalisations: blended Learning, distance Learning, classe virtuelle, rapid Learning, mobile Learning, game based Learning. Le blended Learning (ou apprentissage mixte présentiel-distantiel) permet de prolonger et/ou compléter une formation présenteielle. Le rapid Learning permet de répondre rapidement à un besoin en termes de formation et démontre qu'une solution efficace n'est pas nécessairement complexe. Le mobile Learning (ou m-Learning) fait référence à l'apprentissage nomade, notamment aux possibilités de téléchargement de documents audio ou vidéo (podcasting, balado diffusion, etc.). Quant au game based learning ou serious game (utilisation du jeu en contexte d'apprentissage).

6.2.2- le e-Learning : les avantages et les désavantages

L'apprentissage à distance, la formation via Internet, ou encore le e-Learning comme nous l'avons vu au début de ce chapitre vont changer la façon de penser l'enseignement /apprentissage, et ainsi bouleverser l'enseignement classique. Mais le e-Learning n'échappera pas comme tous les moyens d'apprentissage classique ou pas d'avoir leurs spécificités, leurs avantages et leurs inconvénients. Ainsi, nous présenterons comme avantages et inconvénients du e-Learning :

Tableau 4 : les avantages et inconvénients (voici une synthèse faite à partir de la lecture de plusieurs œuvres « LEBRUN, M. (2005) & PRAT, M. (2008) »...)

Avantages	Inconvénients
<p>Flexibilité : les dispositifs e-Learning permettent de délivrer une formation qu'il est possible d'adapter aux besoins et au profil de l'apprenant comme à ses contraintes matérielles. Ils permettent de former :</p> <p>Au bon moment Avec le bon rythme Avec le bon contenu (car le contenu peut être facilement actualisé) Au bon endroit</p> <p>La gestion centralisée du capital de compétences : le e-Learning permet en effet de transmettre des messages plus homogènes, d'assurer un meilleur contrôle sur les contenus, et dans le même temps les TIC aident à capitaliser savoirs et savoir-faire.</p>	<p>Le e-Learning est dépendant des contraintes techniques qui peuvent être bloquantes : la bande passante des postes clients peut par exemple être limitée, ce qui génère une exécution plus lente des éléments multimédia, le processus d'apprentissage peut s'en trouver pénalisé.</p> <p>Absence de contact humain : le formateur n'est pas présent avec les apprenants et ne peut donc pas jouer le rôle d'animateur, de support, d'accompagnement qui lui incombe au cours d'une session de formation présentielle.</p> <p>Besoin d'autonomie : Le besoin d'autodiscipline pour l'étude et le travail.</p>
<p>Le gain de temps : plus efficace, mieux adaptée aux besoins, l'e-formation dure logiquement moins longtemps</p>	<p>Investissement initial important : il y a des investissements importants en matériel informatique et en logiciels.</p>
<p>La réduction des coûts : le e-Learning permet de diminuer les dépenses logistiques : déplacements, hébergements, restauration...toutefois d'autres postes de dépenses ont tendance à augmenter (l'installation informatique.)</p>	<p>Manque d'interactivité : trop souvent, les modules e-Learning ressemblent à des livres transposés en ligne, simples « tourne-pages » très peu attractifs pour l'apprenant et très peu efficaces pédagogiquement</p>
<p>La possibilité de se former sur une très grande échelle : certains dispositifs s'adressent à des différents publics.</p>	<p>Il existe un besoin d'encadrement différent</p>
<p>La diffusion rapide de la formation : la e-formation peut aisément être déployée en différentes directions des partenaires.</p> <p>La continuité de la formation : elle s'inscrit dans un processus durable qui peut se prolonger après les</p>	<p>La vitesse de transmission est parfois encore trop lente pour télécharger des contenus intéressants</p>

En conclusion, le e-Learning présente un certain nombre de risques, si on n'arrive pas à prendre en compte une série de conditions pour assurer son succès, sur le plan pédagogique, sur le plan humain, institutionnel et/ou sur le plan technico-organisationnel :

- Sur le plan pédagogique :

L'individualisation de l'apprentissage peut déboucher sur un sentiment d'isolement qui risque de connaître une certaine démotivation lorsque l'apprenant est confronté à un problème. Il faut donc assurer un tutorat autour d'un cours e-Learning. Ou encore, l'outil devrait proposer à l'étudiant des modes d'apprentissage collaboratifs (en groupe) si un point particulier n'a pas été correctement assimilé.

- Sur le plan humain :

Souvent les apprenants s'interrogent sur la valorisation de l'apprentissage via l'e-Learning, il faut donc, estimer la réelle valeur ajoutée du e-Learning au sein de leur cursus – avec en point de mire l'impact final sur les opportunités d'emplois futurs.

D'une autre part, beaucoup d'enseignants se sentent contraints de modifier leurs habitudes de travail, la dissociation des rôles de transmetteur de savoir et de "tuteur de l'apprentissage" peut poser problème.

- Sur le plan institutionnel :

Le projet de l'e-Learning implique des coûts financiers assez élevés et nécessite la mobilisation de compétences diverses et nombreuses.

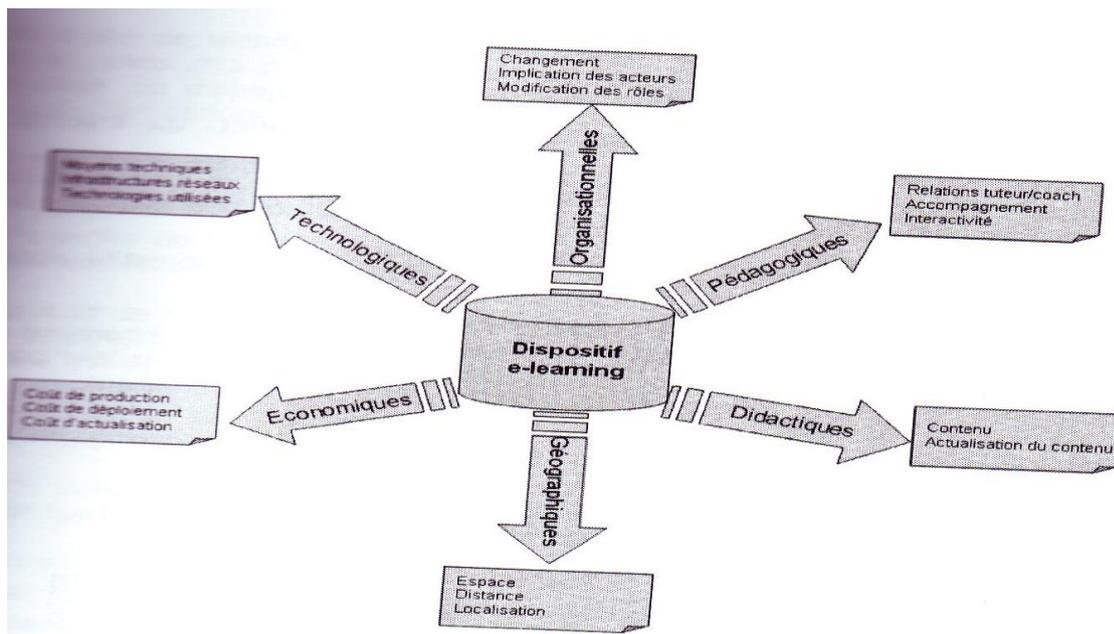
- Sur un plan technico-organisationnel :

Il implique la maintenance d'équipements, la création d'une structure de support technique, la présence de salles informatiques et l'aménagement des conditions d'utilisation de ces dernières. Ces éléments peuvent faire peser un poids conséquent sur une institution, qu'il s'agit d'évaluer soigneusement a priori.

6.2.3- Typologie e-Learning :

La démarche proposée dans la conception et la mise en place du projet était organisée autour de la prise en compte de plusieurs composantes :

Figure 4 : schéma de synthèse des composantes d'un dispositif e-Learning (source : Marie Prat, e-Learning : réussir un projet, éditions ENI, 2008, p.19)



- Composante organisationnelles : le rôle des acteurs va être modifié lors de la mise en place du dispositif e-Learning
- Composantes pédagogiques : le e-Learning modifie en profondeur les modes d'apprentissage en centrant la formation sur l'apprenant.
- Composantes didactiques : le contenu des modules entre pour une grande part dans la réussite ou l'échec des projets de e-Learning
- Composantes géographiques : les TIC réduisent à néant les frontières temporelles et géographiques en matière de formation
- Composantes économiques : les coûts ne sont pas les mêmes que dans la formation présentielle.
- Composantes technologiques : il faut des contraintes techniques bien précises.

En fonction du dispositif de formation visé, différentes tâches devront être remplies, pour la conception du dispositif, comme par exemple : soutenir les interactions en présentiel et celles à distance, et administrer l'environnement technologique. En fonction de l'importance de la formation, le fait qu'elle s'intègre ou non dans un système existant, une ou plusieurs personnes peuvent prendre en charge ces différentes tâches. Si elles sont plusieurs (ce qui est de plus en plus fréquent), il sera important qu'elles travaillent en collaboration.

Tableau 5 : Quelques exemples de fonctions des acteurs du projet (voici une synthèse faite à partir de la lecture de plusieurs œuvres «ex : LEBRUN, M. (2005), PRAT, M. (2008), »...)

Fonctions	Acteur	Rôle
Fonctions Pédagogique	Concepteur du cours	Concevoir le dispositif de formation
	Spécialiste de la médiatisation des contenus	Concevoir le matériel des cours, des ressources et des exercices
	Tuteur	Suivre les apprenants dans leurs cursus : les guider, les soutenir et les aider dans les activités

		individuelles et collaboratives.
	Formateur	Assurer des sessions de formation
	Evaluateur	Evaluer le parcours de l'apprenant (responsabilité académique)
	Apprenant	Découvrir les contenus, réaliser les activités et participer à la vie du campus
Fonctions d'administrations	Responsable du cahier des charges de la formation	Réaliser le calendrier, le budget... Coordonner et piloter le projet
	Responsable de l'information	Réaliser la présentation de la formation
	Responsable des inscriptions et relations administratives	Créer des profils d'utilisateurs dans l'environnement technologique
Fonctions de conception technologique et de maintenance	Producteur et soutien technique	Mettre en ligne le matériel de cours produit par le concepteur de cours
	Responsable de la maintenance technique	Veiller au bon fonctionnement technique du campus

6.2.4.- Conception pédagogique pour l'e-Learning

A- Ingénierie pédagogique

L'ingénierie de formation consiste à concevoir et conduire un dispositif de formation tandis que l'ingénierie pédagogique permet de concevoir des séances de formation et des outils pédagogiques, c'est la prise en compte globale de toutes les dimensions d'un projet e-Learning. Et donc avant de penser au projet e-Learning, il faut d'abord penser à réaliser le cahier des charges. Le cahier des charges sert de référence aux participants du projet, il permet d'organiser, de lister et de cadrer l'ensemble du projet avec précision pour estimer le coût du produit, son besoin, ses objectifs et son public cible. Il faut assurer que les objectifs et les besoins du public cible est prise en compte, est pertinente et réaliste.

Pendant la phase de conception générale du projet, et de conception détaillée, les concepteurs pédagogiques doivent analyser, explorer, synthétiser et hiérarchiser les informations, pour atteindre les objectifs pédagogiques fixés, et définir les approches pédagogiques les plus adaptées et les plus performantes.

Ensuite, pendant la phase de réalisation, les aspects techniques, économiques et humains sont combinés afin d'atteindre une efficacité maximum.

Chacune des solutions proposées doit tenir compte des contraintes, des objectifs proposés, et de l'environnement.

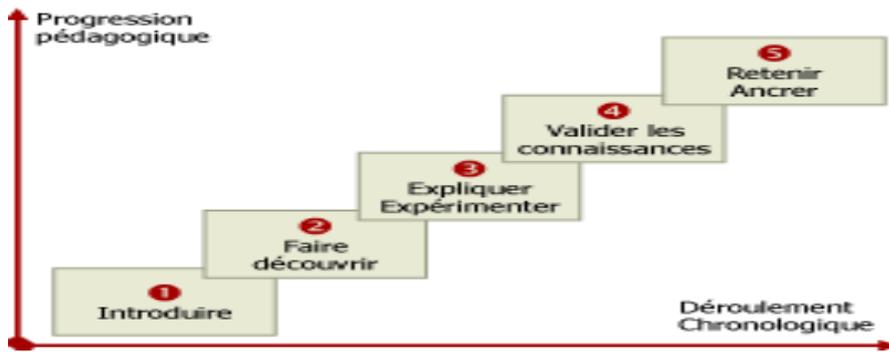


Figure 5 (les phases de conception d'un cours e-Learning) www.elearningagency.com (juillet 2009)

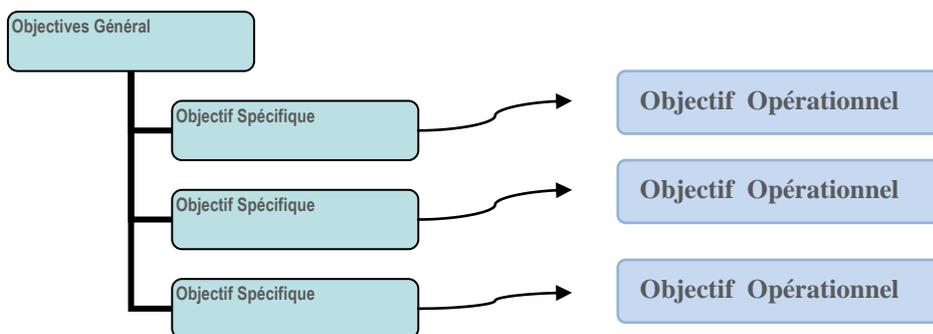
Ainsi, pour monter un cours e-Learning, il faut d'abord penser aux objectifs pédagogiques, au public cible et aux stratégies d'apprentissage.

- L'objectif pédagogique

Il bien définir ce que l'apprenant doit être capable de faire à l'issue de la formation, et ce qu'il doit faire, c'est-à-dire quelles tâches il doit réaliser pour atteindre aux objectifs préconisés.

D'abord, il faut décrire les Objectives Général, ensuite découpé l'objectif général en Objectif Spécifique et puis en Objectifs Opérationnel :

Figure -6 : schéma des objectifs



- Le public cible

Après avoir fixé les objectifs pédagogiques, il faut identifier la cible du cours afin de prévoir une stratégie d'apprentissage adaptée. Il faut connaître les apprenants à former (leurs besoins, leurs pré-requis, leurs motivations, etc.)

- Stratégie d'apprentissage

Puis, après les objectifs et le public bien déterminés, il faut choisir la stratégie d'apprentissage la plus appropriée, qui doit contenir :

- Une méthode pédagogique
- Une technique pédagogique
- Des outils, des composantes, des tâches...

Mais, quelle stratégie choisir ? Voici quelques exemples de choix possible (il faut choisir la plus appropriée aux objectifs et à la cible)

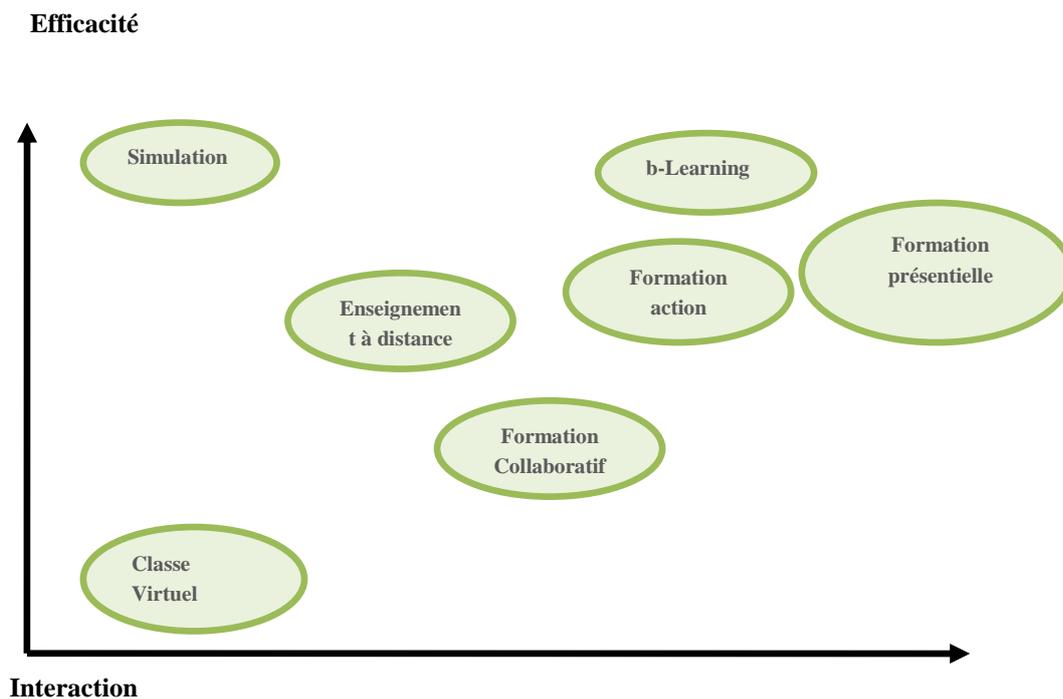


Figure 7- quelques stratégies d'enseignement. Source : Marie Prat, E-Learning- Réussir un projet, Edition ENI, 2008, p.88

B-Structuration des cours

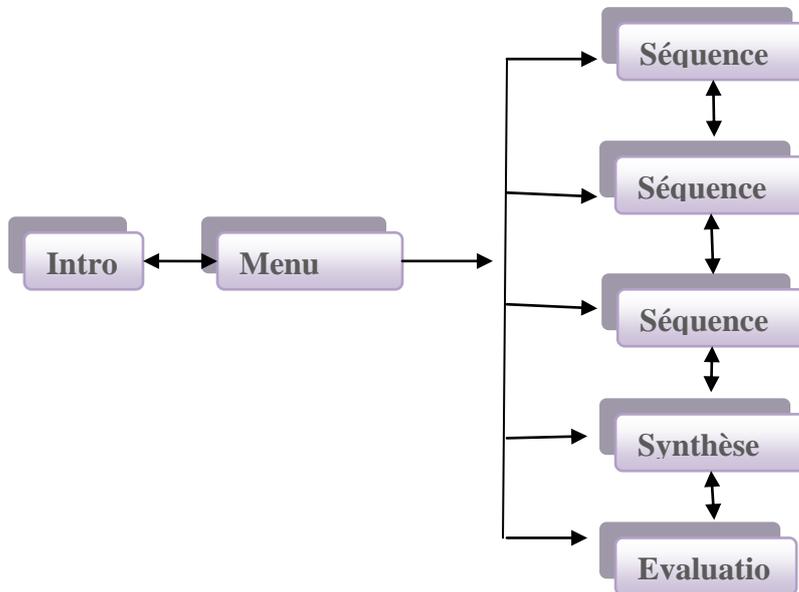
Pour la structuration des cours, il faut tenir compte de l'approche pédagogique, les activités pédagogiques et les outils pédagogiques multimédia.

- Approche pédagogique

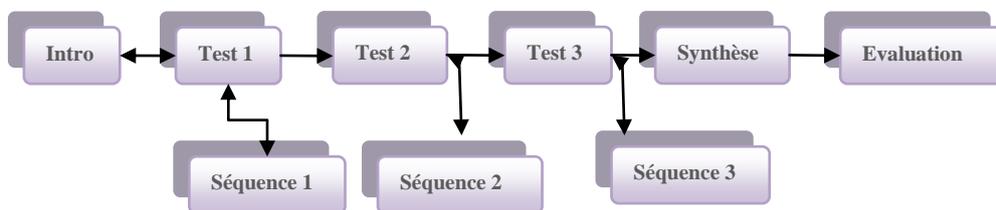
L'approche pédagogique dépend de l'autonomie de l'apprenant (c'est-à-dire, est-ce que l'apprenant saura utiliser le module de façon autonome ?) ; du niveau initial de connaissance (son niveau est-il homogène ?) et de la progression pédagogique (le parcours est imposé ou plutôt libre ?)

Plusieurs approches pédagogiques sont proposées, ci-dessous des exemples d'approches selon les besoins :

Figure 8- Exemple 1 (cette approche est plutôt pour un apprenant plus autonome) *Source : Marie Prat, E-Learning- Réussir un projet, Edition ENI, 2008, p.92/100*



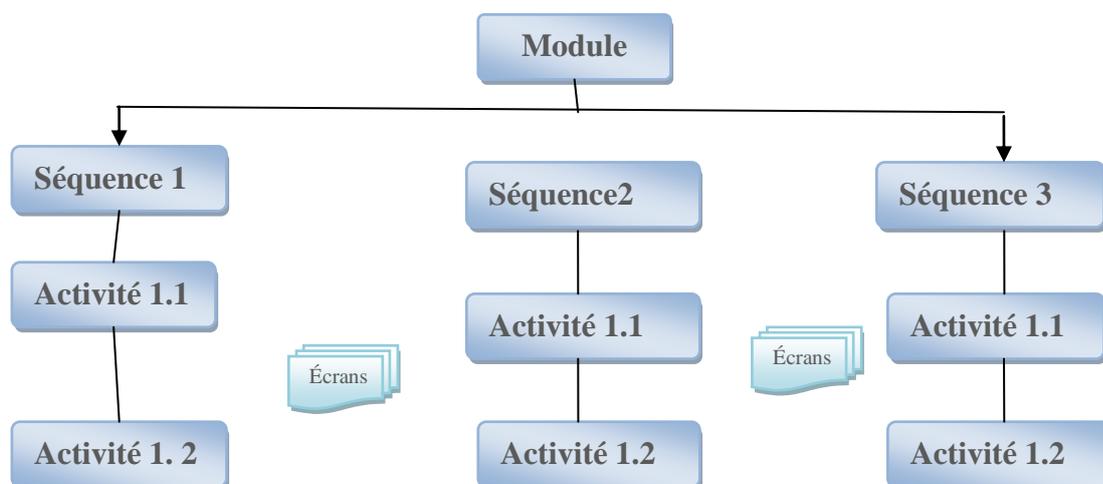
Exemple 2 (apprenant avec peu d'autonomie)



- Activités pédagogiques

Le choix des activités ou des tâches peut rendre l'apprentissage plus agréable et efficace. Normalement, on trouve les activités après une séquence. Chaque séquence comporte plusieurs activités pédagogiques. La séquence poursuit un objectif pédagogique spécifique. Elle peut être une séquence d'introduction ; une séquence de formation ou de conclusion. Les activités peuvent être un défi à relever, un problème à résoudre, une tâche à accomplir ou une étude de cas à réaliser. Elles peuvent prendre la forme d'un questionnement, d'un document à analyser ou d'un jeu à réaliser. Pour concevoir une activité à accomplir, il faut bien déterminer le rôle des apprenants et du tuteur ; il faut placer l'apprenant au centre du dispositif ; il faut rendre l'apprenant actif ; il faut lui motiver et lui engager dans son propre processus d'apprentissage.

Figure 9- Schéma : la structure d'un cours (source : Marie Prat, e-Learning : réussir un projet, éditions ENI, 2008, p.95)



- Les outils pédagogiques multimédia

Les outils pédagogiques multimédia peuvent être classés entre outils de communication, outils collaboratifs et outils de diffusion. Les outils de communication peuvent être classés en outils synchrones ou asynchrones. Voici quelques exemples :

Synchrone

Le Chat.

Le chat propose une communication en temps réel, c'est-à-dire une communication synchrone entre plusieurs personnes. Il permet de créer une dynamique de groupe, et il est possible d'avoir une conversation privée entre les apprenants et tuteurs. En revanche, il faut bien organiser les séances de chats et il faut avoir un nombre minimum de personne pour chaque séance.

Classe virtuelle (Les outils de diffusion)

C'est un outil synchrone qui permet de réunir les utilisateurs dans une salle de cours via utilisation des TIC. En revanche tous doivent être équipés en matériel et en logiciel pour assister à la classe.

Visioconférence

La visioconférence permet d'organiser des conférences à distance avec des intervenants géographiquement éloignés. C'est un outil synchrone et l'utilisation de la webcam est nécessaire, cependant il y a le risque de « décrochage » si le conférencier ne parvient pas à capter l'attention des apprenants.

Asynchrone :

Forum

Les forums proposent aux apprenants des échanges sur un thème particulier d'un cours ou pour créer un espace d'échange. Ils permettent d'animer et de stimuler des groupes d'apprenants, de rendre possible l'accompagnement et les apprenants peuvent exprimer librement à leur rythme. Il faut aussi que le forum soit actif pour être intéressant, le tuteur doit avoir le rôle de modérateur.

Mail

C'est l'outil idéal pour communiquer entre les apprenants et entre le tuteur. C'est un moyen de communication asynchrone. C'est l'outil le plus courant.

Blog (Outils collaboratif)

Le Blog peut être utilisé comme support de ressources ou comme support de suivi des apprenants. Tous les utilisateurs autorisés peuvent ajouter des ressources, des pièces jointes, des articles et les commenter. C'est un espace de formation informel. En revanche, la gestion du blog doit être rigoureuse pour que le blog soit pédagogiquement efficace.

Wiki (outils collaboratif)

C'est un espace collaboratif où tous les utilisateurs peuvent participer sur un même contenu de départ et d'échange autour de la participation de chacun de façon à enrichir le contenu de départ. En revanche, tous les utilisateurs doivent respecter les règles de participation de façon que cet espace soit efficace et il faut un tuteur/modérateur.

Les plates-formes collaboratives

C'est un outil de travail collaboratif, les LMS et LCMS permettent des échanges de mails, de fichiers, de notes, etc. Il inclut des outils de communication synchrones et asynchrones. Néanmoins, il faut un tuteur, il faut bien choisir la plate-forme en fonction des besoins et des objectifs.

Enfin, le nombreux outil pédagogique offert, sert à enrichir la tâche du formateur ou du concepteur de formation. Celui-ci ne peut plus se contenter d'élaborer un parcours simple et unique. Il doit se demander quel est l'outil ou le média le plus adapté et le plus efficace pour une situation d'apprentissage donnée selon le profil des apprenants

Le e-Learning offre aux apprenants de réelles possibilités d'améliorer leurs performances à moindre coût. Mieux vaut évaluer les fonctionnalités offertes par les outils et les exploiter selon des méthodes éprouvées pour optimiser l'apprentissage.

C-Composition d'un module

En électronique un module est un composant qui possède une fonction propre et qui est intégrable dans des ensembles différents. Un module de formation est un contenu

d'enseignement et d'apprentissage assisté qui définit un ensemble de situation d'apprentissage, qui possède une fonction propre délimitée par des objectifs pédagogiques et un départ bien défini sans ambiguïté. Normalement, un module de formation comporte 3 parties principales :

- Un système d'entrée (qui oriente l'apprenant au départ)
- Un corps du module (qui définit les activités d'apprentissage pour atteindre les objectifs)
- Un système de sortie (qui permet de lui orienter vers un module suivant ou vers des rattrapages)

Néanmoins, un module e-Learning comporte :

- Un module d'accueil : C'est la présentation général (du sommaire, actualités, aide en ligne).
- Un sommaire : ce sommaire dynamique qui guide l'apprenant vers les séquences)
- Un mode d'emploi : qui guide l'apprenant
- Un module de recherche : qui permet l'apprenant de gagner du temps dans la recherche
- Des écrans de contenus : ce sont des écrans interactifs
- Des jeux interactifs.

Figura 10 -Schéma de la réalisation d'un contenu : (source : Marie Prat, e-Learning : réussir un projet, éditions ENI, 2008, p.108



Pour mieux intégrer l'e-Learning comme une vraie solution de formation, il vaut mieux connaître les avantages de TIC pour mieux les intégrer dans les scénarios d'apprentissage. L'utilisation des TIC permet de respecter le rythme d'apprentissage de l'apprenant, implique une participation active de l'apprenant qui doit collaborer et s'impliquer dans le processus de formation, permet de proposer un contenu plus riche et plus interactif (images, son, vidéo, jeux, animation), de mieux mesurer l'efficacité pédagogique du cours, permet l'accès à une base de données, etc.

En revanche, trop de technicité peut nuire, le mauvais choix d'outils peut entraîner l'échec et les apprenants peuvent être bloqués par des problèmes de débit et de qualité de la connexion.

6.3- LE PROJET DE FORMATION À DISTANCE À L'UNI-CV: "CONSTRUINDO A REDE UNI-CV: POTENCIAR A INTERACÇÃO PEDAGÓGICA COM RECURSO AS TIC"

L'enseignement à la distance au Cap-Vert a commencé avec la Radio Éducative, née après l'indépendance du Cap-Vert avec le but d'à travers les programmes éducatifs contribuer

au développement du pays. Pendant les années 1980-1984, a été élaborée des programmes éducatifs en abordant des sujets liés à la santé, à la planification familiale, à la protection des enfants, à l'alphabétisation et à l'éducation infantile, des programmes pour le monde agricole et coopératives. Ces programmes étaient divulgués en portugais langue officielle et en créole conforme les destinataires. En 1985, s'est donné le déclenchement d'une expérience d'enseignement à distance pour procéder à la formation d'enseignant d'Enseignement de Base. En 1992/93, Cap-Vert a été choisi pour coordonner et développer les activités sous-régionales de recherche du projet sous-régional « Instruction Radiophonique Interactive pour les Pays Africains de Langue Officielle Portugaise » - IRI/PALOP qui a eu son origine dans la « Conférence Mondiale sur l'Éducation Pour Tous », réalisé à Jomtiem, en mars 1990, suivant du Séminaire Régional d'Enseignement à Distance à Arusha (Tanzanie).

Convaincue de cette importance de l'enseignement à distance, de l'utilisation des TIC et de l'internet dans les sociétés contemporaines, l'université du Cap-Vert admet activement l'EAD via internet comme une des modalités de formation à adopter afin de promouvoir la concrétisation du modèle d'université en réseau « e-campus », et garantir la qualité de son offre en formation, l'équité dans l'accès de la formation, ainsi que le développement stable, financière et gestionnaire de l'université.

Ainsi, le projet pédagogique Campus virtuel « *Construindo a Rede UNI-CV : Potenciar a interacção pedagogica com recurso as TIC* » vise exploiter l'utilisation de TIC dans le domaine de l'innovation pédagogique et de la méthodologie de l'EAD.

La réalisation du projet passe pour la mobilisation et l'organisation des ressources (humains, technologiques, infrastructures et financiers) et pour la réalisation d'expériences d'introduction progressive de méthodologies d'EAD dans la formation à l'UNI-CV.

En sachant que l'utilisation des méthodologies d'EAD sur base de TIC (internet) exige de l'intervention dans les domaines technologiques, pédagogiques et institutionnels, l'université reçoit des soutiens d'autres institutions, ainsi :

- **Technologique** – l'université possède des partenariats techniques avec NOSI²⁵ et Cap-Vert Telecom²⁶.
- **Pédagogique** – l'université possède des partenariats avec des institutions d'enseignement avec expérience en matière d'EAD et d'autres : université de Minho²⁷, université d'Aveiro²⁸, université catholique de Louvain²⁹, université de Rio Grande do Sul³⁰, university Massachusetts³¹, université de Rouen en France, etc.
- **Institutionnel** – l'université se batte pour avoir des ressources financières suffisamment.

²⁵ www.nosi.cv

²⁶ www.nave.cv/cvtelecom

²⁷ www.uminho.pt

²⁸ www.ua.pt

²⁹ www.uclouvain.be

³⁰ www.ufrgs.br

³¹ www.massachusetts.edu

Ainsi, la motivation et l'engagement de tous ces intervenants sont décisifs pour l'adoption d'une position d'ouverture à l'innovation pédagogique dans cette institution.

L'objectif général du projet Campus virtuel ambitionne ainsi créer à l'université un environnement d'initiatives au niveau institutionnel et pédagogique, avec ressource aux TIC, dans une logique d'e-campus ; et de préparer et participer dans des initiatives d'interaction et de projets d'IT (initiation à la technologie) et d'EAD, avec des partenaires internationaux. Ces objectifs visent développer des expériences pilotes d'enrichissement et de soutien des cours présentiel (e-Learning et b-Learning); fournir l'accès à l'information dans les domaines scientifiques et pédagogiques aux enseignants et aux apprenants ; créer des conditions organisationnelles et logistiques qui permettent d'avoir base institutionnelle pour que l'UNI-CV puisse offrir formation basée sur l'enseignement à distance (EAD).

En conclusion, comme nous pouvons constater les solutions adoptées au niveau de l'EAD à l'UNI-CV ne sont pas ni totalement à distance ni intégralement présentiel, ce qui permet de profiter des avantages que les deux scénarios présentent : ces modèles de formation se désignent par des modèles de formation mixte ou, des modèles de type blended-Learning. Ce sont ces scénarios pédagogiques que l'Université d'Aveiro au Portugal en coopération avec l'UNI-CV a adopté pour les actions de formation supérieure réalisées au Cap-Vert, avec l'aide de la Fondation Calouste Gulbenkian.

En effet, une grande partie des projets au niveau de l'EAD qui visent l'analyse de la viabilité de la création d'UE à distance à l'université, encadrent dans l'aide fournie par l'UNESCO, dans le cadre du Programme « E-campus »³².

6. 4- FONDAMENT THEORIQUE DU PROJET « E-LEARNING.CV » DE L'UNIVERSITE PUBLIQUE DU CAP-VERT

5.4.1- Le contexte du projet « e-learning.cv »

Comme nous l'avons vu dans le troisième chapitre et aussi dans le projet EAD, l'un des objectifs de l'université publique du Cap-Vert est de parvenir à ce que l'université offre à tous les apprenants un « environnement numérique de travail ». Cela ne se fera pas du jour au lendemain. Ainsi dans un premier temps l'objectif est de développer des expériences pilotes d'enrichissement et de soutien des cours en présentiel (e-Learning ou b-Learning), ainsi que d'intensifier la collaboration et la coopération au niveau de formation entre les hautes universités, comme nous l'avons souligné dans le projet EAD de l'UNI-CV.

Or, le projet pilote « e-learning.cv » né avec le but de mettre en œuvre un dispositif de formation à distance dans le campus universitaire de l'UNI-CV.

« Un dispositif de formation à distance, désigne un ensemble des moyens techniques, logistiques et humaines organisés dans le temps et dans l'espace pour répondre à la

³² Article 10 des statuts du Conseil intergouvernemental du programme Information pour tous & Galindo, Marcos: Relatório do Estudo de Viabilidade de Ciclos Universitários para a EaD e profissões associadas às TIC, Praia, Março 2006.

demande d'un commanditaire pour la formation d'une population précise. » Marie PRAT, e-Learning-Réussir un projet, Edition ENI, 2008, p.247

L'idée principale de la mise en place de ce mode d'enseignement à l'université est de créer un outil technologique de première importance dans le développement des pratiques pédagogiques, de renforcement de la motivation des étudiants et d'enrichissement de l'offre académique de l'université publique. En offrant aux apprenants de l'université une formation souple en termes de lieu et de temps d'apprentissage, ainsi qu'un large éventail de possibilité d'apprentissage. C'est-à-dire, l'idée est de créer des cours en ligne, des moyens de communication enseignant/apprenant et des bases de données que ces derniers peuvent consulter à tout moment via l'internet. Les cours en ligne dans cette phase pilote ont été créés dans le but d'enrichir le cours présentiel, et en aucun cas le remplacer.

Or, on parle alors de blended Learning³³, qui est un dispositif mixte qui se caractérise par un mélange de présentiel et de distanciel, dans des proportions variables, et proposent une variété de stratégies d'apprentissage. Le dispositif propose des périodes d'apprentissage en ligne, combinées avec des périodes de regroupement. Ainsi qu'il propose des outils d'accompagnement synchrone et asynchrone, et plusieurs modalités pédagogiques qui doivent être choisies en fonction des objectifs, des cibles et des contraintes.

5.3.2- Les étapes de la mise en place du dispositif e-Learning:

Selon Jean-Claude Lewandowski (Les nouvelles façons de former r-Learning : enjeux et outils, éditions d'organisation, 2003, p. 123) il existe une sorte de « parcours obligé » pour la conception et la mise en œuvre d'un dispositif e-Learning, voici les grandes étapes à suivre pour concevoir et mettre en place un dispositif e-Learning :

Figure 11 : les étapes du projet e-Learning



- Diagnostic et analyse des besoins : il s'agit de dresser un état de lieux de l'existant.

³³ Blended Learning cherche à cumuler les avantages des deux formules « distanciel et présentiel ». Il est aujourd'hui le type de dispositif e-Learning qui tend à se répandre le plus largement au détriment du « tout à distance » ou de l'auto-formation pure. (source : les nouvelles façons de former- Le e-Learning, enjeu et outil, Jean Claude Lewandowski, éditions d'organisation, 2003)

- Choix du dispositif et des principales modalités, en fonction des objectifs et des besoins : LMS (achat ou location ?) autoformation, blended Learning, classe virtuelles, etc.

- Conception et réalisation du dispositif et des fonctionnalités : s'agit-il de la production ou achats des contenus ?

- Déploiement : le dispositif accueille ses premiers apprenants.

- Suivi, évaluation, extension : un projet e-Learning ne se termine pas le jour de sa mise en œuvre, il est important d'assurer un suivi et un contrôle du dispositif, ainsi que de détecter les dysfonctionnements, d'apporter les améliorations souhaitables et de travailler à l'extension du dispositif.

En effet, la mise en place du projet passe avant tout par une phase d'organisation des objectifs selon les besoins, le public cible et les contraintes. Pour cela, il faut évaluer les besoins qui vont être formalisé dans un cahier des charges qui décrit les aspects pédagogiques, économiques, organisationnelles et technologiques du projet (voir cahier des charges en annexe)

SEPTIEME CHAPITRE : LA MISSION DE STAGE ET LE PROJET « E-LEARNING.CV »

7.1- LA DEMANDE ET LA PROBLEMATIQUE DU STAGE

Dans une société moderne où l'accès à la connaissance se révèle d'une importance sociale et économique fondamentale, l'utilisation de ressources technologiques actuelles facilite cet accès à la connaissance et aussi l'égalité d'accès aux informations, ainsi qu'ouvre de nouvelles perspectives pour l'enseignement.

Selon Brown (1996), le plus important changement dans la société de l'information est la croissance phénoménale d'Internet qui a modifié et qui modifiera de façon durable nos modes de communication.

Si les universités ont pour mission de mieux préparer les apprenants aux défis du troisième millénaire, elles doivent favoriser une intégration habituelle et contenue des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement supérieur.

Cependant, l'intégration des TIC en pédagogie universitaire se traduit par une modification profonde de la tâche du formateur, de l'organisation de l'enseignement, de la conception de l'apprentissage, de façon que l'apprenant s'approprie de la connaissance ou des savoirs où qu'il soit.

Dans cette optique, l'enseignement à distance ou en ligne (via internet) peut être un instrument efficace dans les exigences de l'éducation de la société actuelle, vu qu'il peut faciliter l'apprentissage et contribuera à l'égalité des chances d'accès à la formation.

En effet, la diversité de ressources pédagogiques disponibles (audio, vidéos, image et texte), la flexibilité en termes de temps (horaires) et d'espace d'apprentissage, ainsi que le large éventail de possibilités d'apprentissage présentés dans la formation à distance ou en ligne fournissent des réponses immédiates aux nécessités de l'éducation actuelle.

Ainsi qu'elle développe chez l'apprenant une mobilisation politique et sociale qui vise à le transformer en tant que citoyen, en facilitant ainsi son insertion dans ce monde qui est en constant changement et évolution.

En effet, il est juste de dire qu'une des priorités de l'enseignement au Cap-Vert est l'amélioration de la qualité d'enseignement, avec des perspectives pour une éducation pour tous.

La mise en œuvre d'un nouveau modèle pédagogique pour l'université du Cap-Vert qui répond à ces besoins est une nécessité, si Cap Vert veut accompagner le nouveau monde qui s'émerge.

Le passage à ce nouveau dispositif de formation en ligne nous invite à aborder la problématique de la qualité et de l'efficacité de e-Learning:

-Est-ce que le e-Learning améliore-t-il la qualité de l'apprentissage à l'université et facilite l'accès à la formation pour tous ?

-Quels sont les enjeux pédagogiques et administratifs de l'intégration des TIC à l'université publique au Cap-Vert?

-Quelles transformations les TIC et l'internet imposent-ils à l'enseignement/apprentissage des langues étrangères (cas du français langue étrangère à l'UNI-CV) ?

Or, plusieurs auteurs tentent de mettre en lumière la diversité des formes d'apprentissages que peuvent adopter les technologies comme outils pédagogiques ou comme environnement didactique dans l'enseignement. Cela nous amène à prendre comme hypothèse de départ que :

Le « e-Learning » ou le « b-Learning » améliore la qualité de l'enseignement / apprentissage à l'université publique du Cap-Vert, ainsi qu'il offre des possibilités pour l'encadrement et le soutien des apprenants même à distance.

L'objet principal sur lequel portera mon travail sera en relation avec la problématique, afin de répondre à mes questions posées. Dans ce cas mon centre d'intérêt sera l'apprentissage d'une langue étrangère et l'ingénierie pédagogique et mon objet d'étude sera le « e-Learning » et les TIC en classe de français langue étrangère à l'université publique du Cap-Vert.

7.2- LE CHOIX DU STAGE

La possibilité de l'utilisation des technologies d'informations et de la communication (TIC) en profit de l'éducation supérieure au Cap-Vert (UNI-CV) afin d'atteindre les objectifs et de répondre aux questions posées ci-dessus, m'a motivé à faire ce stage dans ce pays (où je suis née) en vue de développement qui lutte toujours pour acquérir une place dans la société de l'information, tant que les expériences pionnières dans le domaine de l'enseignement à distance des pays comme le Canada, les États-Unis d'Amérique, etc. m'ont inspiré et a inspiré aussi bien cette université publique qui fait partie désormais des universités traditionnelles ambitionnées d'attraper la société de la connaissance.

Ce stage s'inscrit dans l'une des thématiques de mon Master en DIFLESIL, le TIC-E (technologies de l'information et de la communication en éducation) et me pousse à la réalisation d'un produit ou d'une activité finale.

7.3- MA MISSION DE STAGE

Ma mission de stage était d'aider l'université à mettre en place le projet « e-Learning.cv » ci-dessus par la création de parcours pédagogiques pour la plateforme d'enseignement à distance (Moodle) principalement pour les cours d'Etudes Françaises : par le tutorat

(soutien à distance) ; réalisation de session de formation d'introduction à Moodle aux enseignants et aux apprenants ; soutien technique ; ainsi que la création d'un site FLE pour les apprenants de « Nouvelles Technologies Appliquées à la Traduction ».

Pour cela, je faisais partie du groupe EAD «*Grupo de Trabalho para Instalação do Núcleo de Educação a Distância* » dirigé par Mme Cristina Ferreira, qui était construite par 5 enseignants de l'université ayant une expérience au niveau de l'enseignement à distance et de l'utilisation des TICE, donc un :

- Responsable du projet « e-Learning »
- Administrateur de la plate-forme
- Spécialiste en ingénierie pédagogique et conception pédagogique
- Tuteur
- Responsable informatique et multimédia

7.3.1- LA METHODOLOGIE DE TRAVAIL

La méthodologie de travail du groupe suit l'orientation de la politique de l'Uni-CV à l'attention de l'université en réseau « e-campus » et se base sur un abordage par des objectifs et des projets/programmes, qui faisaient partie du plan d'activités de l'université et qui envisage toutes les Unités Organiques de cette université.

Le groupe de travail a fonctionné de forme articulée, tant à de niveau interne qu'avec les Unités Organiques, en étant que chacun des éléments du groupe de travail possédait des tâches stipulées et des responsabilités de coordination opérationnelle du planning du projet « e-Learning.cv ».

Pour la réalisation des activités prévues au planning d'activités pour 2009, les éléments du groupe de travail, ont eu une réduction du chargement horaire pour qu'ils puissent attraper les objectifs du projet ainsi qu'ils ont eu tous les moyens technologiques ou pas et logistiques nécessaires pour la réalisation de ces activités: ordinateur portable ; bureau de travail ; imprimante ; internet ; scanner ; logiciels ; formation, etc.

7.3.2- QUELQUES TACHES DU GROUPE EAD

Le groupe EAD était chargé de plusieurs activités, comme :

- Définir la politique de la formation, la stratégie e-Learning, préciser le développement des compétences.
- Sensibiliser et former les acteurs.
- Coordonner et piloter le projet.
- Choisir et installer la plate-forme.
- Gérer des modules et les apprenants/enseignants sur le LMS
- Gérer la mise à jour et la maintenance du système.
- Accompagner les enseignants et les apprenants selon les scénarios pédagogiques définis.

- Tutorat technique et pédagogique des apprenants/enseignants.
- Développer et créer des nouveaux cours.
- Concevoir l'aspect graphique et ergonomique du module.
- Programmer les fonctionnalités prévues dans le story-board. Etc.

En fonction des tâches à réaliser et de leurs rôles, une ou plusieurs personnes pouvaient prendre en charge des différentes tâches (ce qui a été de plus en plus fréquent), en revanche, il a été important de travailler en collaboration.

7.4- LE DEROULEMENT DU STAGE ET LE PLANNING DE TRAVAIL

Pour la mise en place du projet, il y a eu des coordinations Institutionnelle afin de définir la politique de formation, ainsi que des workshops de formation sur e-Learning, puis il y a eu des réunions avec le groupe EAD, tous les mercredis à 10h, dirigées par la directrice du projet Mme Cristina Ferreira responsable par les projets d'Innovation Pédagogiques et d'Enseignement à Distance à l'université.

Ma mission dès l'arrivée à l'université a consisté à faire partie de ce groupe EAD qui devait mettre en place un dispositif de formation à distance dans cette université. Pour commencer, nous avons plongé sur les besoins auxquelles doivent répondre la formation, une fois les besoins identifiés, nous avons fixé les objectifs du dispositif à mettre en place selon notre public cible. Après l'analyse des besoins et de déterminer les objectifs selon les contraintes techniques et pédagogiques, nous avons passé à la phase de la conception du projet :

- Conception/ingénierie pédagogique
- Ecriture et scénarisation des contenus
- Charte graphique
- Ergonomie de la navigation
- Niveau d'interactivité
- Recherche/sélection des contenus et des médias
- Choix de l'environnement technologique

Puis, la phase de production ou phase de développement, avec la mise en place des scénarios d'apprentissage, développement informatique et multimédia, etc. Ensuite, la phase de déploiement qui consiste à déployer le produit sur la plate-forme et finalement la phase de maintenance du système et d'actualisation. Sans oublier que ce dispositif utilise les ressources Internet pour son fonctionnement. Il a donc été question d'adapter la formation actuelle pour la faire évoluer vers une formation à distance. Ceci a impliqué un travail de réorganisation et de planification au niveau de la structure déjà existante.

Pour y arriver nous avons, dans un premier temps, procédé à une scénarisation complète de la formation à distance en considérant qu'il s'agit d'un modèle mêlant le présentiel et la distance (b-Learning). Nous avons repensé le système actuel en termes de modèle, de pédagogie, de gestion des ressources, de la relation avec les apprenants, ... Donc, globalement nous avons procédé à une réorganisation de la formation existante. Ensuite nous avons fait le choix d'un *LMS* devant permettre de gérer la formation à distance. Evidemment le *LMS* choisi répond aux normes et standards régissant le domaine. Nous

avons choisi un système *open source* pour des raisons évidentes d'ordre technique et économique. Ce travail d'ingénierie a nécessité, on le comprend bien, une collaboration assez serrée avec les auteurs des contenus qui sont en fait les formateurs du programme et le département d'informatique de l'institution d'accueil pour la mise en œuvre technique du *LMS* choisi. Ainsi que, des partenariats avec des institutions d'enseignement avec expérience en matière d'EAD comme l'université de Minhos au Portugal et l'université de Rouen en France pour les workshops de formation, et au niveau technique des partenariats avec NOSI et INTEL.

Nous avons utilisé les services d'un hébergeur externe pour l'application que nous avons choisie, car les systèmes de gestion d'apprentissage (*LMS*) sont des applications du type client-serveur et nécessitent pour leur fonctionnement d'un serveur web avec suffisamment d'espace mémoire en fonction du nombre d'apprenants envisagés, pour cela nous avons eu l'appui de NOSI. Il nous a fallu aussi des outils de création de contenus multimédia pour le travail d'ingénierie sur les contenus déjà existants en présentiel.

Tableau 6 : Mon planning de travail :

Date et horaire	Activités
Mars/2009	<ul style="list-style-type: none"> - Séance: Workshops de "Formation e-Learning-cv", présidée par: M Valente de l'université de Minhos au Portugal. - Présentation et Formation des enseignants (groupe EAD). - Participation aux forums de discussions. - Simulation d'une séquence en ligne de notre propre cours.
	<ul style="list-style-type: none"> - Séance de formation: "Campus Virtuel Africain" présidée par les professeurs de TIC à l'UNI-CV : <ul style="list-style-type: none"> - Présentation d'un exemple de cours en utilisant la plate-forme Polimedia « Cyber Teacher » - Démonstration d'une production de séquences en ligne avec « Cyber Teacher ».
Avril/2009	<ul style="list-style-type: none"> -Séance de: Sensibilisation des enseignants et des apprenants pour l'utilisation de la plate-forme e-Learning et conception des premiers cours on ligne:
	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation et formation des apprenants. - Appuie technique et pédagogique aux enseignants. - Production des séquences en ligne pour les apprenants d'Etudes

	<p>Françaises.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation aux sessions de formation et à la coordination du groupe EAD (Voir planning en annexe)
Mai/2009	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi et tutorat des apprenants de « Nouvelles technologies appliquée à la traduction » (suite)
	<ul style="list-style-type: none"> - Chargée de la dernière partie du cours sur « les nouvelles technologies appliquées à la traduction concernant la création d'un site web avec Dreamweaver - Elaboration d'un dossier sur « le nouveau modèle pédagogique pour l'enseignement à distance au Cap Vert. »
Juin/Juillet 2009	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation du projet - Bilan des activités. - Elaboration du mémoire/rapport de stage. - Soutenance du mémoire/rapport de stage.

Ces activités ont été développées pendant le présent semestre (mars, avril, mai et juin 2009) dans l'UNI-CV, campus de Palmarejo au Cap Vert, sous surveillance des enseignants de cette université principalement M. Marcel PEREIRA, enseignant du cours de « Nouvelles Technologies Appliquées à la Traduction » ; M. Paul MENDES, coordinateur des Etudes Françaises et Mme Cristina FERREIRA responsable du projet EAD.

Ainsi que des responsables de ce Master à l'université de Bordeaux 3, en France, Mme Agnès BRACKE et M. Didier PAQUELIN qui est mon directeur de mémoire, avec le but de me guider vers la pratique. (Voir convention de stage en annexe)

HUITIEME CHAPITRE : L'INSTALLATION DE LA PLATE-FORME « MOODLE » DANS LE CAMPUS DE L'UNI-CV

8.1- POURQUOI LA PLATE-FORME MOODLE ?

8.1.1- Le choix de la plate-forme

Les plates-formes de formation à distance ou Learning Management System (LMS) sont des outils logiciels dont le rôle est de permettre le pilotage des enseignements à distance. Il en existe plusieurs dizaines, à tous les prix et pour tous les usages, et les critères de choix sont nombreux. (en annexe quelques exemples de plates-formes)

Evidemment que nous avons choisi un système *open source* pour des raisons d'ordre technique et économique.

Alors, nous avons choisi la plate-forme « Moodle » qui est un logiciel mis à disposition gratuitement en tant que logiciel libre (<http://download.moodle.org>), suivant la licence GPL (GNU Public Licence). C'est-à-dire que Moodle bénéficie d'un copyright, mais que nous disposons d'un certain nombre de libertés. Moodle fonctionne sur tous les ordinateurs qui peuvent faire tourner PHP et qui peuvent mettre en œuvre une base de données MYSQL.

Ce logiciel permet la mise en place de cours en ligne et de sites web. Il permet donc la diffusion de documents (textes, audio, vidéo, etc.) et de soutenir les interactions entre enseignants et apprenants, à l'aide d'une variété d'outils de communication, d'évaluation et de gestion, sans oublier qu'il est conçu pour favoriser un cadre de formation socio-constructiviste.

Le terme « Moodle » était à l'origine un acronyme pour « Modular Object-Oriented Dynamic Learning Environnement » cette terminologie est surtout utile aux programmeurs et aux théoriciens de l'éducation. Moodle est aussi un verbe qui décrit la façon de flâner paresseusement à travers quelque chose, une manière agréable d'agir qui mène souvent à la réflexion et à la créativité.

8.1.2- Installation de la plate-forme Moodle

La première question posée avant l'installation de la plate-forme a été : Où allons-nous héberger Moodle ? Chez un hébergeur internet ou à l'université ?

Pour y arriver nous avons utilisé les services d'un hébergeur externe pour l'application que nous avons choisie, car les systèmes de gestion d'apprentissage (LMS) sont des applications du type client-serveur et nécessitent pour leur fonctionnement d'un serveur web avec suffisamment d'espace mémoire en fonction du nombre d'apprenants envisagés, pour cela nous avons eu l'appui de NOSI. (Voir en annexe le document d'installation de Moodle)

Avec les responsables des TIC à l'université et le partenariat NOSI, nous avons pu installer et configurer la plate-forme.

8.1.3- Les fonctions de Moodle

Moodle nous propose différentes fonctions tant que pour les enseignants et les apprenants que pour l'administrateur.

Pour les enseignants et les apprenants :

- Agenda
- Partage de documents
- Exercice en ligne
- Remise des travaux
- Parcours pédagogique
- Forum
- Chat

Pour l'administrateur :

- Gestions des inscriptions
- Gestions des espaces de cours
- Gestion de la plate-forme

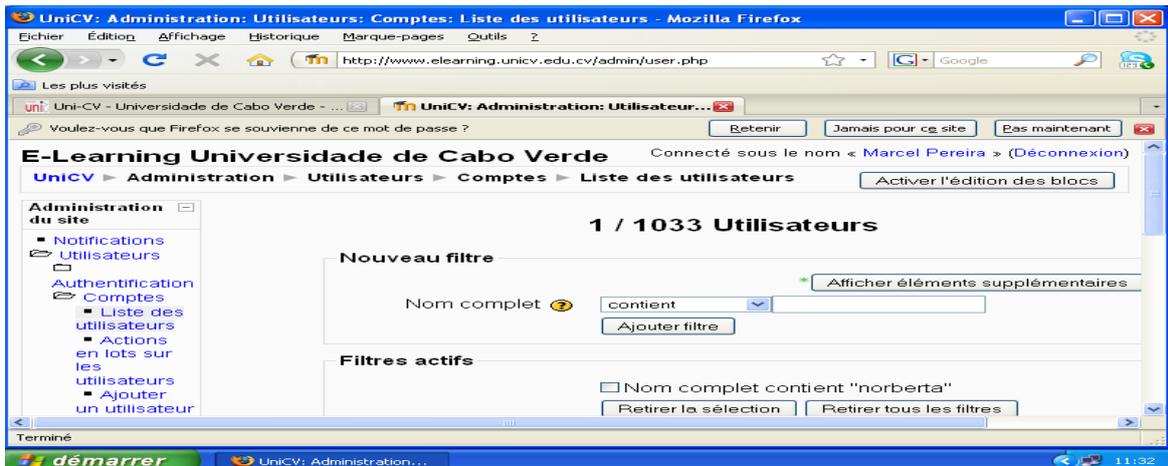
8.1.4- Le campus virtuel de l'UNI-CV : les cours et le public

Après la configuration de notre plate-forme nous avons créé des cours vides pour les enseignants de l'université, donc nous avons pu créer 99 cours ; et, nous avons géré les inscriptions des enseignants et des apprenants dans la plate-forme avec un total de 1033 d'utilisateurs inscrites sur la plate-forme (nous avons eu le rôle d'administrateur du serveur).

Image 5 : Exemple de la liste des UE sur Moodle



Image 6 : la liste des utilisateurs



8.1.4.1- Comment accéder à la plate-forme Moodle de l’université publique du Cap-Vert

Pour y accéder, il suffit d’aller sur le site Web de l’université dont l’URL est : <http://www.unicv.edu.cv> ou aller directement sur <http://www.elearning.unicv.edu.cv>

Néanmoins, il faut être inscrit au campus virtuel car l’inscription permet de vous identifier en tant qu’utilisateur du campus. (Soit comme administrateur, enseignant, apprenant ou les trois)

Image 7 : L’accès à la plate-forme Moodle



8.1.4.2- La page d'accueil

Il sera nécessaire d'être inscrit dans un cours en tant qu'enseignant ou apprenant et d'avoir un nom d'utilisateur et un mot de passe pour y accéder. Remarquez que le campus virtuel de l'UNI-CV est organisé en départements. Il est logique de ce fait de choisir le département auquel l'utilisateur appartient. Lorsque l'utilisateur accède au département la liste de cours disponibles apparaît.

Image 8 : La page d'accueil du Moodle

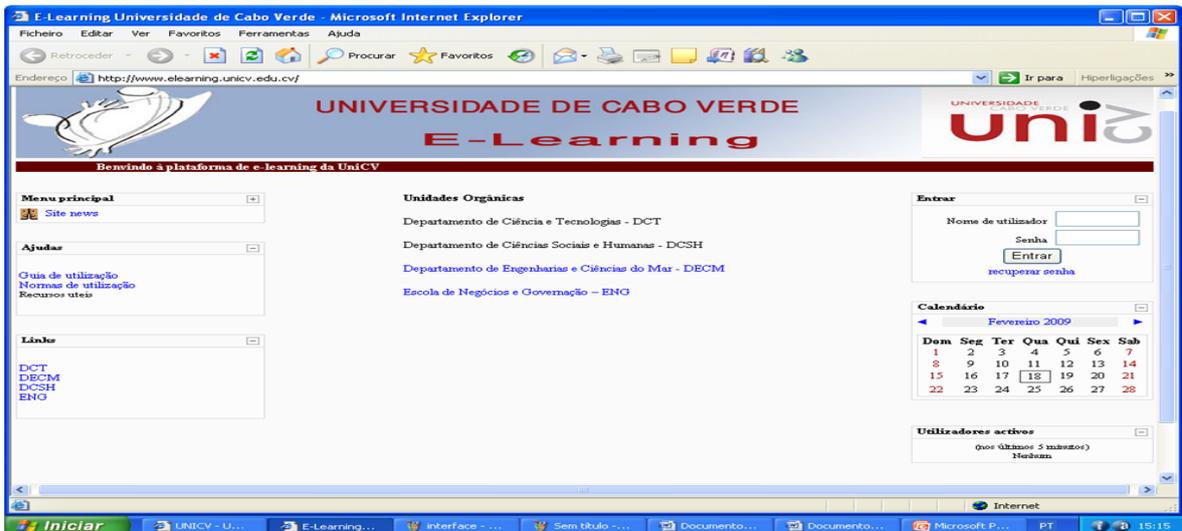
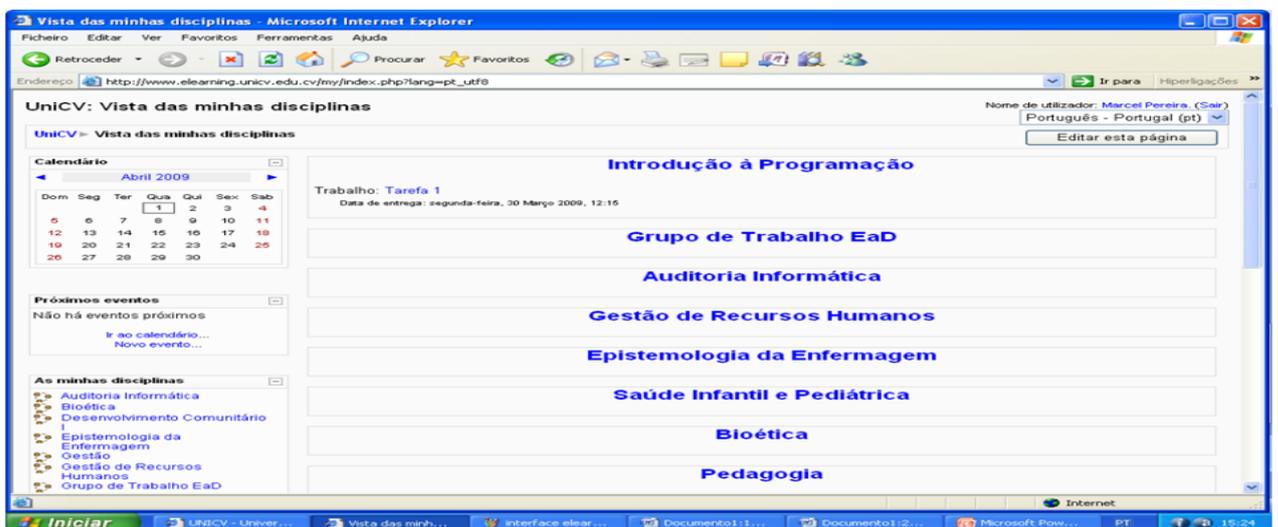


Image 9 : Page d'accueil des UE



8.1.4.3- Espace des cours

Un cours se présente comme un environnement composé de bloc (espace d’affichage) et de modules d’activités (outils divers) et d’une barre de navigation permettent d’aller en profondeur dans les outils ou le contenu du cours. Une zone centrale de l’interface de Moodle permet de visualiser les contenus du cours que ce soit des ressources ou des activités.

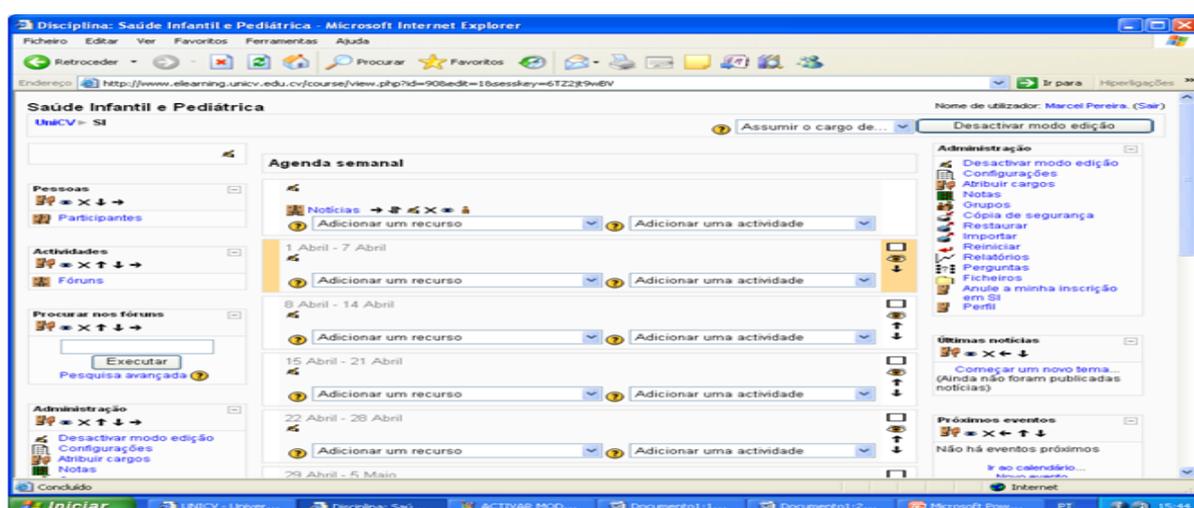
Les cours peuvent être configurés de différentes façons, le choix du format est important, ainsi nous avons 3 formats : format hebdomadaire, format thématique et format informel.

Dans le format hebdomadaire, une programmation rigoureuse des activités liées au cours se fait par semaine et la précision des dates et des horaires est importante. Le format thématique peut permet d’afficher des portions de cours pouvant correspondre aux chapitres du cours par exemple. Ici, on ne précise pas de délais. C’est à l’enseignant de choisir le format de cours qui lui convient en fonction de ses objectifs et des spécificités de sa formation.

En général, en entrant dans le cours, en tant qu’enseignant ou en tant qu’apprenant, on voit un ensemble d’informations (à travers des blocs) qui nous permet d’être au courant de la dynamique du processus d’apprentissage que se déroule autour du cours. Ainsi, on peut voir la liste des personnes connectées aux cours, les dernières nouvelles, les activités sociales (forum), le calendrier montrant les divers types d’évènements, les prochains évènements relatifs au cours (tests, rendez-vous, etc.), etc.

Dans l’espace cours les enseignants peuvent ajouter ou modifier des activités ou des ressources, pour ceci ils doivent activer *le mode édition*. Lorsque le mode édition est activé, il y des icônes qui s’affiche. Ces icônes vous permettent de modifier la ressource ou l’activité désignées, d’indiquer un élément visible au pas aux apprenants, de décaler ou déplacer les éléments du cours, de supprimer les éléments du cours, etc.

Image 10 : Mode édition activé



Les enseignants peuvent utiliser un certain nombre de modules d’activités d’apprentissage interactif. La plupart des activités de Moodle sont prévues pour permettre aux étudiants

de créer du contenu, comme les forums, wikis, glossaires, bases de données, messagerie, etc. Cela encourage les étudiants à augmenter l'expérience globale du cours, pour les autres. C'est-à-dire que la communication et la collaboration peuvent avoir lieu grâce aux forums et aux chats, etc.

Les travaux peuvent être remis par les apprenants et évalués grâce aux devoirs, les contenus peuvent être fournis grâce à des activités leçon ou SCORM, des glossaires peuvent être créés, ainsi que des bases de données, etc.

Moodle nous offre un éventail de type de ressources, les contenus peuvent être ajoutés grâce au menu déroulant *ajouter une ressource* et nous pouvons utiliser des ressources déjà existantes en format numériques en faisant un lien vers un fichier du cours ou vers un site web externe. Les enseignants peuvent déposer des fichiers de tous types (PDF, Word, PowerPoint, html, images, vidéo, etc.) et les mettre à disposition des apprenants. En fait, les ressources apparaissent comme étant accessoires (ou comme garniture du cours). Pour bien mettre une ressource sur la plate-forme, il faut le titre de la ressource, sa description, le lien pour la rejoindre et la fenêtre d'affichage.

En effet, la partie centrale du cours est dédiée, principalement aux activités à faire afin de bien guider vers le processus d'apprentissage. L'enseignant pourra mettre à la disposition des étudiants divers types d'activités en incluant ces apprenants dans une activité individuelle ou en collaboration, voici quelques exemples d'activités :

- Atelier

Un atelier est un apprentissage qui englobe entre autres activités l'évaluation par les pairs. Il permet à chaque étudiant de produire un travail qu'il écrit directement dans l'éditeur, d'évaluer les travaux des autres étudiants ou d'évaluer des exemples de travaux fournis par l'enseignant, en utilisant différentes stratégies d'évaluation.

- Chat

Un Chat est une discussion synchrone en temps réel via le web. L'utilisation du Chat est très différente de celle des forums (discussion asynchrone). Ce module offre un certain nombre de fonctions permettant de gérer et de relire les discussions.

- Forum

Le forum permet des discussions asynchrones entre participants au cours. Divers formats d'affichage sont disponibles, et les messages peuvent avoir des annexes (fichiers joints). En s'abonnant à un forum, les participants reçoivent par courriel des copies de chaque nouvelle contribution. L'enseignant peut imposer l'abonnement, de sorte que chaque participant reçoive par courriel tous les messages d'un forum, si besoin est.

- Devoir

Un devoir est une tâche qui implique la préparation d'un document électronique qu'il faut déposer sur le serveur. Voici les paramètres définissant un devoir : le nom, la description, la note, la taille maximale du fichier et la date limite pour remettre le fichier.

Image 11 : Mode insertion d'une activité et d'une ressource

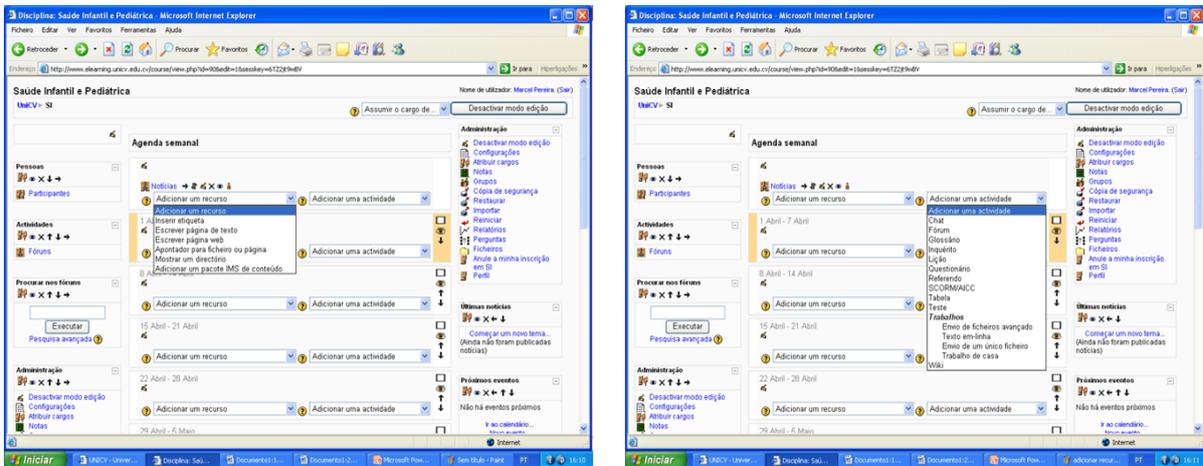


Image 12 : Exemple de comment insérer un nouveau fichier

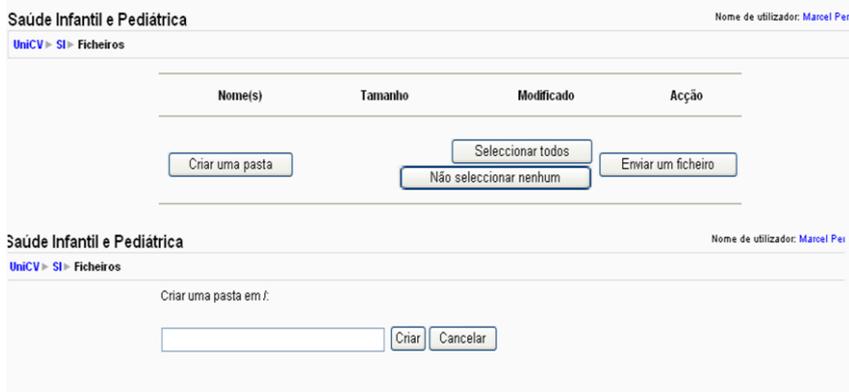


Image 13 : exemple de comment insérer une activité Forum



En effet, quand Moodle est installée, l'administrateur fait toutes les configurations nécessaires pour l'utilisation de l'environnement. L'administrateur fait aussi le contrôle

d'accès à la plate-forme et même la régularité d'accès aux environnements. De cette façon, c'est possible d'établir des critères pour évaluer les apprenants. Nous avons vu dans le chapitre cinq l'importance du choix correct de l'environnement par l'enseignant, car le design du cours détermine la qualité de l'interaction entre les apprenants et les contenus. Donc, il faut que les environnements virtuels d'apprentissage soient formés en fonction du public cible et du cours, en rendant compte des expériences des apprenants au niveau de l'usage de l'environnement.

Les fonctionnalités offertes par Moodle sont beaucoup, alors les possibilités de modelage de l'environnement sont aussi variées. Mais avant tout, il faut la préparation du matériel où le contenu sera mis. Ceci peut être fait dans Moodle, à travers la création de pages Web, ou encore ils peuvent être produits par différents applicateurs informatiques, comme des contenus multimédia : textes, animations, musiques, images, etc. Ces fichiers ultérieurement sont soumis pour l'environnement virtuel.

L'un des grands avantages de Moodle comme environnement virtuel, est ainsi la grande variété de formats et ressources supportés, ce qui permet que tous les secteurs de la connaissance soient développés dans l'environnement concerné.

Comme dans un cours présentiel, les environnements virtuels permettent l'interaction enseignant/apprenant et apprenant/apprenant. Les échanges d'expériences et le travail collaboratif sont fondamentaux dans la formation des apprenants au niveau supérieur. De cette façon, un environnement virtuel comme Moodle ne peut pas être sous-utilisé, en le faisant simplement comme un dépôt de fichiers pour les consultations des apprenants ou un « fast food ». Ceci n'est pas, définitivement, faire une bonne utilisation des TIC. Il est possible, en faisant une utilisation appropriée d'un environnement virtuel d'approcher la théorie de la pratique - action attendue par la grande majorité des étudiants universitaires.

Par les diversités d'activités, par des simulations, des expériences ou des projets qui peuvent être réalisés même à distance, ce qui fait apparaître une nouvelle forme d'apprendre et d'enseigner, c'est « l'apprendre en faisant » et « apprendre par l'expérience ».

Malgré de la grande majorité des apprenants universitaires être dans la phase de transition pour l'âge adulte, c'est important d'appliquer les concepts de l'andragogie³⁴ car l'adulte dispose d'une expérience, sur laquelle on peut s'appuyer pour la formulation et l'application des méthodes d'apprentissage. Cavalcanti (1999) dans son étude, montre l'importance de la stimulation pour le travail de groupe, pour le développement d'idées et de méthodes propres pour apprendre, pour cela il faut faire une bonne utilisation des moyens d'informations disponibles. Pour ce type de stimulation, les enseignants peuvent chercher de différentes méthodes d'enseignement, néanmoins, toujours en appliquant les principes basiques de l'andragogie.

R. Guarezi (2002) dans son étude sur le ménagement pédagogique, nous montre l'importance de l'utilisation de l'Internet et des ressources comme alliés aux méthodes d'apprentissage des adultes car : l'apprentissage chez l'adulte est intimement lié à la nécessité et à l'intérêt d'apprendre quelque chose et il faut prendre en compte les expériences vécues par lui. Ce public cible préfère être autonomes dans ses actions.

³⁴ Andragogie : Etudié l'enseignement pour les adultes

L'enseignant ne peut pas être le centre de l'enseignement ni le seul possesseur de la connaissance, il sera plutôt un guide, un accompagnateur ou un tuteur qui évalue tout le processus de l'apprentissage.

Tout type de différence personnelle, comme des rythmes, du temps, du lieu et des styles d'apprentissage, influencent les résultats et doivent être considérés. Ainsi, nous pouvons affirmer que l'utilisation des TIC, élimine la question des différences personnelles, plus fréquemment dans les cours en présentiel, donne accès à la connaissance de façon équitable. En bref, difficilement l'enseignant peut traiter les apprenants en fonction des différences personnelles et l'apprenant peut exercer son autonomie et gérer son propre processus d'apprentissage dans l'environnement virtuel comme Moodle.

8.2- QUELS CHANGEMENTS POUR LES ENSEIGNANTS ET LES APPRENANTS / LES PHASES DE FORMATION: WORKSHOPS ET FORMATION DU PUBLIC CIBLE

8.2.1- Le rôle de l'enseignant/tuteur et de l'apprenant

Comme nous l'avons souligné, l'e-formation est avant tout un changement d'approche de la manière d'apprendre dans la société de connaissance, et que Moodle n'est pas que du texte, des images et des hyperliens. L'apprenant ne travaille pas sur Moodle comme s'il s'agissait d'un livre déposé sur Web, mais plutôt comme un membre d'une communauté d'apprentissage actif et continu. Cela signifie que le rôle de l'enseignant tant que de l'apprenant diffère sensiblement de celui dans un dispositif traditionnel.

Selon Jean-Claude Lewandowski, le rôle de l'enseignant peut s'orienter vers trois sortes de fonction:

- Une mission d'expert : dans la e-formation le savoir est « mis en forme » numérisé et diffusé auprès des apprenants par une équipe tant de pédagogue, d'ergonomes, d'informaticiens que de chef de projet, etc.
- La conception du dispositif : l'enseignant charge de déterminer et d'élaborer l'architecture du dispositif multimédia de formation et son contenu. Mais il travaille en collaboration avec d'autres acteurs.
- Un rôle de tuteur : dans ce cas, il est à la fois un animateur, un médiateur et un conseiller d'apprentissage, en charge du suivi de la progression des apprenants. Sa mission ne consiste pas seulement de stockées sur la forme numérique les connaissances. Il peut désormais jouer avec un grand nombre d'outils pédagogiques et de médias, en fonction de ses objectifs, du contenu, du public, etc. En effet, il stimule l'apprentissage et donne envie d'apprendre.

Tableau 7 : Voici un exemple des fonctions et des tâches des tuteurs (Il s'agit d'une synthèse de différents ouvrages (LEBRUN, M. (2005). E-Learning pour enseigner et apprendre, B.A)

Fonctions du tuteur	Descriptif des tâches
<i>Le tuteur référent</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Le tuteur référent dans ce dispositif a comme tâche d'accompagner l'apprenant au long de son parcours à partir des informations qu'il lui donne au long de la formation. • Assurer une fonction organisationnelle et d'animation : en établissant le planning de travail de l'apprenant, en organisant les activités d'apprentissage, en renforçant la motivation, en organisant les interactions, etc.
<i>Le tuteur de contenu</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Il est à la charnière entre le tuteur et le formateur, fonction mixte entre la maîtrise d'un contenu et l'accompagnement de l'apprenant dans sa compréhension de celui-ci. • Il est personne ressource pour l'apprenant lorsque ce dernier rencontre des difficultés dans la compréhension de contenus. Le tuteur de contenu s'adresse à des publics qui poursuivent des objectifs identiques.
<i>Le tuteur méthodologique et pédagogique</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les méthodes et organiser l'apprentissage garantissant ainsi une fonction " cognitive ", méta cognitif, " affective " et " sociale " d'aide au développement de l'autonomie de l'apprenant en l'accompagnement dans sa compréhension et l'optimisation de ses méthodes d'apprentissage. • Facilitateur d'éducation • Encourager les apprenants • Le tuteur méthodologique s'adresse à des publics qui rencontrent des difficultés à apprendre au sein des dispositifs de FOAD. • Apporter des informations complémentaires • Aider à améliorer les travaux • Expliquer certaines notions dans les cours HTML
<i>Le tuteur dépanneur ou technique</i>	<ul style="list-style-type: none"> • La fonction d'un " dépanneur ", c'est-à-dire d'une personne ressource au plan technologique qui accompagne l'apprenant dans sa démarche de prise en main du dispositif technologique est indispensable. • Le tuteur conseille, dépanne et aide à comprendre la plateforme et à résoudre des problèmes techniques. • Il aide à choisir les bons outils de communication

Cependant, le rôle de l'apprenant change aussi, car il doit s'adapter à un nouvel environnement de formation, différent de celui qu'il a toujours connu, un environnement qui accorde une place importante aux TIC. Mais aussi, il doit être davantage acteur de sa formation ; choisir lui-même à quel moment, pendant combien de temps, de quelle manière il va étudier ; il doit être créatif, actif et autonome dans son processus d'apprentissage et à la fois collaboratif.

En effet, la relation entre le tuteur/enseignant et l'apprenant est si importante que la méthode d'apprentissage, le tuteur doit diagnostiquer et détecter les besoins de l'apprenant, afin de lui conseiller, réguler et rassurer pour l'amener à travers ses pratiques et ses erreurs, à se prendre complètement en charge.

8.2.2- La phase de formation du public cible

Le e-Learning change fondamentalement le schéma classique d'apprentissage de maître « dispensateur de savoir » à apprenant en position de récepteur. Alors, il faut bien connaître ces changements car la pédagogie et l'interface du logiciel sont finement interdépendants dans l'enseignement en ligne - la « forme » du logiciel peut aider ou gêner l'enseignant et l'apprenant dans ce qu'ils essaient de faire.

Même si Moodle est conçu pour être facile à utiliser pour les enseignants, les tuteurs et les apprenants, à installer pour les techniciens, et à gérer pour les administrateurs, il est nécessaire d'avoir une familiarisation avec ce dispositif d'apprentissage car l'enseignant passe de l'enseignant traditionnel à concepteur de cours en ligne. Pour cela, il faut aussi une maîtrise suffisamment des TICE et bien connaître l'aspect pédagogique et technique du logiciel. En gros, l'enseignant doit avoir la compétence à trouver et à évaluer les logiciels et les sites éducatifs, il faut connaître ce qui est disponible sur le marché au niveau des logiciels pour qu'il puisse les mesurer et évaluer, il doit démontrer une maîtrise des principes de la méthodologie en e-formation, etc. Il doit avoir la compétence à imaginer des applications pédagogiques valables, c'est-à-dire, il faut connaître les étapes de la conception des scénarios pédagogiques car le succès d'une utilisation des TIC dépend autant de la qualité du matériel que de la façon dont on intègre cette technologie pour tenir compte des caractéristiques des apprenants, des buts de l'apprentissage, des conditions particulières, etc. (Depover et al., 1998). L'enseignant doit avoir la compétence à manipuler les outils technologiques, le but ce n'est pas de lui demander de devenir un technicien, il s'agit plutôt de développer les habiletés nécessaires pour faire bon usage des ressources technologiques.

Pour éviter des gênes au niveau de l'utilisation de ce nouveau dispositif de formation, l'UNI-CV avec le partenariat avec l'université de Minhos au Portugal a pu réaliser des sessions de formation, ainsi que des Workshops pour les enseignants du projet pilote « e-Learning.cv », avec une double mission : leur permettre de familiariser avec les TIC et, plus encore, de prendre une part active à la mise en œuvre du Moodle.

La formation a eu lieu dans le campus de Palmarejo et à Mindelo, elle comprenait 15 heures de cours pendant deux jours (17/18 mars 2009) réparties en 2 modules. L'objectif était effectivement la mise en œuvre du nouveau modèle pédagogique et la production des cours en ligne par les enseignants.

Donc, il y a eu 30 enseignants dans cette première session de formation, chacun a pu créer son cours démo sur Moodle et finalement on a pu créer aussi des forums de discussion et des cours de soutien sur l'utilisation de Moodle pour les enseignants, c'est-à-dire la formation e-Learning allait continuer mais, à distance avec le but de convaincre qu'il est possible d'enseigner à distance. Pour cela, il fallait avoir un ou plusieurs tuteurs de tuteurs pour gérer la formation et assurer le tutorat des enseignants/tuteurs.

Pourtant, le groupe EAD de l'UNI-CV a assuré le tutorat des enseignants et il a eu des formations ou des sessions de sensibilisations auprès des apprenants aussi, ainsi qu'un travail de tutorat technique et pédagogique. On a prévu aussi une activité de Quiz pour l'évaluation finale.

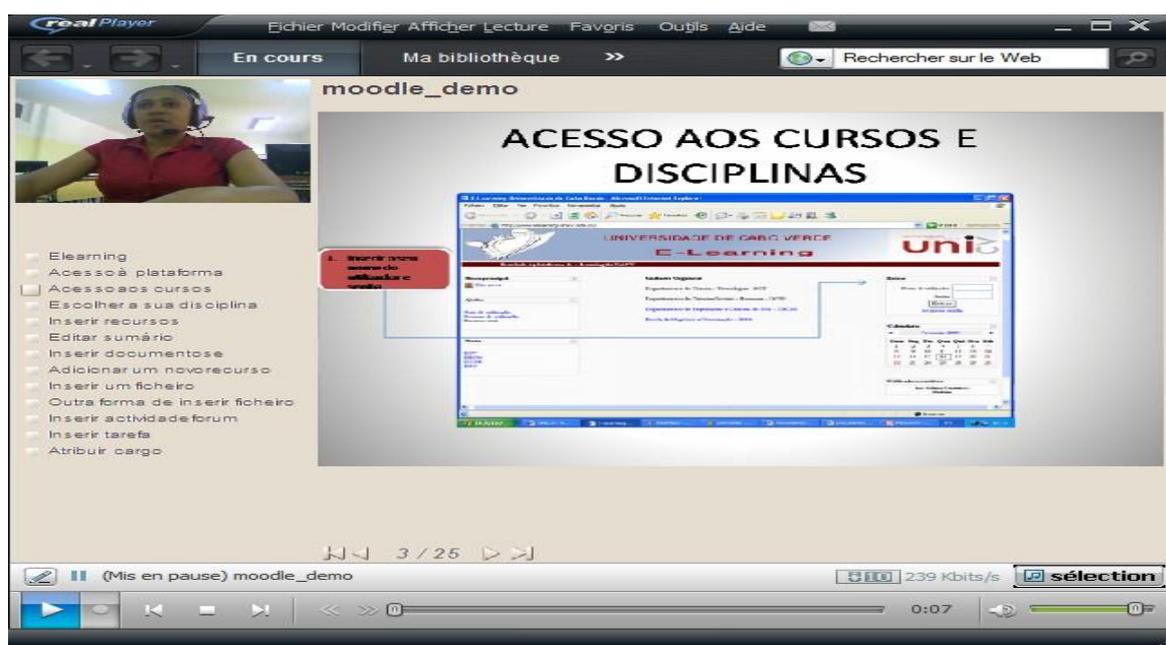
De plus, dans l'optique de l'utilisation des TICE, nous avons pu diversifier notre façon de e-former, et grâce à Limsee2, nous avons créé des sessions de formation aux enseignants et aux apprenants pour l'utilisation de Moodle.

En rappelant que Limsee2 est un logiciel permettant de faire des présentations en SMIL par intermédiaire d'une interface WYSIWYG. Le SMIL (Synchronized Multimedia Integration Language) est un langage basé sur l'XML qui se propose de synchroniser sur une ligne temporelle du texte, de l'image, du son et de la vidéo).

Limsee2 est un logiciel d'édition SMIL possédant une interface graphique qui va permettre de manipuler facilement des éléments multimédias sur une échelle de temps.

Limsee2 est une application Java (ce qui lui assure une certaine portabilité) open-source compatible Windows, linux, etc.

Image 14 : Travail avec Limsee2 : Un exemple d'un travail de Tutorat « moodle-demo » réalisé, pour le tutorat des enseignants de l'UNI-CV

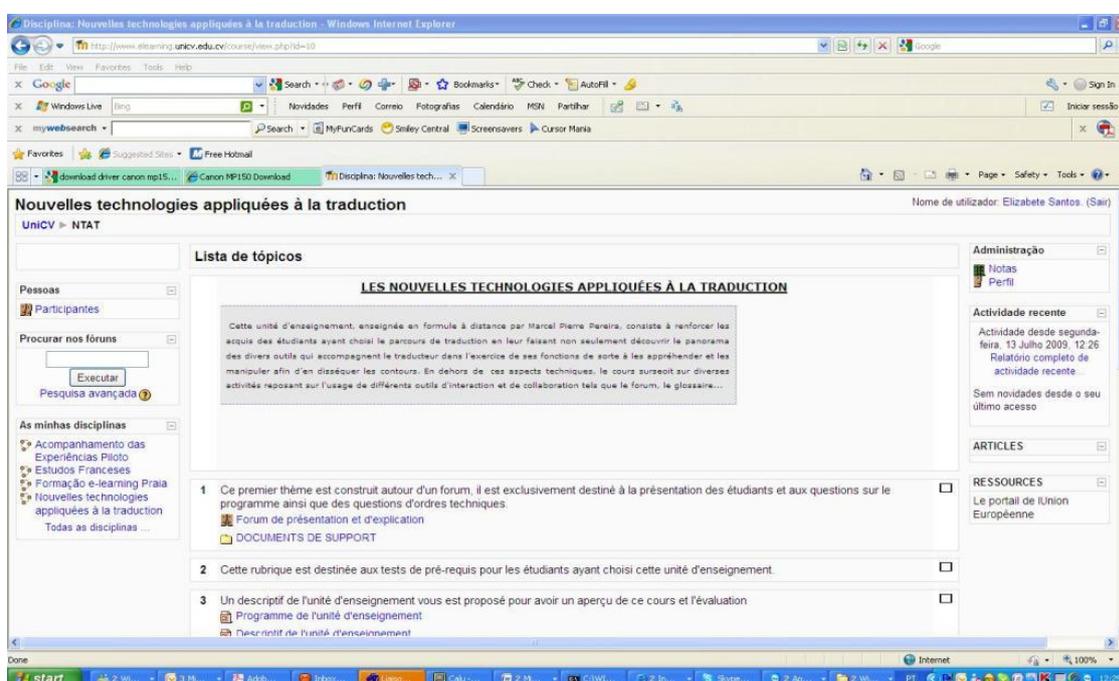


8.3-PRODUCTION ET EXEMPLE DES PREMIERES SEQUENCES DES COURS EN LIGNE PAR LES ENSEIGNANTS A L'UNI-CV (CAS DES COURS DE FLE : « NOUVELLES TECHNOLOGIES APPLIQUES A LA TRADUCTION »)

7.3.1- Exemple et analyse d'une production d'un cours en ligne: « *Nouvelles technologies appliquées à la traduction* » Département de Sciences Humaines. - www.elearning.unicv.edu.cv

Images 15 : La page d'accueil du cours « Nouvelles technologies appliquées à la traduction »

Le format choisi par l'enseignant est le format thématique qui permet d'afficher des portions qui correspondent aux chapitres du cours.



Domaine

Cours de *Nouvelles technologies appliquées à la traduction*

Public visé

Adultes et apprenants du français langue étrangère à l'UNI-CV ayant choisi le parcours Traduction, 5^{ème} année.

Objectifs

L'objectif de cette unité d'enseignement à distance réalisée consiste à renforcer les acquis des apprenants ayant choisi le parcours de traduction, en leur faisant découvrir le

panorama des divers outils qui accompagnent le traducteur dans l'exercice de ses fonctions de sorte à les appréhender et les manipuler afin d'en disséquer les contours.

Pédagogie

C'est un cours basé sur les principes **constructivistes** et **socio-constructivistes**. L'enseignant ici utilise la plate-forme Moodle avec le but d'enrichir le présentiel, ainsi que de l'améliorer, et pas de le remplacer (**b-Learning**). Il propose donc un certain nombre de ressources et d'activité interactive en ligne.

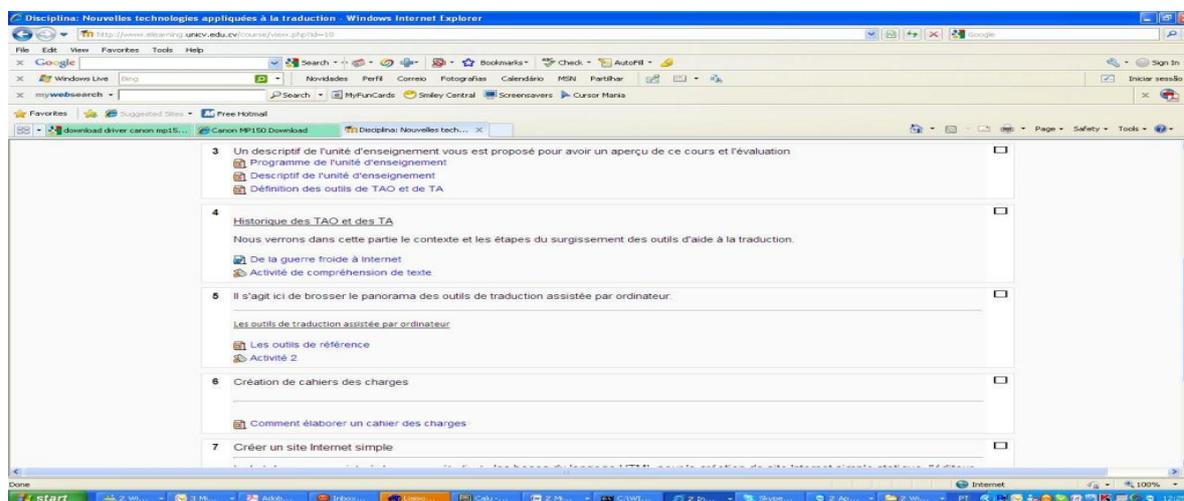
Pour établir la communication entre ses apprenants deux dispositifs seront possibles : en présentiel et à distance. Dans ce dernier cas, les apprenants et l'enseignant/tuteur communiqueront entre eux de façon synchrone par chat, et de façon asynchrone par des forums de discussions qu'il organise à fin de prolonger une discussion commencée en classe, etc. L'enseignant/tuteur donne aux apprenants accès aux forums pour qu'ils puissent communiquer entre eux et il leur donne des tâches à accomplir ensemble (**apprentissage collaboratif**), il leur laisse un certain temps pour la « dynamique du groupe » se créer et que les apprenants se sentent en confiance les uns avec les autres (**l'autonomie et respect du rythme d'apprentissage de chacun**)

Il propose aussi des exercices de renforcement par rapport à une notion étudiée. Puisque qu'il s'agit aussi d'un cours de langue 2, nous trouvons des exercices en ligne d'analyse de texte, de traduction, etc. Ce sont des exercices spécifiques aux cours mais aussi des exercices pour comprendre inductivement le fonctionnement de la langue, pour la pratiquer et développer l'aisance dans la compréhension et l'expression de l'écrite, ainsi que des exercices pour des échanges culturelles, (**interculturalité**).

L'enseignant/tuteur aura plusieurs rôles comme de déclencheur et de gestionnaire des activités, d'animateur, de stimulateur, etc. Il guide donc l'apprenant vers son apprentissage, il l'accompagne dans son parcours, etc.

Voici ci-dessous, quelques ressources et activités disponibles aux apprenants sur la plate-forme:

Image 16 : Accès aux ressources du cours



Afin d'illustrer l'usage des outils de communication, dans ce contexte pédagogique, nous présentons ci-dessous quelques exemples d'interactions tutorales.

Image 17 : Extrait d'une activité de communication asynchrone: Forum de discussion



Image 18 : Extrait d'une activité de communication synchrone : Chat



Analyse et évaluation du cours

Selon l'analyse faite, nous pouvons constater que la plus grande difficulté était le manque de savoir-faire en informatique d'une grande partie des apprenants. Une deuxième difficulté était l'hétérogénéité du niveau en français des apprenants. Quelques apprenants étaient à la fois faibles en informatique et en langue 2 avaient donc du mal à comprendre ce que le tuteur attendait d'eux.

Pour établir la communication asynchrone, les forums ont été les principaux outils de communication. Nous pouvons constater que l'enseignant/tuteur a commencé son cours par un forum de présentation et d'explication, c'était un forum exclusivement destiné à la

présentation des apprenants et aux questions sur le programme ainsi que des questions d'ordres techniques.

Au début, de nombreux apprenants ont mis assez longtemps pour comprendre comment poster leurs messages, mais grâce aux explications et à une formation initiale sur l'utilisation de la plate-forme Moodle, ils ont pu résoudre ce problème. Par contre, nous pouvons constater beaucoup de messages entre apprenant-apprenant sur leur vie privée, le tuteur dans ce cas a pu bien orienter les apprenants vers la responsabilité. Le tuteur/enseignant a eu donc le rôle de contrôler le contenu des messages, de stimuler la participation et de développer les capacités d'argumentation en L2.

Ensuite au niveau de la communication synchrone, nous pouvons constater qu'il n'y a pas eu assez de sessions de chats. Le chat a été utilisé surtout pour le contact social, mais aussi pour les questions d'ordre pédagogique et technique. En bref, nous pouvons dire donc que la communication tuteur/apprenant et apprenants/pairs a été assez efficace.

Par contre, sur Moodle, le tuteur n'a pas proposé aux apprenants des travaux avec wiki, nous croyons que ces apprenants n'ont pas la notion de comment utiliser cet outil. Il serait intéressant aussi de leur faire capitaliser des informations collectivement, de réaliser des projets collaboratifs de construire une réflexion ou pensée en commune sur wiki.

Il n'a pas proposé non plus de Glossaires, nous pensons que cela devrait être réalisé pour ce cours de parcours Traduction, car le glossaire, c'est une liste de mots avec leur traduction et, parfois, une définition et cela pouvait aider ces apprenants dans leur parcours.

Au niveau de l'évaluation du cours, nous n'avons pas assez de testes d'évaluation ni de questionnaire.

Néanmoins, selon l'enseignant/tuteur les apprenants ont travaillé plus et ont progressé plus que dans un cours du même nombre d'heure en présentiel. Ils ont fait preuve de discipline, de volonté de réussir, de motivation, d'humeur, mais aussi d'irritation devant la faible connectivité en réseaux à l'université. En bref, la manière d'enseigner était aussi importante que le contenu enseigné et les liens établis à distance étaient aussi forts que ceux des cours en présentiel.

7.3.2- Scénario pédagogique d'un cours en ligne créé dans la plate-forme (cours FLE)

Selon DELABY : « *Un cours en ligne a d'abord un objectif pédagogique général, c'est ce que l'apprenant est capable de faire à la fin de ce cours, lorsqu'il l'a suivi avec succès. C'est donc le résultat attendu, et non pas le processus pour y arriver* ». Anne DELABY, Créer un cours en ligne, Editions d'organisation, 2008, Paris, p. 4

Dans un cours en ligne, après, l'objectif général défini, il est donc important de décomposer ceci en objectifs opérationnels, car ils sont plus mesurables et ils peuvent faire l'objet d'une évaluation. Les pré-requis devront aussi être déterminés. La formation doit permettre de faire progresser un apprenant possédant des pré-requis jusqu'à l'objectif général final, pour cela les ressources et les activités proposées vont avoir un rôle important.

Le ressource numérique comme nous l'avons signalé peut être une image, un texte, une animation, etc. et avoir plusieurs formats. Celui est accessible aux apprenants sur le web ou travers de bibliothèques de ressources en ligne dans ce cas sans avoir la nécessité d'utiliser la plate-forme. Les interactions des apprenants avec les ressources et l'apprenant sont assurées grâce aux outils qui respectent les standards SCORM et LOM.

Les activités d'apprentissage proposées par l'enseignant peuvent être exposées sur la forme d'un Scénario Pédagogique. Alors, le scénario pédagogique est un projet spécifique de formation qui met en évidence des approches transdisciplinaires et qui recourt à l'utilisation des ressources numériques (images, médias,..) dans l'enseignement. Les scénarios pédagogiques visent à prendre en compte les multiples dimensions liées à la mise en place d'un environnement d'enseignement/apprentissage, et ils présentent une démarche visant l'atteinte d'objectifs pédagogiques, selon les modalités et le programme d'études. Le scénario abordera, selon les cas, des aspects tels que:

- l'origine du projet ;
- le contexte de réalisation ;
- les buts visés ;
- les stratégies pédagogiques adoptées ;
- les objectifs exprimés en termes de résultats d'apprentissage ;
- les pré-requis ;
- la description du projet à réaliser par les apprenants ;
- les tâches à accomplir par les apprenants et leurs conduites possibles ;
- les phases du projet ;
- les résultats escomptés ;
- des instruments d'évaluation et de suivi du projet et des apprenants;
- des suggestions de réinvestissement des compétences acquises ;

Tableau 8 : Exemple d'un scénario pédagogique proposé pour le cours de civilisation:

Domaine	Civilisation Française : Elaborer un projet de voyage à Bordeaux présenter et défendre son projet
Public	Apprenants lusophones (adultes 24-30 ans) à l'université publique du Cap-Vert inscrits dans le cours Civilisation française, 3 ^{ème} année
Objectifs	Langagière : -Grammaire Comparaison, donner son opinion - Lexique : les activités culturelles, lexique de la description. Socioculturels : connaître une ville « la ville de Bordeaux » Transversaux : recherche des informations, faire des projets de voyage.
Duré estimée	4 séquences de 45 heures (environ 6 heures de formation)
Pré-requis	Connaître l'histoire de la France Savoir utiliser Moodle, faire des recherches sur internet...Savoir élaborer un cahier des charges
Supports	Le site SNCF : http://www.sncv.fr Les sites de Bordeaux : www.girondins.com www.bordeaux.fr Le site offices du tourisme : www.tourisme.fr Les vols : www.airfrance.fr

	Les musées de Bordeaux : www.culture.gov.fr
Description succincte	Trouver des informations sur une ville de la France. Identifier les modes de vivre de ses peuples. Transmettre les informations aux autres apprenants. Organiser un séjour dans la région de Bordeaux (simulation).
Production prévue	Identifier et décrire la ville. Donner son opinion sur une ville Réaliser un projet de voyage et en essayant de convaincre sur le besoin de ce voyage. Faire élaborer le cahier des charges
Interaction	Interaction asynchrone entre les apprenants (groupe de 3 ou 4 personnes) ; par la participation dans un WIKI et participation dans un forum Interaction synchrone entre tuteur et apprenant et apprenant/groupe (échange de mails)
Aides en ligne	Le Point du FLE : http://www.lepointdufle.net
Ressources Matériels	Tous les matériels disponibles sur Moodle
Ressources Pédagogiques	Le tuteur Des contenus multimédias interactifs Des outils de communications synchrones et asynchrones Un quiz pour l'autoévaluation
Tâche ou activités	Lecture des contenus. Prise de notes. Echange d'informations. Collaboration dans l'élaboration d'un projet de voyage Réalisation du quiz d'autoévaluation
Mode de formation	Formation à distance avec possibilité d'avoir des échanges présentiel (b-Learning), accès aux ressources pédagogiques à partir de la plate-forme Moodle.
Rôle du tuteur	Rôle de déclencheur et de gestionnaire de l'activité, il guide l'apprenant, il répond aux questions
Rôle de l'apprenant	Il participe dans le processus d'apprentissage, il devient autonome et collaboratif, il échange des infos, il participe aux forums, il répond le quiz, etc.
Prolongement	Ecouter des infos sur la radio Rfi, trouver des photos ou vidéos sur la ville et les échanger en classe.
Evaluation	Réalisation du quiz d'autoformation

Les démarches à suivre :

Pour cette simulation, il est nécessaire de répartir les apprenants par groupes de quatre ou trois. Pour établir la communication entre eux deux dispositifs seront possibles : en présentiel ou à distance. Dans ce dernier cas, les apprenants communiqueront entre eux de façon synchrone par chat, et de façon asynchrone par un forum de discussions sur la demande de renseignement et la production écrite, et par wiki pour les prises de décisions et la production finale. Avec l'utilisation de wiki, ces apprenants peuvent capitaliser des informations collectivement ; prendre des notes ; élaborer des activités/fiches de synthèses, réaliser le projet et construire une réflexion ou pensée commune.

Feuille de route :

a) Recherche d'information pour l'organisation du voyage

Sur le site <http://www.tourisme.fr/ville> il faut entrer le nom de la ville de Bordeaux, puis chercher les informations sur la ville (sa densité de population, sa culture, ...)

Il faut trouver des renseignements sur : la meilleure période, les endroits à visiter, les spécialités culinaires, les activités à pratiquer, c'est-à-dire sur la vie culturelle, etc.

Dans ce projet il faut savoir aussi : Comment vont-ils aller à Bordeaux? Quel moyen de transports vont-ils utiliser ?, etc. pour cela il faut faire des recherches sur les sites pour le voyage : (<http://www.airpromo.com> ; <http://www.sncf.fr>; <http://www.tap.pt> ; etc.

Il est nécessaire de savoir : Comment aller trouver le budget ? Où aller se loger ? D'autres sites seront aussi disponibles aux apprenants.

Les apprenants peuvent faire d'autres recherches et les indiquer aux autres dans l'espace forum. Dans cet espace, il faut donner leurs opinions sur la ville de Bordeaux.

b) Organiser et préparer le projet de voyage :

Pour l'organisation du voyage, il faut communiquer avec les interlocuteurs internes et externes. Il faut rédiger des messages et produire des documents, les apprenants doivent assurer les échanges des informations et des documents. Ainsi qu'il faut aussi gérer son temps en élaborant le planning des tâches.

Finalement dans l'espace wiki il faut déposer le devoir et faire la mise en forme du document en respectant les règles de présentation et de mise en page. Il y aura une Quiz pour l'auto-évaluation.

Image 19 : La mise en ligne du cours « Civilisation française » sur la plate-forme (la page d'accueil)

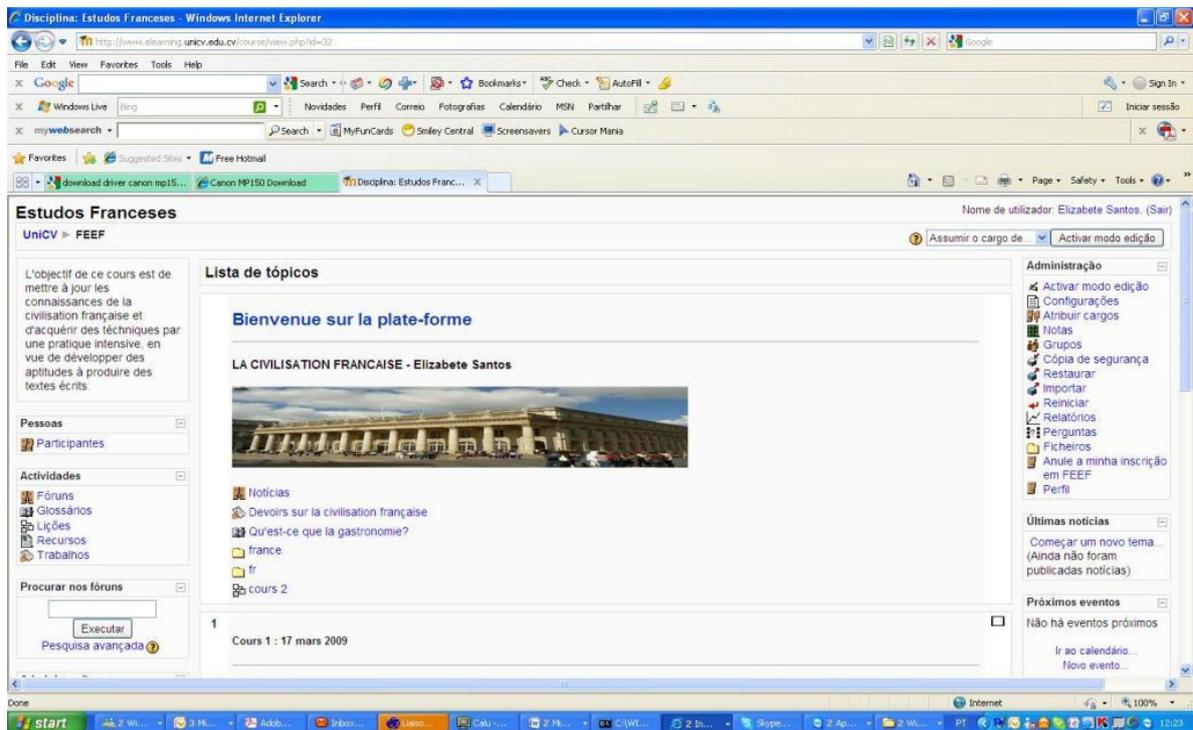
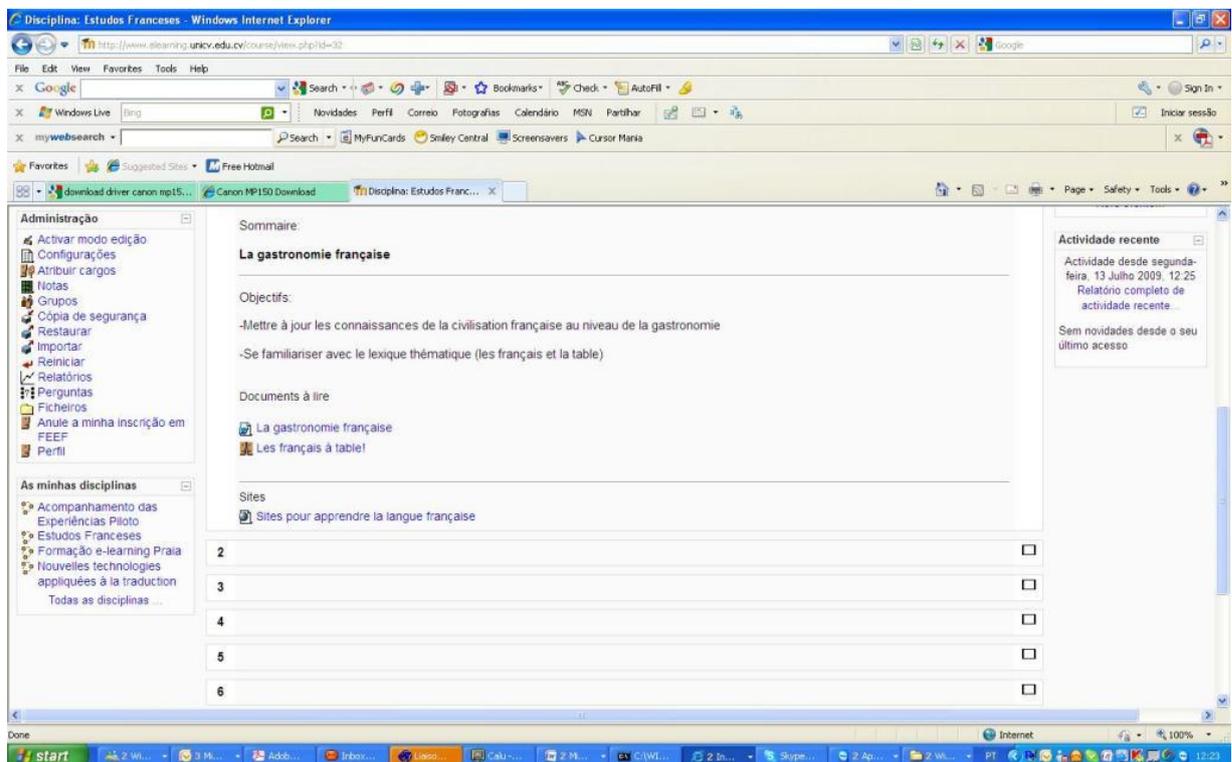


Image 20 : Les activités et les ressources



8.4- L'ANALYSE ET L'EVALUATION DU PROJET PILOTE « E-LEARNING.CV »

8.4.1- Les différents points de vue des acteurs du projet et analyse des entretiens

Lorsqu'un enseignant issu d'un enseignement traditionnel est confronté avec une nouvelle forme d'enseigner (dans ce cas la e-formation), tutorer ou accompagner les apprenants dans le cadre d'un dispositif de formation à distance peut conduire ces enseignants et leurs apprenants à être confrontés à des nouveaux problèmes ou difficultés dont ils peuvent se sentir désarmés par rapport à ce type dispositif.

Au moment de notre étude sur le terrain, nous avons pu constater ces difficultés par des entretiens faits auprès des acteurs impliqués dans le projet pilote « e-Learning.cv ».

L'analyse des entretiens porte donc sur deux des difficultés confrontées par les enseignants et/ou par les acteurs du projet: l'un concerne la conception des scénarios pédagogiques et l'autre est relatif à l'implémentation de Moodle et à l'intégration des ressources pédagogiques sur cette plate-forme.

a) **Appréciation du projet faite par la responsable du projet et de l'innovation pédagogique à l'UNI-CV**

Selon la responsable du projet Mme Cristina Pires Ferreira, ce projet a donc pour but l'encouragement de l'innovation pédagogique à l'université publique du Cap-Vert :

Le projet e-Learning cherche essentiellement à introduire des outils et des stratégies lesquelles visent à rendre plus intense et profonde l'interaction pédagogique entre les enseignants et les apprenants.

La responsable du projet a ajouté aussi lors de l'évaluation finale du projet que :

L'enseignement à distance peut venir à être adopté à l'UNI-CV, ainsi que les modalités d'enseignement et d'apprentissage (b-Learning et e-Learning) qu'ils le sont inhérents. Cela dès lors qu'il y ait qualification/formation, infrastructures suffisantes et ajustées, et accompagnement technique pédagogique.

b) **Appréciation du groupe EAD responsable de mettre en place le dispositif de formation à distance à l'UNI-CV**

Nous avons eu beaucoup de difficultés au niveau des inscriptions des utilisateurs et au niveau de la création de nouveaux cours sur la plate-forme. En fait, nous avons eu des difficultés avec notre fournisseur d'accès, heureusement nous avons pu les résoudre et nous avons pu mettre en ligne tous nos cours [...] les enseignants et les étudiants qui ont participé au projet se sont montrés suffisamment intéressés et ont considéré cette ressource comme un bon complément aux cours en présentiel. Néanmoins, ils revendiquent des conditions plus appropriées de travail, notamment en ce que concernent des infrastructures suffisantes et ajustées.

c) Le point de vue des enseignants

Les entretiens réalisés ont démontré qu'une majorité des enseignants (20) pense que cette nouvelle forme d'enseignement répond à la totalité de leur besoin didactiques et pédagogiques.

Avec le e-Learning, nous pouvons développer de nouvelles stratégies pédagogiques et des méthodes de travail adaptées à chaque apprenant, et suivre au mieux son rythme de progression et ainsi que faire l'apprenant travailler en collaboration et en autonomie... [...] la plate-forme permet de prolonger le cours en présentiel et de l'enrichir par des échanges multiples.

Une légère majorité des enseignants (10) pense que l'interface et les outils du logiciel sont assez accessibles même pour ceux qui n'ont pas une bonne connaissance des technologies. Néanmoins, quelques enseignants ont eu beaucoup de difficultés d'ordre technique liées à l'utilisation du logiciel.

Je souhaite inscrire mes apprenants à mon cours, mais ils ne sont pas tous dans la liste des utilisateurs disponibles, [...]

Je ne suis pas certaine que tous mes apprenants ont reçu les documentations [...] en plus ils n'arrivent pas à faire la lecture des vidéos avec Flash Player sur Moodle.

La plate-forme doit être accessible à tout moment. Certains apprenants ont des difficultés pour se connecter [...] les espaces d'accès Internet à l'université ne sont pas suffisants pour tous les apprenants.

D'autres enseignants ont eu quelques difficultés au niveau pédagogique, et au moment de notre étude sur le terrain nous avons pu constater que quelques enseignants ont mis leurs cours en ligne avec des fichiers pour la consultation mais, ils n'ont pas proposé de tâches à réaliser.

J'ai proposé un forum de discussion sur la plate-forme et je n'ai pas eu de réactions.

[...] il n'y a pas d'interaction dans mon cours.

d) Le point de vue des apprenants

Selon les interviews que nous avons réalisées, la majorité des apprenants souligne que les universités doivent se transformer, s'améliorer, se moderniser et s'innover de façon à correspondre de plus en plus à leurs besoins. Ils ajoutent que le e-Learning est un outil qui peut faciliter l'apprentissage par des formes variées d'enseignement et enrichir ainsi l'enseignement en présentiel mais sans le remplacer.

Je n'ai jamais fait des recherches sur internet [...] à travers les formations sur l'utilisation de la plate-forme, je commence à m'intéresser vraiment à l'internet.

La plate-forme est utilisée pour nous envoyer le contenu des cours, les travaux et tout autre matériel aidant [...] c'est finit les photocopies des fichiers...

Je n'ai pas encore m'adapter à ce nouvel environnement de formation [...] j'ai du mal à assimiler.

La plate-forme permet de prolonger les cours et de les enrichir par des échanges des supports en ligne [...] en plus c'est plus économique.

L'enseignement dans la plate-forme est plus créatif, plus actif, [...] la relation entre le tuteur et l'apprenant est beaucoup plus personnalisée.

En revanche, les éventuelles difficultés techniques rencontrées peuvent constituer un frein important. Voici quelques opinions des apprenants à l'université :

Il n'y a pas assez de postes wifi [...] et les ordinateurs ne sont pas assez pour tous.

Je ne maîtrise pas encore bien les TIC [...] j'ai toujours de problèmes de connexion ou des problèmes avec l'ordinateur.

La connectivité sur internet à l'université est trop faible [...] je n'ai pas de connexion internet chez moi...

8.4.2- propositions d'amélioration

Comme nous l'avons évoqué ci-dessus les problèmes que nous avons rencontrés lors de la mise en place de cette plate-forme sont concernés au niveau pédagogique et technique.

Nous pouvons déduire donc, que l'expérience d'enseignement à distance « e-Learning » à l'université publique du Cap-Vert mérite d'être développée afin d'améliorer les prestations de ce mode d'enseignement et de répondre ainsi aux attentes des enseignants et des apprenants. Cette nouvelle forme d'enseignement doit s'appuyer sur les principes pédagogiques spécifiques à l'enseignement à distance (le constructivisme et le socioconstructivisme) et ne pas reproduire les salles.

Selon PAQUELIN (2009) : « *l'apprentissage instrumenté et médiatisé est situé dans un espace-temps social qui se construit dans et pour l'action (...) l'actualisation des fonctionnalités d'un dispositif relève d'un processus de mise en cohérence d'éléments initialement hétérogènes contenus par un ensemble de règles, de normes et de pratiques qui appartiennent à plusieurs sphères, celle des concepteurs et celle des utilisateurs. Cette hétérogénéité se lit à différents niveaux : les outils de communication, les temporalités, les espaces, le social...* »³⁵

Si bien que la plate-forme Moodle facilite certaines tâches pédagogiques (distribution des ressources, évaluation des apprenants, etc.) elle ne peut pas être utilisée comme un espace de dépôt de fichiers que pour la consultation par les apprenants, elle offre des possibilités

³⁵ Revue en ligne : Mise en usage de dispositif de formation : Processus, fonction et acteurs de la communication tutorale. URL : http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2008-supplement/Paquelin/index.php mise en ligne 02/09 (consultation -08/09)

variées d'enseignement/apprentissage, si l'enseignant arrive à bien en profiter de ces offres.

Nous avons constaté qu'il y a eu dans la plate-forme une absence de tâches aidant les apprenants à développer leur autonomie dans l'apprentissage et de construire une réflexion ou pensée commune, cette partie doit être repensée car la construction des connaissances passent par l'apprentissage collaboratif.

Selon HENRI et LUNDGREN-CAYROL³⁶ : « *l'apprentissage se réalise par la discussion, le partage, la négociation et la validation des connaissances nouvellement construites. Ce processus qui, en lui-même, est un objet de formation suscite le développement d'habiletés de collaboration et la mise en œuvre de stratégies cognitives et métacognitives de haut niveau.* »

Les fonctions et les rôles des tuteurs méritent aussi d'être repensés, cette préoccupation revient assez souvent dans leurs discours. La relation humaine dans ce dispositif est importante, il faut donc soutenir la communication humaine, l'interaction, valoriser le partage et développer l'autonomie. Il faut que l'université trouve des solutions pour former et informer les enseignants/tuteurs pour qu'ils puissent accompagner la transformation de celui qui apprend dans un environnement virtuel. Le forum peut être un excellent outil pour faciliter les interactions humaines et pour encadrer la dynamique des groupes.

Nous avons pu constater aussi que les ordinateurs disponibles pour le projet (des bornes wifi et 208 ordinateurs disponibles pour les 1033 utilisateurs inscrites dans la plate-forme: 107 des 208 ordinateurs étaient disponibles pour les apprenants, dont 77 étaient dans les classes, 15 dans la salle informatique et 15 dans la bibliothèque) n'étaient pas suffisants et que l'accès à l'internet était faible.

Or, un projet comme e-Learning mérite une bonne préparation des ressources et des budgets, ils doivent être suffisants pour répondre à la demande. Une estimation des ressources existantes et nécessaires est essentielle pour éviter que les apprenants butent sur les contraintes techniques. Il faut donc savoir évaluer le coût d'un projet et toutes ses applications en termes matérielles, logicielles, humaines.

Finalement, d'un point de vue graphique, nous sommes d'avis qu'il faudra retravailler sur le graphisme du site Moodle pour le rendre plus attrayant.

³⁶ Henri, F. & Lundgren-Cayrol. 2001. Apprentissage collaboratif à distance. Presse de l'université du Québec. P.6

CONCLUSION GENERALE

En conclusion, ce mémoire nous a invités à réfléchir sur la question de l'acquisition des savoirs. Nous pouvons affirmer donc qu'apprendre dans une université n'est plus uniquement "enregistrer des connaissances", c'est aussi porter une réflexion personnelle sur ces connaissances, s'interroger sur leur application pratique, collaborer avec d'autres pour résoudre des problèmes et mener des projets, être confronté à des avis différents et argumenter son point de vue, etc. Il nous semble que le développement du projet e-Learning mené à l'université peut donc soutenir certains de ces aspects de l'apprentissage, car les TIC ont les potentiels nécessaires pour devenir des outils remarquables d'apprentissage et elles peuvent accompagner diverses formes d'activités pédagogiques.

Plus particulièrement, dans l'apprentissage d'une langue étrangère, les médias interviennent sur les visions du monde et les représentations, agissent en profondeur sur les mentalités, les manières de penser et de se comporter. Grâce à leur richesse de contenus langagiers et culturels, à l'effet de « proximité du lointain » (Porcher), les médias doivent occuper une place importante dans la classe de langue.

En effet, Internet permet aux enseignants de langues, d'orienter l'enseignement vers des ressources locales, nationales, et internationales en temps réel. Il s'agit des ressources linguistiques certes, mais également des ressources informationnelles, culturelles, géographiques, visuelles, télévisuelles, ludiques... Internet permet donc de présenter et de visualiser en parallèle une grande multiplicité d'information multimédia : textes, images, sons. Outre la recherche d'information, il permet la communication synchrone et asynchrone entre différentes personnes, les échanges et l'interactivité, à travers le courriel, les listes de discussions, les forums, les blogs.

En effet, concevoir un espace d'apprentissage en ligne dans un établissement comme l'UNI-CV doit être vu comme un projet à part entière. En se plaçant dans une démarche projet, il est plus facile de comprendre les besoins du public cible, d'informer/former tous les acteurs du projet, faire le calcul des risques et des coûts, analyser les objectifs à court, moyen et long terme.

Nous sommes convaincus que tout au long de la vie d'un projet, l'accompagnement est primordial. À des niveaux différents, tous les acteurs doivent savoir trouver une réponse à toutes leurs questions, qu'elles soient techniques ou pédagogiques. L'un des freins majeurs à l'intégration des technologies de l'information et de la communication dans l'apprentissage est le facteur humain. Il faut donc définir un programme de formations afin de former les techniciens, les enseignants, les apprenants, les tuteurs, etc. Une fois les acteurs formés, il faut leur assurer un accompagnement (tutoriel, formation spécialisée, etc.).

Le tutorat ou cette relation d'accompagnement de celui qui apprend est donc important, car en raison de distance géographique, des difficultés au niveau de soutien, de la motivation, du sentiment d'isolement peuvent s'installer chez l'apprenant. L'isolement physique entraîne un sentiment d'isolement moral, facteur précurseur de démotivation

conduisant souvent à l'abandon. Le rôle du formateur sera donc de tenir l'adhésion de l'apprenant à son parcours de formation et de le motiver tout au long du parcours.

*Ainsi, « le tuteur est une figure plurielle, non statique, qui accompagne la transformation de celui qui apprend, tout en se transformant soi-même et par ce vécu situationnel, pour maintenir l'efficacité de la situation construite en contexte à partir notamment d'un dispositif technologique ».*Didier PAQUELIN (2009)

Le tutorat s'effectue par le biais des outils de communication asynchrone et synchrone, les apprenants peuvent signaler à l'enseignant les séquences terminer, demander des soutiens à l'enseignant, donner une appréciation sur l'ensemble des activités réalisées, etc.

Ce stage à l'UNI-CV, nous a permis donc de découvrir les différentes fonctions tutorales, de découvrir aussi les rôles d'un concepteur pédagogique e-Learning, de participer à la définition des objections pédagogiques et à la structuration du contenu, de concevoir des supports pédagogiques en ligne, et/ou de transformer les connaissances et les compétences ou les savoirs théoriques acquises au cours de notre master en savoir-faire.

Si bien que nous avons eu des difficultés pendant la réalisation du stage, au niveau de la conception des scénarios pédagogiques et de l'implémentation de Moodle et aussi au niveau de l'intégration des ressources pédagogiques sur cette plate-forme. Ceci nous a amené à réfléchir sur la méconnaissance des TIC et sur la nécessité d'une bonne méthodologie de gestion de projet, afin d'identifier les risques de ce type de formation, pour mieux les maîtriser.

ANNEXES

ANNEXE I

Supplément du Journal Officiel du Cap-Vert n° 53 de 20 novembre 2006

ANNEXE II

Projet EAD « enseignement à distance »

ANNEXE III

Programme Campus Virtual Africano : Production d'un document multimédia avec Limsee2

ANNEXE IV

Liste des participants dans la formation Moodle

ANNEXE V

Liste des UE créés dans la plate-forme Moodle

ANNEXE VI
Mémorandum – Groupe EAD

ANNEXE VII
Modèle pédagogique

ANNEXE VIII
Questionnaires réalisés

TABLE DES ILLUSTRATIONS

LISTE DES TABLEAUX

- Tableau 1 – La distribution des horaires de langues étrangères à l’enseignement secondaire
Tableau 2 – Les offres de formation à l’université du Cap-Vert
Tableau 3- Total des apprenants à l’université
Tableau 4- Les avantages et les inconvénients du e-Learning
Tableau 5- Les fonctions des acteurs du projet
Tableau 6- Le planning de travail
Tableau 7- Les fonctions tutorales
Tableau 8 – Scénarios pédagogiques

LISTE DES FIGURES

- Figure 1-
Figure 2- Le processus d’apprentissage chez Piaget
Figure 3- Le triangle didactique
Figure 4- Les composantes du dispositif e-Learning
Figure 5- Les phases de conception d’un cours e-Learning
Figure 6- Les objectifs dans le e-Learning
Figure 7- Les stratégies d’enseignement
Figure 8- Exemple 1 & 2 – Approches pédagogiques
Figure 9- La structure d’un cours
Figure 10- Le contenu d’un cours

LISTE DES IMAGES

- Image 1- Cap-Vert
Image 2- Installation de l’université Campus de Palmarejo
Image 3- Salle informatique dans le campus de Palmarejo
Image 4- Bornes Wifi
Image 5- La liste des UE sur Moodle
Image 6- Liste des utilisateurs sur Moodle
Images 7- L’accès à la plate-forme
Image 8- La page d’accueil de la plate-forme
Image 9- Page d’accueil des UE
Image 10- Mode édition activé
Image 11- Mode insertion d’une activité et d’une ressource

- Image 12- Comment insérer un nouveau fichier sur Moodle
- Image 13- Comment insérer une activité forum
- Image 14- Production d'un document multimédia avec Limsee2
- Image 15- La page d'accueil du cours Nouvelles technologies appliquées à la traduction (NTAT)
- Image 16- Accès au ressources du Cours NTAT
- Image 17- Extrait d'une activité asynchrone
- Image 18- Extrait d'une activité synchrone
- Image 19- La mise en ligne du cours Civilisation française
- Image 20 - Les activités et les ressources

CONVENTION DE STAGE

Table des illustrations

CONVENTION DE STAGE

DONNEES STATISTIQUES

CAHIERS DES CHARGES

BIBLIOGRAPHIES

BIBLIOGRAPHIE GENERALE

OUVRAGES

- Baudrit, A. & Sa, L., 2007, *L'apprentissage collaboratif*, Paris, Edition De Boeck
- Barbot, Marie-José, 2000, *Les auto-apprentissage-Didactique des langues étrangères*, Paris, Clé International/HER
- Bertrand, Isabelle & Armand, P., 1998, *Internet pour les éducateurs et les apprenants*, Paris, Editions Vermette
- Bernard, M., 2005, *Le e-Learning : la distance en question dans la transformation*, L'Harmattan
- Boyer, H., Butzbach, M. & Pendanx, M., 1990, *Nouvelle introduction à la didactique du français langue étrangère*, Paris, Clé International
- Camilleri, M., & Sollars, V., 2005, *Les technologies de l'information et de la communication et les jeunes apprenants de langues*, Edition du conseil de l'Europe
- Chatelin, C., 2001, *Réaliser un projet multimédia avec les élèves*, Les éditions Bertrand-Lacoste
- Charlier, B., & Peraya, D., 2003, *Technologie et innovation en pédagogies*, Editions De Boeck
- Chalvin, D., 1996, *Méthodes et outils pédagogiques*, Paris, ESF
- Charlier, B. & Peraya, D., 2007, *Transformation des regards sur la recherche en technologies de l'éducation*, Bruxelles, De Boeck
- Delaby, A., 2008, *Créer un cours en ligne*, Paris, Editions d'organisation
- Deaudelin, C., & Nault, T., 2003, *Collaborer pour apprendre et faire apprendre*, Presses de l'université du Québec
- Garnier, C., Bednarz, N. & Vlanovskaya, I., 2009, *Après Vygotski et Piaget*, Editions De Boeck
- Gill, F., 2003, *e-formation*, Paris
- Gaonac'h, D., 1991, *Théories d'apprentissage et acquisition d'une langue étrangère*, Paris, les Editions Didier
- Jacquinet, J. & Fichez, E., 2008, *Université et les TIC*, Paris, Editions De Boeck

Lebrun, M., 2005, *e-Learning pour enseigner et apprendre*, Belgique, Academia Bruylant

Lebrun, M., 2002, *Théories et méthodes pédagogiques pour enseigner et apprendre : Quelle place pour les TIC dans l'éducation*, Paris, De Boeck Université

Lewandowski, J., 2003, *Les nouvelles façons de former- Le e-Learning, enjeu et outil*, Editions d'organisation

Mangenot, F. & Louveau, E., 2006, *Internet et la classe de langue*, Paris, Clé International

Henri, F. & Lundgren-Cayrol, K., 2001, *Apprentissage collaboratif à distance*, Presses de l'université de Québec

Huber, M., 2007, *Concevoir, construire et utiliser un outil pédagogique*, Paris, Hachette Edition

Porcher, L., 2004, *L'enseignement des langues étrangères*, Paris, Hachette Education

Prat, Marie, 2008, *e-Learning : réussir un projet*, Paris, Editions ENI

Taurisson, A. & Senteni, A., 2003, *pédagogie.net*, Québec, Presses de l'université de Québec

Tardif, J., 1998, *Intégrer les nouvelles technologies de l'information*, ESF Editeur

Vygotski S.L., 1997, *Pensée et langage*, Paris, La Dispute

DICTIONNAIRES & ENCYCLOPEDIES

CUQ, Jean-Pierre, Dictionnaire de didactique du français, clé international Paris 2003

THESES & MEMOIRES

Thèse Doctorat- BOGUI, Jean-Jacques, 2003/2005, Intégration et Usages des TIC dans l'éducation en Afrique

GROSBOIS Muriel, 2006, Doctorat en didactologie des langues et des cultures, Paris

Daniel Schneider, 2003, Conception et implémentation de scénarios pédagogiques riches avec des portails communautaires

Hyeon YUN, 2005, thèses : Didactiques des langues, Paris

* ARTICLES SCIENTIFIQUES

Article 10 -Statuts du Conseil intergouvernemental du programme Information pour tous & Galindo, Marcos: Relatório do Estudo de Viabilidade de Ciclos Universitários para a EaD e profissões associadas às TIC, Praia, Março 2006.

Revue des sciences de l'éducation, vol. 25, n° 1, 1999, p. 61-85.

SITOGRAPHIE & ARTICLES ELECTRONIQUES

Colloque international « L'université à l'ère du numérique :

[HTTP://CIUEN2008.ORG/INDEX.PHP/CIUEN2008/INTERVENANT/DIDIER_PAQUELIN/](http://CIUEN2008.ORG/INDEX.PHP/CIUEN2008/INTERVENANT/DIDIER_PAQUELIN/) 12 décembre 2008, (09/09)

Didier Paquelin 2009: Mise en usage de dispositif de formation : Processus, fonctions et acteurs de la communication :

http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2008-supplement/Paquelin/home.html 13/02/09 (09/09)

Revue en ligne : Mise en usage de dispositif de formation : Processus, fonction et acteurs de la communication tutorale. URL : http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2008-supplement/Paquelin/index.php mise en ligne 02/09 (consultation -08/09)

Site de l'université publique du Cap-Vert : URL : <http://www.unicv.cv>

Plate-forme Moodle : <http://www.elearning.unicv.edu.cv>

Revue en ligne sur: A educação e o ensino em Cabo Verde: desafios e perspectivas. http://www.geocities.com/visao_crioula/pag6.html 07/2009 (consultation 08/2009)

Michael G. Dolence, article en ligne. URL: <http://www.hrmreport.com/article/Transforming-Higher-Education-Curriculum-Through-Online-Course-Design/> (08/2009)

<http://www.hrmreport.com/article/Transforming-Higher-Education-Curriculum-Through-Online-Course-Design/> (08/2009)

Ambassade de France au Cap-Vert:

URL : http://www.ambafrance-cv.org/france_capvert/spip.php?article299 (08/2009)

Alliance Française au Cap-Vert : <http://www.afmindelo.org>

NOSI : www.nosi.cv

Telecom : www.nave.cv/cvtelecom

Université de Minhos au Portugal: www.uminho.pt

Université de Aveiros au Portugal: www.ua.pt

Université catholique de Louvain : www.uclouvain.be

Université du Rio Grande du Sul au Brésil : www.ufrgs.br

Université de Massachusetts: www.massachusetts.edu

INDEX DES AUTEURS

B		D	
Bronckart.....	40	Dolence.....	32, 38
C			
Cuq.....	37		
L		S	
Lebrun.....	61	Scinner.....	39,40
Lewandowski.....	73, 89		
Lundgren-Cayrol.....	104		
P		V	
Paquelin.....	103, 106	Vygotski.....	40,41, 42
Part.....	62-70		
Piaget.....	39		

TABLES DES MATIERES

Mise en place d'un dispositif de formation à distance à l'université du Cap-Vert« e-Learning » : _____ *Erro! Marcador não definido.*

Les technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement du français langue étrangère _____ *Erro! Marcador não definido.*

Remerciements _____ *Erro! Marcador não definido.*

Sommaire _____ *Erro! Marcador não definido.*

Introduction _____ *Erro! Marcador não definido.*

1^{ère} Partie : La politique éducative au Cap-Vert _____ *Erro! Marcador não definido.*

Premier Chapitre: L'enseignement au Cap-Vert _____ **Erro! Marcador não definido.**

1.1- Données géographique du Cap-Vert _____ **Erro! Marcador não definido.**

1.2-La politique linguistique cap-verdienne _____ **Erro! Marcador não definido.**

1.3- Le système éducatif cap-verdien _____ **Erro! Marcador não definido.**

Second Chapitre : L'état de lieux de l'université publique du Cap-Vert _____ **Erro! Marcador não definido.**

2.1-L'installation et création d'une université publique au Cap-Vert (décret-loi n°53/2006) _____ **Erro! Marcador não definido.**

2.2- Pourquoi l'émergence d'une université publique au Cap-Vert _____ **Erro! Marcador não definido.**

2.3-L'organisation générale et administrative de l'UNI-CV _____ **Erro! Marcador não definido.**

Troisième Chapitre : Introduction des TIC et de l'internet dans l'éducation au Cap-Vert **Erro! Marcador não definido.**

3.1-Initiatives nationales de la mise en œuvre des TIC dans l'éducation au Cap-Vert **Erro! Marcador não definido.**

3.2-Quelles bénéfices de l'utilisation des TIC et de L'internet pour l'enseignement supérieur ? _____ **Erro! Marcador não definido.**

3.3-Limites à l'utilisation des TIC dans l'UNI-CV _____ **Erro! Marcador não definido.**

2^{ème} Partie : Les technologies de l'information et de la communication(TIC) et l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère (FLE) *Erro! Marcador não definido.*

Quatrième Chapitre : l'enseignement et apprentissage du français et l'utilisation des TIC **Erro! Marcador não definido.**

4.1-La didactique de l'apprentissage du français langue étrangère _____ **Erro! Marcador não definido.**

4.2-Les principales théories d'apprentissage _____ **Erro! Marcador não definido.**

4.3- Les méthodes d'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère _____ **Erro! Marcador não definido.**

4.4-Les théories d'apprentissage et les TIC _____ **Erro! Marcador não definido.**

4.5-L'apprentissage collaboratif: l'interaction et l'interactivité en classe de langue _____ **Erro! Marcador não definido.**

Cinquième Chapitre : le contexte de l'enseignement et de l'apprentissage du FLE à l'UNI-CV _____ **Erro! Marcador não definido.**

5.1- L'accès à la culture/langue française au cap-Vert _____ **Erro! Marcador não definido.**

5.2-L'enseignement du français langue étrangère et L'utilisation des TIC dans le contexte universitaire cap-verdienne _____ **Erro! Marcador não definido.**

3^{ème} partie : Organisation, développement et mise en oeuvre du projet pilote « e-Learning.cv » à l'université du Cap-Vert _____ Erro! Marcador não definido.

Sixième chapitre : L'analyse de l'usage du dispositif de formation à distance « e-Learning » _____ Erro! Marcador não definido.

6.1-L'enseignement à distance (EAD) _____ **Erro! Marcador não definido.**

6.2-Le e-Learning : Qu'est-ce que c'est ? _____ **Erro! Marcador não definido.**

6.3- Le projet de formation à distance à l'UNI-CV: "Construindo a rede UNI-CV: Potenciar a Interacção pedagógica com recurso as TIC" _____ **Erro! Marcador não definido.**

6.4- Fondament théorique du projet « e-Learning.cv » de l'université publique du Cap-Vert _____ **Erro! Marcador não definido.**

Septième Chapitre : La mission de stage et le projet « e-Learning.cv » _____ Erro! Marcador não definido.

7.1- La demande et la problématique du stage _____ **Erro! Marcador não definido.**

7.2- Le choix du stage _____ **Erro! Marcador não definido.**

7.3- Ma mission de stage _____ **Erro! Marcador não definido.**

7.3.1- La méthodologie de travail _____ **Erro! Marcador não definido.**

7.3.2- Quelques taches du groupe EAD _____ **Erro! Marcador não definido.**

7.4- Le déroulement du stage et le planning de travail _____ **Erro! Marcador não definido.**

Huitième chapitre : L'installation de la plate-forme « moodle » dans le campus de l'UNI-CV _____ Erro! Marcador não definido.

8.1- Pourquoi la plate-forme Moodle ? _____ **Erro! Marcador não definido.**

8.2- Quels changements pour les enseignants et les apprenants/ les phases de formation: workshops et formation du public cible _____ **Erro! Marcador não definido.**

8.3-Production et exemple des premières séquences des cours en ligne par les enseignants à l'UNI-CV (cas des cours de FLE : « Nouvelles technologies appliqués à la traduction ») _ **Erro! Marcador não definido.**

8.4- L'analyse et l'évaluation du projet pilote « e-learning.cv » _____ **Erro! Marcador não definido.**

Conclusion générale _____ Erro! Marcador não definido.

Annexes _____ Erro! Marcador não definido.

Table des illustrations _____ Erro! Marcador não definido.

Liste des tableaux _____ **Erro! Marcador não definido.**

Liste des figures _____ **Erro! Marcador não definido.**

Liste des images _____ **Erro! Marcador não definido.**

Convention de stage _____ Erro! Marcador não definido.

Convention de stage _____ Erro! Marcador não definido.

Données Statistiques _____ Erro! Marcador não definido.

Cahiers des charges _____ Erro! Marcador não definido.

Bibliographies _____ Erro! Marcador não definido.

Bibliographie générale _____ Erro! Marcador não definido.

* Ouvrages _____ **Erro! Marcador não definido.**

* Dictionnaires & encyclopédies _____ **Erro! Marcador não definido.**

- * Thèses & mémoires _____ **Erro! Marcador não definido.**
- * Articles scientifiques _____ **Erro! Marcador não definido.**
- * Articles de presse _____ **Erro! Marcador não definido.**
- * Sitographie & articles électroniques _____ **Erro! Marcador não definido.**

Bibliographies thématiques _____ **Erro! Marcador não definido.**

- * Tic _____ **Erro! Marcador não definido.**
- * Usages des tic dans l'éducation nationale _____ **Erro! Marcador não definido.**
- * Etudes de réception des tic en Afrique _____ **Erro! Marcador não definido.**
- * Politiques d'éducation en Mauritanie _____ **Erro! Marcador não definido.**

Index des Auteurs _____ *Erro! Marcador não definido.*